

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INTÉGRATION SOCIOCULTURELLE DES RÉFUGIÉS PAR UNE APPROCHE
INTERACTIONNISTE : LE CAS DES COLOMBIENS AU QUÉBEC

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
AURÉLIE QUESADA

AVRIL 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

C'est d'abord mon directeur de maîtrise monsieur Victor Armony, professeur au département de sociologie de l'UQAM, que je tiens à remercier. Écrire un mémoire n'est pas tous les jours facile. Mon directeur m'a aidée, soutenue et remise dans le droit chemin dans mes périodes de doutes. Il a aussi apporté un regard critique à chacun de mes chapitres de manière juste et pédagogique. Et, il m'a surtout fait entière confiance dans la réalisation de cette recherche, il a toujours cru en moi et m'a permis de réaliser ce mémoire. Je lui dis donc un grand merci pour cette collaboration de deux ans.

Ensuite, je tiens à remercier mes ami-e-s et ma famille notamment mes parents qui m'ont soutenue, aidée, conseillée, et écoutée pendant de longues heures, qui ont su me donner leurs petits coups de pouce dans mes moments de doutes les plus forts. Je remercie particulièrement Martin Movilla, mon grand ami journaliste, qui par son professionnalisme a porté un regard très critique tout au long de mon année de recherche, et sans qui le conflit colombien serait encore bien mystérieux. Je remercie également ma meilleure amie Alexandra Parrilla qui a consacré de longues heures pour m'aider dans la construction de mon dernier chapitre. Et pour finir, je remercie mes amis Alice Braud et Sébastien Arel qui ont pris de leur temps pour le long travail de correction et de relecture. Sans oublier mon ami, Pierrick Pugeaud pour le travail final de mise en pages.

Je tiens à remercier également le service des bourses d'excellence de l'UQAM qui m'a permis par son apport financier de récompenser mes efforts académiques et de poursuivre cette recherche sans me soucier de l'aspect économique. Je remercie

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
INTRODUCTION	1
0.1 Problématique	2
0.2 Cadre théorique.....	4
0.3 Méthodologie.....	5
0.4 Les objectifs et limites de notre recherche.....	6
0.5 La structure de notre recherche.....	7
CHAPITRE I	
LES RÉFUGIÉS	9
1.1 Le regard législatif et statistique.....	9
1.2 Les réfugiés au Canada.....	15
1.2.1 Généralités.....	15
1.2.2 Les responsabilités fédérales et provinciales.....	19
1.3 Les réfugiés colombiens	22
1.3.1 Caractéristiques de notre choix.....	22
1.3.2 Le conflit politico-social colombien.....	24
1.3.3 La répercussion de ce conflit sur la population colombienne.....	26
1.4 Les difficultés de l'immigration	30
1.5 La question du trafic des faux réfugiés.....	31
1.6 La société québécoise	35
CHAPITRE II	
APPROCHE THEORIQUE.....	40
2.1 Revue de littérature.....	40
2.1.1 Les théories de l'immigration et des migrations	40
2.1.2 Les théories de l'intégration	47

2.1.3	Les politiques publiques de l'intégration et de l'immigration.....	53
2.2	Choix épistémologique, apport sociologique et question de recherche.....	63
2.3	Cadre théorique.....	66
2.3.1	L'école de Chicago.....	66
2.3.2	L'approche théorique de Goffman.....	71
2.3.3	L'approche sociologique d'Anselm Strauss.....	74
2.3.4	La théorie de la structuration d'Anthony Giddens.....	75
2.4	Approche méthodologique de notre terrain.....	78
2.4.1	L'enquête de terrain.....	78
2.4.2	Le choix des entretiens semi-directifs.....	81
2.4.3	La grille des entretiens et le choix des questions.....	82
2.4.4	L'investigation pour trouver les personnes.....	87
CHAPITRE III		
COMPTE RENDU DE NOS ENTREVUES ET MISE EN PARALLELE AVEC		
NOTRE CADRE THEORIQUE.....		
3.1	Quelques aspects techniques.....	90
3.2	Compte rendu des entrevues et des observations.....	91
3.2.1	Le départ de la Colombie : un rapport douloureux avec le pays d'origine.....	91
3.2.2	Un pays terrassé par conflit armé depuis 50 ans.....	93
3.2.3	L'arrivée au Canada ou plutôt au Québec.....	94
3.2.4	La place des femmes dans cette nouvelle société.....	105
3.2.5	L'insertion professionnelle.....	112
3.2.6	Leurs réseaux sociaux et culturels.....	115
3.2.7	Leurs regards sur la société québécoise.....	124
3.2.8	Leurs ressentis personnels.....	127
3.3	Le pont entre la théorie et la pratique : la place centrale des interactions.....	129
3.4	Synthèse des résultats de notre recherche.....	133
CONCLUSION.....		147
APPENDICE A		
GRILLE D'ENTREVUES UTILISÉE AVEC NOS RÉPONDANTS.....		152
BIBLIOGRAPHIE.....		154

RÉSUMÉ

L'organisation internationale pour les migrations (OIM) estime à deux cent quatorze millions de migrants dans le monde¹ en 2008. À partir de ce constat, nous nous sommes intéressés à une catégorie spécifique : celle des réfugiés (aujourd'hui estimés à plus de 15,2 millions). Les migrations sont souvent le résultat de politiques différentes pour chaque pays. Ce mémoire questionne l'intégration des réfugiés dans leur société d'accueil d'un point de vue sociologique. La question sous-jacente est de savoir comment ces populations déplacées s'intègrent dans leur société d'accueil. Pour mettre en lumière notre question, nous avons ciblé un groupe en particulier : les réfugiés colombiens au Québec.

C'est ainsi que ce travail de recherche aura pour objectif par une approche interactionniste et des outils ethnométhodologique d'observer comment ces populations déplacées s'intègrent dans leur société d'accueil. Nous avons mis l'accent sur les interactions socioculturelles pour pouvoir mieux comprendre le ressenti de ces réfugiés dans un modèle d'intégration interculturelle.

La question centrale de notre étude est de savoir quelles sont les interactions socioculturelles entre les réfugiés colombiens et l'ensemble de la société québécoise. Quelles sont-elles ? Comment s'organisent-elles ? Quels en sont les principaux facteurs (tel que la langue, le sport...) ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les réfugiés colombiens une fois sur le sol québécois ? De quelle manière l'interculturalisme influence-t-il les interactions ? Notre problématique aura donc pour but de mieux saisir ces interactions et de comprendre le lien entre la théorie et la pratique ; à l'image du sociologue américain Anselm Strauss « de construire un pont au dessus du gouffre semblant séparer les études à grande et à petite échelle » (Strauss, 1992, p.13) Pour cela, nous avons fait treize entrevues en profondeur, sept à Montréal et six à Québec afin de dégager les principales caractéristiques de ces interactions et de pouvoir ainsi éviter la dichotomie entre « micro » et « macro ».

Mots clés : Immigrations forcées, conflit armé, intégration socioculturelle, approche interactionniste, microsociologie, politiques publiques d'intégration, macrosociologie, Canada, Québec, Colombie.

¹ L'organisation internationale pour les migrations (OIM) – Faits et Chiffres. En ligne. <<http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/facts-and-figures/lang/fr>>. Consulté le 25 septembre 2009.

INTRODUCTION

La sociologie a pour but d'étudier les individus dans la société. La sociologie cherche à comprendre les comportements humains dans une structure sociale, en expliquant son impact sur les représentations individuelles. Ainsi, le sociologue doit avoir la capacité de distinguer les différents discours pour avoir un regard objectif sur la société. Comme le démontrait un des pères fondateurs de la discipline, Émile Durkheim « le sociologue n'a pas simplement pour tâche de décrire les différents phénomènes sociaux il doit se proposer de les expliquer, c'est-à-dire de les rattacher à leurs causes et d'en déterminer les fonctions ² » (Émile Durkheim, 1900, p.11). Notre travail consiste à étudier un phénomène social omniprésent dans nos sociétés : les migrations; comme le montre l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) :

Le phénomène migratoire compte parmi les grandes questions qui jalonnent le XXI^{ème} siècle. Il apparaît désormais comme un élément essentiel, incontournable et potentiellement bénéfique de la vie économique et sociale de chaque pays et de chaque région.

La question à se poser n'est plus de savoir s'il faut autoriser les migrations, mais plutôt comment les gérer efficacement de façon à en faire ressortir les effets positifs et à en atténuer les retombées négatives³.

² Émile Durkheim, 1900, *La sociologie et son domaine scientifique*, Collection les auteurs classiques, Université du Québec à Chicoutimi. En ligne. <http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_1/textes_1_01/socio.html>. Consulté le 25 septembre 2009.

³ L'organisation internationale pour les migrations (OIM), *Faits et Chiffres*. En ligne. <<http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/facts-and-figures/lang/fr>>. Consulté le 25 septembre 2009.

C'est en partant d'un constat simple puisé au cœur de nos sociétés, que ce soit au Canada, au Québec, aux États-Unis, en France ou bien encore en Allemagne, que nous constatons que la question de l'immigration soulève des débats dans nos sociétés actuelles. Les gouvernements mettent en place des politiques d'immigration et d'intégrations dans le but de fonder une société construite sur des valeurs communes. En France par exemple, après l'élection présidentielle de Monsieur Nicolas Sarkozy en juin 2007, un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du développement solidaire fut créé⁴, afin de mettre en place une politique d'intégration pour les nouveaux arrivants. Le terme d'intégration se retrouve alors au cœur du débat et suscite des controverses au sein de la société française. Autre fait, le 29 octobre 2008 la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, Madame Yolande James, a fait connaître son plan global d'intégration des personnes immigrantes et de valorisation de la diversité.⁵ Le Québec a comme modèle d'intégration l'interculturalisme.

0.1 Problématique

D'un point de vue sociologique Stephen Castels classe les migrants selon huit catégories :

- Travailleurs migrants temporaires
- Migrants hautement qualifiés et spécialisés
- Migrants en situation irrégulière (sans papiers ou illégaux)
- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Migrations forcées

⁴ Ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire. En ligne. <<http://www.immigration.gouv.fr/>>. Consulté le 28 novembre 2008.

⁵ Immigration et communautés culturelles au Québec. En ligne. <<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/index.html#Politique>>. Consulté le 28 novembre 2008.

Membres des familles (regroupement familial)
Migrants de retour (Stéphane Castels, 2000, p.316)

Parmi ces huit catégories, nous avons choisi celle des réfugiés parce que nous voulions étudier cette catégorie, où les personnes arrivent au Canada avec un statut particulier. En effet, le terme de réfugié renvoie à la Convention de Genève de 1951⁶. La gestion des déplacements migratoires est régie par ce code aussi bien en France qu'au Canada et au Québec et pour tous les autres pays qui l'on signé. Les réfugiés colombiens deviennent donc l'exemple de ces déplacements migratoires expliqués ci-haut. La différence avec les demandeurs d'asile, par exemple, réside dans le fait que les personnes arrivent au Canada sans statut spécifique et demandent l'asile directement dans le pays. Il s'en suit un long processus pour qu'ils soient acceptés alors que les réfugiés ont déjà le statut de personne en exil.

C'est à partir du postulat du sociologue américain Anselm Strauss, que nous explicitons notre pensée :

Les interactions peuvent se produire entre les individus, mais les individus représentent aussi, sociologiquement parlant des collectivités différentes et souvent multiples qui s'expriment par les interactions. Il est évident que les interactions entre les collectivités supposent également des acteurs représentatifs, comme des diplomates ou des fantassins engagés dans une bataille. C'est ainsi que structure sociale et interaction se trouvent intimement liées; et s'influencent réciproquement (de nouveau) au cours du temps. Il s'agit là d'une conception temporelle non seulement de l'interaction, mais de la structure elle-même, laquelle est façonnée par les acteurs au cours de l'interaction. (Strauss, 1992, p.13)

Nous nous demandons ainsi comment le modèle d'intégration macrosociologique de l'interculturalisme (modèle d'intégration québécois) influence-

⁶ L'Agence des Nations Unis pour les réfugiés (UNHCR), 2007, *Convention et Protocole relatifs au Statut des Réfugié*. En ligne. <<http://www.unhcr.fr/4b14f4a62.html>>. Consulté le 28 novembre 2008.

t-il les interactions entre les réfugiés colombiens et la population québécoise d'un point de vue microsociologique?

Nous ciblons le Québec parce que la moitié des réfugiés colombiens choisissent cette province : « Des réfugiés colombiens reçus au Canada, plus de la moitié est réinstallée dans la province de Québec. Ils se retrouvent notamment à Québec, Jonquière, Sherbrooke et Drummondville » (Stéphanie Arsenault, 2001)

Nous avons décidé de mener notre recherche autour de la dimension socioculturelle qui relève de l'intégration. Ce sont les interactions socioculturelles des réfugiés colombiens dans le processus d'intégration sur lesquelles nous nous sommes penchés, et plus particulièrement sur les interactions entre la minorité colombienne et la majorité québécoise. Ainsi, quelles interactions vont se mettre en place avec la société québécoise? Quel est le rôle des associations, sont-elles importantes dans ce processus d'intégration? Quelle est la place des activités sportives ou culturelles dans le quotidien des réfugiés? Quelle est la place de la langue pour ces nouveaux arrivants? Est-ce différent d'une ville à l'autre? Quelles conclusions pouvons-nous tirer entre le pont du « macro » et du « micro »? Il y a-t-il interdépendance entre les deux pour le cas des réfugiés colombiens? Ou à contrario l'un est indépendant de l'autre?

0.2 Cadre théorique

Notre recherche s'inspire de l'apport théorique des chercheurs de l'école de Chicago (George Herbert Mead, Robert Park, William Isaac Thomas, William F. Whyte) et plus particulièrement du courant interactionniste aussi appelé : la deuxième école de Chicago. (Herbert Blumer, Howard, Becker, Erving Goffman, Anselm Strauss). Par cette approche, nous analysons les interactions et les bouleversements ressentis par les réfugiés colombiens dans le quotidien de leur société d'accueil.

Nous nous inspirerons de leurs méthodes d'investigations et du postulat mis en avant par Louis Quéré :

On appelle interactionnisme une approche qui ne prend pas l'action individuelle comme unité de base de l'analyse sociale.[...] Une approche interactionniste résonne en termes d'actions réciproques, c'est-à-dire d'actions qui se déterminent les unes les autres dans la séquence de leur occurrence située, et en termes d'individus qui ne sont sujets que pour autant que leur identité subjective émerge de leurs interactions avec d'autres individus et avec leur environnement physique et social (Quéré, 1969, p.49)

En d'autres termes, nous ne prenons pas chaque individu comme peut le faire l'individualisme méthodologique introduit par un des pères fondateurs de notre discipline Max Weber qui consiste à expliquer les faits sociaux à partir des comportements individuels. Nous regardons les interactions entre les réfugiés colombiens et les personnes québécoises dans une structure physique et sociale déterminée, mais en constante évolution. Comme Goffman qui tend à inverser la perspective par ses notions de « situation » ou de « cadre » en « considérant les acteurs comme des supports de structures sociales préexistantes ». (Nizet, Rigaux, 2005, p.80)

Au préalable, nous reprenons les travaux théoriques rédigés sur la question pour faire un lien avec la sociologie de l'immigration et particulièrement sur la question de l'intégration. Nous évoquons et définissons par la suite les politiques d'intégrations du Canada et du Québec pour avoir une vision macrosociologique, et pour comprendre les enjeux et les difficultés vécues par les réfugiés dans leur nouvelle société d'accueil d'un point de vue microsociologique.

0.3 Méthodologie

Pour mener à bien cette recherche, nous avons décidé d'utiliser les techniques qualitatives inspirées de l'ethnométhodologie et particulièrement les entretiens semi-

directifs « l'enquêteur connaît tous les thèmes sur lesquels il doit obtenir les réactions de l'enquêté mais l'ordre et la manière dont il les introduira sont laissés à son jugement, la consigne de départ étant seule fixée » (Ghiglione, Matalon, 1998, p.58)

Nous avons également pratiqué l'observation participante. Ce choix d'investigation est pour cette recherche le meilleur moyen de refléter une réalité tout en ne perdant pas de vue l'objectif de mettre en avant les points forts et faibles des interactions entre les réfugiés et la société québécoise. Comme l'ont formulé en 1924 Bingham et Moore : « l'interview est une conversation avec un but » (Ghiglione, Matalon, 1998, p.58)

Nous avons effectué une grille d'entretien qui nous permet durant l'entretien de cibler nos objectifs. Celle-ci comporte 6 grandes parties (voir annexe p.152) avec chacun des objectifs bien spécifiques que nous dégagons dans notre ultime chapitre de l'analyse des données.

Nous avons réalisé 13 entretiens 7 à Montréal 6 à Québec. Nous avons utilisé la méthode appelée « boule de neige » c'est-à-dire que nous sommes rentrés en contact avec un Colombien lors d'une conférence qui nous a présenté d'autres personnes. Nous avons également fait appel à des associations non lucratives d'aide aux nouveaux arrivants c'est l'association Scalabrini de Montréal pour Réfugiés et Immigrants et particulièrement le coordonnateur Ricardo Ullua qui nous a mis en contact avec des personnes colombiennes réfugiés. Nous avons établi plusieurs critères expliqués dans notre second chapitre.

0.4 Les objectifs et limites de notre recherche

Très fortement inspiré des sociologues américains, nos objectifs pourront être atteints grâce à une investigation qualitative. Grâce à l'influence du « macro » sur le « micro », nous étudions les interactions entre les réfugiés colombiens et la société québécoise. Notre grille d'entrevue permet de cibler différentes caractéristiques

communes aux répondants, dans le but d'établir une approche sociologique de l'intégration socioculturelle de cette communauté. Selon l'hypothèse d'Erving Goffman:

Il y a entre eux « un couplage flou ». Ceci signifie qu'il n'y a pas de déterminisme simple allant du macrosociologique vers le microsociologique, ni inversement. En fait, différents cas de figure peuvent être observés. Tantôt le niveau microsociologique influence le niveau macrosociologique ; tantôt c'est à l'inverse le niveau macro qui influence le niveau micro ; tantôt on observe une autonomie du niveau micro : ce qui se passe dans l'interaction peut alors être expliqué par l'ordre de l'interaction, sans qu'il ait lieu à faire intervenir une quelconque explication macrosociologique. (Nizet, Rigaud, 2005, p.98)

Nous cherchons donc à démontrer quels liens existent dans ce cas en particulier. Notre recherche reste exploratoire et nous n'avons pas la prétention de globaliser pour l'ensemble des réfugiés du Québec et du Canada. À travers les 13 entrevues effectuées nous aimerions comprendre l'approche interactionniste et les deux niveaux (micro et macro) pour savoir s'ils s'influencent dans le processus d'intégration. Nous restons ainsi dans l'approche microsociologique avec le défi de faire le lien avec le niveau macrosociologique en s'appuyant sur le modèle d'intégration québécois.

0.5 La structure de notre recherche

Pour répondre à notre problématique, nous avons rédigé trois chapitres. Le premier, consiste à définir de manière juridique la catégorie du réfugié et pour répondre à cela, nous nous sommes appuyés sur des textes référant au Droit international, à des textes gouvernementaux et à divers rapports. Nous faisons un bref descriptif de la situation en Colombie pour comprendre la fuite des réfugiés colombiens de leur pays et leur arrivée au Canada et au Québec. Nous terminons par le portrait de la société québécoise. Ce chapitre permet de définir nos deux catégories. D'une part, nous clarifions la définition du réfugié et l'appliquons au cas spécifique du réfugié colombien. D'autre part, nous décrivons brièvement la société québécoise.

Notre second chapitre est l'approche théorique qui met en exergue notre revue de littérature avec l'apport sociologique de différents auteurs ayant travaillé sur les thèmes d'immigration et d'intégration. Une partie est consacrée à la description des politiques d'intégration mises en avant par le gouvernement fédéral et provincial.

Celle - ci ne se veut pas exhaustive, mais dresse un rapide portrait de cette littérature. Nous poursuivons par notre cadre théorique pour permettre de faire le pont avec notre travail de terrain. Nous terminons ce chapitre par notre méthodologie pour expliquer et justifier notre terrain.

Notre dernier chapitre, met en avant les résultats de notre terrain avec la mise en parallèle du travail théorique pour pouvoir répondre à notre problématique qui est reprise dans la conclusion.

CHAPITRE I

LES RÉFUGIÉS

Dans ce chapitre, nous exposons les principales caractéristiques de la catégorie des migrants afin de mieux saisir leur complexité. Ainsi, nous portons un regard sociologique et critique sur le processus d'intégration socioculturelle des migrants. Nous terminons ce chapitre par un bref portrait des politiques d'intégration canadienne et québécoise pour suivre la réalité dans laquelle les réfugiés évoluent.

1.1 Le regard législatif et statistique

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale se mettent en place diverses organisations pour la défense des Droits de l'Homme. Par exemple, la Société des Nations adoptera lors d'une conférence spéciale du 28 juillet 1951 la Convention de Genève :

C'est au début du XXe siècle qu'un corpus de lois internationales, de conventions et de principes directeurs destinés à protéger les réfugiés, a été esquissé par la Société des Nations, précurseur de l'ONU. Le 28 juillet 1951, cet effort s'est matérialisé par l'adoption, lors d'une conférence spéciale des Nations Unies, de la Convention relative au statut des réfugiés. (UNHCR, p.4, 2007)

Au départ, cette Convention a pour principal objectif de cibler les réfugiés européens déracinés pendant la Seconde Guerre mondiale. Seulement en 1967 le

protocole de New York est mis en place pour prendre en compte les réfugiés du monde entier, et c'est ainsi que le prolongement de la Convention de Genève déclare :

Considérant que la Convention relative au statut des réfugiés signée à Genève le 28 juillet 1951 ne s'applique qu'aux personnes qui sont devenues réfugiées par suite d'événements survenus avant le 1er janvier 1951 [...] Considérant qu'il est souhaitable que le même statut s'applique à tous les réfugiés couverts par la définition donnée dans la Convention sans qu'il soit tenu compte de la date limite du 1er janvier 1951 (Protocole 1967,p.1)

Cependant, les représentants du Haut Commissariat des réfugiés (UNHCR) constatent que :

La nature des mouvements migratoires a profondément changé ces dernières années et le nombre de personnes se déplaçant n'a cessé d'augmenter, aboutissant parfois à une remise en cause de la Convention. Aujourd'hui, l'UNHCR vient en aide à près de 33 millions de personnes, dont la moitié est constituée de réfugiés et de demandeurs d'asile. (UNHCR, p.5, 2007)

Malgré ce constat, la Convention « demeure la pierre angulaire de la protection des réfugiés ». Qu'est-ce qu'un réfugié? Parmi les nombreux articles, de la Convention le premier définit :

Un réfugié comme une personne qui se trouve hors de son pays d'origine ou de résidence habituelle et qui ne peut y retourner parce qu'elle craint d'y être persécutée pour des motifs liés à :

- sa race
- sa religion
- ses opinions politiques
- sa nationalité

son appartenance à un certain groupe social, comme les femmes ou les personnes ayant une orientation sexuelle particulière. (Convention de Genève, article premier⁷)

Le Protocole de 1967 lèvera les restrictions géographiques énoncées après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, ces deux textes législatifs ont une portée « universelle » signée par les trois quarts des États du monde. 147 pays, dont entre autres, la France, le Canada, les États-Unis, l'Espagne et la Suisse ont signé cette Convention. Ils se sont ainsi engagés à porter secours aux réfugiés. Mais comment s'effectue la protection envers les réfugiés? La protection des réfugiés relève de la responsabilité des États d'accueil comme le stipule l'article 3 de la Convention : « Les États contractants appliqueront les dispositions de cette convention aux réfugiés sans discrimination quant à sa race, la religion ou le pays d'origine.⁸ »

Chaque État est donc responsable quant à la protection des réfugiés. De plus, comme le stipule l'article 12 sur le statut personnel du réfugié :

1. Le statut personnel de tout réfugié sera régi par la loi du pays de son domicile ou, à défaut de domicile, par la loi du pays de sa résidence.
2. Les droits, précédemment acquis par le réfugié et découlant du statut personnel, et notamment ceux qui résultent du mariage, seront respectés par tout État contractant, sous réserve, le cas échéant, de l'accomplissement des formalités prévues par la législation dudit État, étant entendu, toutefois, que le droit en cause doit être de ceux qui auraient été reconnus par la législation dudit État si l'intéressé n'était devenu un réfugié⁹.

⁷Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, 1950, *Convention relative au statut des réfugiés*. En ligne. <<http://www2.ohchr.org/french/law/refugies.htm>>. Consulté le 24 septembre 2010.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

L'article 2 stipule quant à lui que : « tout réfugié a, à l'égard du pays où il se trouve, des devoirs qui comportent notamment l'obligation de se conformer aux lois et règlements ainsi qu'aux mesures prises pour le maintien de l'ordre public. ¹⁰»

Comme on peut le constater dans ces deux articles, le réfugié doit se plier aux lois et règlements du pays d'accueil comme tout autre citoyen. Ainsi, à la lumière de nos recherches sur les réfugiés, nous pouvons nous demander comment une personne qui est forcée à quitter son pays s'approprie-t-elle les nouvelles règles et lois d'un pays d'accueil dont le choix de la destination n'a pas été forcément délibéré? Comment perçoit-il ses lois et règles? Quel est l'impact de ces lois dans la vie quotidienne d'un réfugié?. Nous avons pu lire dans l'article de Stéphanie Arsenault¹¹:

Ils ne connaissent pas leurs droits, pas plus que les lois du pays et sont constamment craintifs de se voir commettre un impair punissable. «Les lois sont si rigides ici! Quand j'ai su que mon garçon ne pouvait pas courir et sauter, j'ai failli ne pas signer le bail, j'étais estomaquée. Et on entend plein de rumeurs entre nous, comme par exemple, si on parle fort à notre femme, on peut aller en prison ou la police peut venir. C'est angoissant.

Nous avons ici un bref aperçu des difficultés d'intégration que vont rencontrer les réfugiés. Nous développerons celles-ci dans la partie suivante intitulée : les difficultés de l'immigration.

Pour terminer cette partie, portons un regard statistique sur les réfugiés. Le Haut Commissariat des Réfugiés (HCR) dans son rapport en 2009¹² récence à 42

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Stéphanie Arsenault, 2001, « La Colombie : Premier producteur de réfugiés en Amérique », *Bulletin Vivre ensemble*, vol. 9, no 33. En ligne. <http://www.revuerelations.qc.ca/ve/archives/themes/mi/miarsenault_33.htm>. Consulté le 27 septembre 2009.

¹² L'Agence des Nations Unis pour les réfugiés (UNHCR), 2009, Tendances mondiales en 2008 : Réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés, personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays et apatride. En ligne.

millions de personnes déracinées : « Fin 2008, il y avait quelque 42 millions de personnes déplacées de force dans le monde. Ce chiffre comprend 15,2 millions de réfugiés, 827 000 demandeurs d'asile (cas en suspens) et 26 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. » (UNHCR, 2009, p.2)

C'est le Pakistan qui accueille le plus de réfugiés : « Le Pakistan est l'hôte du plus grand nombre de réfugiés dans le monde (1,8 million), suivi de la République arabe syrienne (1,1 million) et de la République islamique d'Iran (980 000) ». (*Ibid.*, p.2)

Le HCR estime que « Les pays en développement sont les hôtes de quatre cinquièmes des réfugiés. Sur la base des données disponibles pour 8,8 millions de réfugiés, le HCR estime que la moitié des réfugiés dans le monde résident dans les zones urbaines et un tiers dans des camps ». (*Ibid.*, p.2)

Soulignons également que : « Les femmes et les filles représentent en moyenne 49 % des personnes relevant de la compétence du HCR. Elles constituent 47 % des réfugiés et des demandeurs d'asile et la moitié des personnes déplacées et des rapatriés (réfugiés). Quarante-quatre pour cent des réfugiés et des demandeurs d'asile sont des enfants de moins de 18 ans » (*Ibid.*, p.2)

De plus, remarquons « qu'un réfugié sur quatre dans le monde est originaire d'Afghanistan. Bien que des réfugiés afghans résident dans 69 pays d'asile à travers le monde, 96 % d'entre eux vivent au Pakistan et en République islamique d'Iran » (*Ibid.*, p.2) Nous retiendrons cette conclusion émise de ce rapport :

L'analyse des données relatives aux réfugiés met en évidence quelques caractéristiques majeures.

Premièrement, quatre réfugiés sur cinq vivent dans les pays en développement. Deuxièmement, plus des trois quarts des réfugiés dans le monde cherchent asile dans les pays voisins ou dans la même région. Troisièmement, les informations disponibles indiquent qu'un réfugié sur deux vit en zone urbaine. (*Ibid.*, p.4)

Cette information peut se comparer à celles des réfugiés colombiens, qui avant de venir au Canada se réfugient dans des pays voisins comme l'Équateur, le Salvador, ou le Venezuela : « Les données statistiques disponibles démontrent que la plupart des réfugiés restent dans leur région d'origine et fuient vers les pays voisins » (*Ibid.*, p.7). Le HCR a dénombré en 2008 : « 82 300 Colombiens en Équateur ». (*Ibid.*, p.7). La baisse du nombre de réfugiés est mise en exergue par le rapport du HCR :

La diminution du nombre des réfugiés a été constatée dans presque toutes les grandes régions, mais surtout aux Amériques (-19 %) et au Moyen-Orient et Afrique du Nord (-14 %). Dans les deux cas, toutefois, la diminution a résulté d'une révision des estimations plutôt que de mouvements de population. (*Ibid.*, p.7)

Pour finir ce portrait statistique de la population réfugiée dans le monde en 2008, il est à noter que :

Le nombre des décisions positives rendues aux demandeurs d'asile¹³ a augmenté en 2008 dans toutes les grandes régions, à l'exception de l'Europe, où la mise en place de politiques de l'asile plus strictes dans quelques pays pourrait avoir entraîné un recul des taux de reconnaissance, malgré le nombre élevé des demandes.

¹³ Les demandeurs d'asile sont des personnes qui «ont quitté leur pays afin de se placer sous un régime de protection internationale et attendent qu'un État ou le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) prennent position sur leur demande du statut de réfugié. Tant qu'une décision définitive n'a pas été prise sur leur statut, ils ne peuvent pas être renvoyés dans leur pays d'origine ». En ligne. < <http://www.amnestyinternational.be/doc/article11751.html>>. Consulté le 17 septembre 2010.

Par ce regard législatif et statistique, nous montrons ainsi la complexité de ce phénomène migratoire. Que ce soit sur le plan législatif, politique ou encore humanitaire, la question des réfugiés reste souvent mis à l'écart par les politiques des pays d'accueil : « Ils semblent en effet présenter en général peu d'intérêts pour les différents paliers de gouvernement, les institutions publiques et les chercheurs, même si leurs études à leurs sujets tendent à augmenter. » (Berthot, Frigault, Jacob, Lévy, 1998, p.8).

Le HCR propose trois solutions pour les réfugiés : le rapatriement volontaire dans le pays d'origine dans des conditions satisfaisantes de sécurité et de dignité, l'intégration au niveau local dans le pays hôte et la réinstallation dans un pays tiers. La dernière solution a pour but de permettre aux réfugiés de vivre dignement : « la réinstallation est l'expression concrète d'une volonté de protéger les réfugiés et de défendre les droits de l'Homme » (UNHCR, 2003, p.3)

Dans notre prochaine partie, nous analyserons la place du Canada qui fait partie des 16 pays de réinstallation. Il a accueilli en 2008, 10800 réfugiés dans ce programme de solution durable : « En 2008, un total de 88 800 réfugiés ont été admis par 16 pays de réinstallation, dont les États-Unis d'Amérique (60 200), l'Australie (11 000), le Canada (10 800), la Suède (2200), et la Finlande (750). » (UNHCR, 2009, p.11)

1.2 Les réfugiés au Canada

1.2.1 Généralités

Actuellement au Canada les ressortissants de cinq pays peuvent présenter une demande « de rétablissement de l'extérieur du Canada : la République démocratique

du Congo, le Soudan, El Salvador, le Guatemala, la Colombie, et la Sierra Leone¹⁴. » Cela ne stipule pas que seuls les ressortissants de ces cinq pays peuvent avoir le statut de réfugiés, mais plutôt qu'ils peuvent déposer directement une demande aux consulats canadiens situés à Nairobi (Kenya) pour la République démocratique du Congo, au Caire (Égypte) pour le Soudan, au Guatemala (Guatemala) pour le Salvador et le Guatemala, à Bogota (Colombie) pour la Colombie, et à Accra (Ghana) pour la Sierra Leone.

Ainsi les réfugiés de ces pays, n'ont pas besoin d'être recommandés par un organisme comme le Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR) ou un groupe de parrainage privé.

Dans notre partie, nous allons nous appuyer sur le rapport¹⁵ d'Elena Bessa qui est animatrice en relations interculturelles à l'arrondissement Verdun. Elle nous explique la procédure que les réfugiés doivent suivre pour venir au Canada :

Le système d'asile canadien reconnaît deux groupes de réfugiés :

1) les réfugiés en réinstallation, i.e. les personnes parrainées avant leur arrivée au Canada par le gouvernement du Canada ou par des groupes de Canadiens; 2) les personnes qui présentent une demande d'asile dès leur arrivée au Canada (par le réseau routier, par avion ou par bateau). La demande d'asile peut se faire à tous les points d'entrée au Canada (un poste frontalier, un aéroport ou un port de mer), dans un centre d'Immigration Canada ou dans un bureau de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Pour être accepté à titre de réfugié pris en charge par l'État, un ressortissant étranger doit se trouver à l'extérieur du Canada et être reconnu par le gouvernement fédéral comme réfugié au sens de la Convention de Genève (outre frontières), personne de pays source ou personne de pays d'accueil¹⁶.

¹⁴ Citoyenneté et Immigration Canada. En ligne. <<http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/exterieur/source-demande-qui.asp>>. Consulté le 28 novembre 2008.

¹⁵ Elena Bessa. , 2009, « Rapport d'évaluation du projet soutien aux familles immigrantes de l'organisme Casa Cafè », Montréal, 53p.

¹⁶ Voici les catégories des réfugiés et personnes protégées à titre humanitaire outre frontière :

Le premier groupe était probablement en attente dans un des nombreux camps de réfugiés internationaux en situation d'urgence où les réfugiés ont eu le privilège d'être choisis pour être réinstallés au Canada¹⁷. Ces personnes reçoivent le statut de résident permanent (immigrant reçu) au moment de leur arrivée au Canada. Le deuxième groupe constitué par des personnes qui réussissent à s'enfuir de leur pays ou de leur situation, après avoir présenté une demande d'asile selon la procédure prévue, doit attendre une audience devant lancer les étapes pour déterminer le statut de réfugié¹⁸. (Bessa, 2009, p.16)

C'est donc la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié (CISR)¹⁹, ou un tribunal administratif indépendant, ou le ministre de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)²⁰ qui décident d'attribuer le statut de réfugié après un examen des risques de la personne. Si ces risques ne sont pas jugés comme une atteinte à la personne, l'individu sera renvoyé dans son pays. Mais dans tous les cas, comme le conclut Elena Bessa dans son rapport :

a) Réfugié au sens de la Convention de Genève (outre frontières) : personne qui se trouve hors de son pays, qui craint avec raison d'y être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques. Elle n'a pas d'autre solution durable que le rétablissement.

b) Personne de pays source : personne qui se trouve dans son propre pays. Ce pays apparaît sur une liste établie par le CIC. La situation qui prévaut dans ce pays a de graves conséquences personnelles pour elle. Elle n'a pas d'autre solution durable que le rétablissement. En avril 2007, la liste des pays sources comprenait la Colombie, la République démocratique du Congo, le Salvador, le Guatemala, la Sierra Leone et le Soudan.

c) Personne de pays d'accueil : personne qui se trouve hors de son pays. La situation qui prévaut dans son pays a de graves conséquences personnelles pour elle. Elle n'a pas d'autre solution durable que le rétablissement.

¹⁷ Concernant les réfugiés de l'extérieur du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada sélectionne les personnes qui souhaitent se réinstaller au Canada selon trois catégories : les réfugiés au sens de la convention; les personnes de pays d'accueil; les personnes de pays source. Par ailleurs, le programme de rétablissement est accessible aux personnes qui ne répondent pas entièrement à la définition de réfugié au sens de la Convention, mais qui subissent les conséquences graves et personnelles d'une guerre civile, d'un conflit armé ou d'une violation massive des droits de la personne.

¹⁸ Les demandeurs d'asile sont des personnes qui demandent la protection au Canada, elles peuvent être ou non des réfugiées

¹⁹ Commission de l'Immigration et du statut de réfugié. En ligne. <<http://www.irb-cisr.gc.ca/fra/pages/index.aspx>>. Consulté le 12 mai 2010.

²⁰ Citoyenneté et Immigration Canada. En ligne. <<http://www.cic.gc.ca/francais/index.asp>>. Consulté le 28 novembre 2008.

Le gouvernement fédéral possède la responsabilité exclusive de reconnaître le statut de réfugié. Le demandeur d'asile doit, tout d'abord, remplir un formulaire de renseignements personnels (IMM 5611) et le soumettre à la CISR. Toutes les demandes admissibles sont transférées à la Division de reconnaissance du statut de réfugié de la CISR. La CISR coordonne un processus quasi judiciaire statuant sur les demandes du statut de réfugié soumises par CIC et l'ASFC. Ce processus est conçu de manière à garantir des décisions équitables et cohérentes qui respectent le droit canadien, les obligations internationales du pays ainsi que sa tradition humanitaire. La CISR examine chaque demande d'asile afin de rendre une décision à son sujet. Dans cette décision, la CISR tient compte des facteurs tels que le pays à l'égard duquel la demande d'asile est présentée et la nature de la demande elle-même. La CISR oriente la demande vers un des trois processus suivants : processus accéléré, processus de la voie rapide et audition complète. (*Ibid.*, p.16)

Une fois cette étape passée, le réfugié assistera à :

Une audience de reconnaissance du statut de réfugié devant un commissaire de la CISR. Les demandeurs d'asile sont évalués sur la base de trois critères : selon qu'ils répondent à la définition de « réfugié » de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada, leur nécessité de rétablissement au Canada et leur capacité à s'établir au Canada. Dans des cas exceptionnels et si toutes les évidences sont claires, il est possible que le demandeur soit admis sans audience. La reconnaissance du statut de réfugié permet d'obtenir le droit d'établissement au Canada. Ce droit est conféré simultanément à l'ensemble des membres de la famille (conjoint/e et enfants) se trouvant au Canada ou à l'étranger à l'intérieur d'un délai réglementaire de 180 jours. (*Ibid.*, p.17)

Nul aujourd'hui ne peut ignorer le trafic des faux réfugiés. C'est une réalité que le réfugié doit, pendant le processus de sa demande, prendre en compte, car, en effet, le demandeur d'asile va devoir prouver que sa demande est recevable. Certains critères l'empêchent de demander son statut de réfugié si :

- La personne a déjà obtenu l'asile au Canada ou dans un autre pays;
- On lui a déjà refusé l'asile au Canada;

- La personne est arrivée au Canada, directement ou indirectement, d'un tiers pays sûr où elle aurait pu demander l'asile;
- La personne représente un risque pour la sécurité, a violé des droits humains ou des droits internationaux, ou a commis un crime grave ou a participé à des activités de crime organisé. (*Ibid.*, p.17)

Le demandeur d'asile qui voit sa demande rejetée, aura deux alternatives :

- 1) la présentation d'un recours à la Cour fédérale en vue d'un contrôle judiciaire de la décision de la CISR.
- 2) La présentation auprès de CIC d'une demande d'évaluation des risques de retour. (*Ibid.*, p.17)

Si le demandeur d'asile n'exerce pas ces recours, il devra quitter le Canada et retourner dans son pays d'origine.

1.2.2 Les responsabilités fédérales et provinciales

Au Canada, les processus liés à l'immigration sont répartis entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Quelles sont donc les responsabilités du Canada et du Québec ?

Suite à l'échec de l'Accord du lac Meech²¹, le Canada et le Québec signeront un accord :

Le 5 février 1991, l'honorable Barbara McDougall, ministre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, et Madame Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, ont

²¹ Le 22 juin 1990, L'échéance prévue pour la ratification de l'accord du lac Meech par les provinces se termine sans l'appui du Manitoba et de Terre-Neuve. L'échec de cet accord, qui visait à faire sortir le Québec de son isolement constitutionnel, entraînera un regain du mouvement nationaliste québécois [...]elon les dispositions de l'entente dite du lac Meech, chaque province avait trois ans pour faire ratifier l'accord par sa législature. L'approbation de l'Assemblée nationale du Québec est acquise dès 1987. Mais, en juin 1990, les législatures de Manitoba et de Terre-Neuve n'ont toujours pas ratifié l'accord, ce qui confirme son échec le 22 juin. Plus d'informations sur le site web *Bilan du siècle*. En ligne. < <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/3504.html>>. Consulté le 10 janvier 2010.

signé l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubins, qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 1991²².

Cet accord présente des ressemblances avec l'entente Couture-Cullen de 1978 qui a donné des rôles à jouer au Québec et au Canada en matière d'immigration :

Le Canada et le Québec ont des ententes en matière d'immigration depuis 1971, l'Entente Couture-Cullen de 1978 étant la troisième du genre. En vertu de cette entente, le Québec a joué un rôle important à l'égard des immigrants indépendants, c'est-à-dire, ceux qui sont sélectionnés selon des facteurs économiques et sociaux visant à évaluer leur aptitude à s'adapter et à apporter une certaine contribution à la province. Dans ce but, le Québec a promulgué son propre système de points d'appréciation, qui, tout en reprenant de nombreuses caractéristiques du système fédéral, en diffère sous quelques importants rapports. En vertu de l'Accord, le Québec joue toujours le même rôle en ce qui concerne les immigrants indépendants, et son droit de sélectionner tout autre immigrant auxquels les critères de sélection s'appliquent actuellement ou risquent de s'appliquer dans l'avenir est formellement énoncé. À de nombreux égards toutefois, l'Accord ressemble à l'ancienne entente. » (Young, 2004, p.4)

L'article 2 de l'étude de Margaret Young met en exergue le rôle de l'un et de l'autre pour le choix des réfugiés :

Le Québec est responsable de la sélection, de l'accueil et de l'intégration des immigrants à destination du Québec, et le Canada s'engage à ne pas admettre au Québec les immigrants indépendants, ni les réfugiés qui ne répondent pas aux critères de sélection du Québec sauf en ce qui concerne l'arbitrage des revendications du statut de réfugié présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada » (*Ibid.*, p.5)

²² Margaret Young, revu en septembre 1998, *L'immigration : l'accord Canada - Québec*, Gouvernement du Canada. En ligne. <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp252-f.htm#APER%C3%87Utxt>>. Consulté le 10 janvier 2010.

En d'autres termes, le Québec sélectionne ses immigrants, mais le Canada « reste responsable des normes et objectifs nationaux relatifs à l'immigration, de l'admission de tous les immigrants, ainsi que de l'admission et du contrôle des visiteurs. » (*Ibid.*, p.5)

Concernant les réfugiés l'auteur se réfère aux articles 17 à 20 :

Comme par le passé, le Canada est seul responsable du traitement des revendications de statut de réfugié présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada. En ce qui concerne les réfugiés et d'autres personnes en situation semblable sélectionnés à l'étranger, le Canada détermine qui est un réfugié et quelles sont les personnes en situation semblable, tandis que le Québec choisit ceux qui, à son avis, sont les plus à même de s'établir au Québec. L'Accord ajoute un droit de veto explicite à propos de l'admission des réfugiés, que ne renfermerait pas l'Entente Couture-Cullen (« [...] le Canada n'admet pas un réfugié [...] à destination du Québec qui ne répond pas aux critères de sélection du Québec».)

Le Québec s'engage également à accepter un nombre approprié de réfugiés et de personnes en situation semblable sélectionnés à l'étranger. (*Ibid.*, p.7)

Pour récapituler, les responsabilités du gouvernement du Canada²³ sont :

- L'admission et la présence des ressortissants étrangers au Canada;
- L'octroi d'un titre de séjour permanent ou temporaire;
- La reconnaissance du statut de réfugié et l'octroi de la résidence permanente aux réfugiés acceptés;

Les Responsabilités du gouvernement du Québec²⁴ sont :

²³Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. En ligne.

<<http://www.irb.gc.ca/Fra/brdcom/abau/Pages/index.aspx>>. Consulté le 12 mai 2010.

²⁴Gouvernement du Québec, Immigration et Communautés culturelles, 2008-2010, *L'immigration au Québec. Partage des responsabilités Québec-Canada*. En ligne.

- La sélection des immigrants de la catégorie des indépendants, de même que les réfugiés et les personnes en situation semblable;
- L'autorisation de certains séjours temporaires et la délivrance d'un certificat d'acceptation (CAQ);
- L'accueil et l'intégration linguistique, culturelle et économique des immigrantes.

1.3 Les réfugiés colombiens

1.3.1 Caractéristiques de notre choix

Lorsque nous avons choisi de travailler sur les réfugiés, il fallait que nous choisissions un des pays considérés par le Haut Commissariat des Réfugiés (UNHCR), comme étant un pays où les populations fuient. Le choix s'est fait de manière naturelle. Nous avons suivi l'actualité en Colombie. Nous voulions travailler sur un pays d'Amérique du Sud, et non sur un pays d'Afrique ou d'Asie. Pourquoi pas le Salvador ou le Guatemala? Pour des raisons personnelles, mais aussi sociologiques. Nous avons beaucoup entendu parler de la Colombie et de ses problèmes. Notamment sur la scène publique française avec l'enlèvement d'Ingrid Betancourt. Nous voulions nous pencher sur la complexité colombienne « avec un conflit qui déchire le pays depuis plus de 50 ans et qui va en s'aggravant depuis les années 1980. » (UNHCR, 2006, p.3)

Nous avons ainsi très vite été sensibilisés à la question des déplacements internes des populations, mais aussi des déplacements transnationaux. De plus, c'est

après avoir commencé les premières recherches que nous avons ciblé ce groupe. Nous avons pu lire le 7 septembre 2009 dans un article journalistique²⁵:

D'après le Haut Commissariat aux Réfugiés (UNHCR), la Colombie a le douteux privilège d'être le pays comptant le plus de personnes déplacées au monde. Elle dépasse le Soudan, l'Afghanistan et même l'Irak. Plus de trois millions de Colombiens ont dû quitter leur foyer et abandonner tous leurs biens pour rester en vie.

On compte beaucoup plus d'un million de personnes déplacées depuis 2002, c'est-à-dire depuis que le gouvernement d'Uribe est en place. En réalité, les déplacements n'ont jamais cessé. Leur nombre a légèrement baissé en 2002 et 2003, pour augmenter par la suite jusqu'au sommet de l'année passée.

Assiégés par l'Armée qui les oblige à coopérer dans la lutte contre les FARC, assassinés par les FARC, qui les éliminent parce qu'ils coopèrent avec l'armée, et par les paramilitaires au service d'intérêts économiques et politiques, traqués par les narcotrafiquants et les marchands d'armes, les indigènes n'ont d'autre choix que de quitter leurs villages.]Le traumatisme est énorme, car le lien à la terre, à leur village et à leur environnement est fondamental pour eux. (Marcela Águila Rubín, 2009).

Nous voulions aussi aller contre toutes les prénotions, tous les stéréotypes d'un pays complexe qui se résume souvent par l'opinion publique comme un pays où la drogue et la corruption sont les principales caractéristiques.

Nous voulions par une recherche sociologique, étudier ces réfugiés obligés de quitter leur pays. Nous voulions démêler les enjeux de cette immigration au Québec et de l'intégration de ces réfugiés dans cette nouvelle société.

Nous n'avons pas voulu travailler sur les déplacements internes pour deux raisons principales. La première concerne le contexte géographique; travailler sur les

²⁵ Marcela Águila Rubín, 2009, « Silence, on tue les peuples indigènes de Colombie » Journal hebdomadaire *Swiss Info*. En ligne. 7 septembre. <http://www.swissinfo.ch/fre/a_la_une/Silence_on_tue_les_peuples_indigene_de_Colombie.html?siteSect=105&sid=11169415&rss=true&ty=st>. Consulté le 27 septembre 2009.

déplacements internes signifiait alors faire notre terrain en Colombie. Ceci paraissait compliqué à réaliser, car il aurait fallu se déplacer plusieurs mois dans ce pays. La seconde raison est notre intérêt à saisir les enjeux des interactions entre la communauté colombienne de personnes réfugiées et la société québécoise.

1.3.2 Le conflit politico-social colombien

Lors d'une conférence à l'UQÀM sur « Ingrid Betancourt, les FARCS, et le conflit colombien entre mythe et réalités ²⁶ » le conférencier Martin Movilla ²⁷ explique la naissance des FARC ²⁸ en 1962 qu'il résume comme « une organisation de guérilleros à inspiration communiste et marxiste qui s'oppose au gouvernement ». Au départ, les guérilleros sont des paysans qui vivent dans la jungle. Au fil du temps, beaucoup de personnes qui demandent l'asile vont rejoindre ce groupe armé pour s'élever contre le gouvernement. Ils sont présentés comme :

Les FARC sont des héritiers des soulèvements de 1948; ce sont des militants de gauche qui ont fondé ce groupe. Leur inspiration est directement marxiste avec une tendance léniniste (la lutte armée). [...] Leur objectif était la prise de pouvoir par la lutte armée pour établir un régime socialiste tel qu'on les a connus dans les années soixante, avec une réforme agraire radicale. Leur but est maintenant plus modeste, ils désirent une profonde réforme sociale et une réelle démocratie ²⁹.

Le gouvernement va riposter avec la formation des paramilitaires :

²⁶ Conférence organisée par le GRIPAL (Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique Latine) le 4 novembre 2009, à l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

²⁷ Journaliste colombien à Radio-Canada, spécialiste du conflit armé colombien

²⁸ FARC : Forces armées révolutionnaires de Colombie en espagnol : *Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia*

²⁹ Forces Armées Révolutionnaires de Colombie, Armée du Peuple. En ligne.

<<http://www.ikiru.ch/tonio/articles/le-conflit-colombien/forces-armees-revolutionnaires-de-colombie-armee-du-peuple>>. Consulté le 15 janvier 2010.

Pour mettre en échec les organisations d'opposition armée qui s'opposent à lui depuis plus de trente-cinq ans, l'État colombien a, de tout temps, employé une stratégie : détruire ou neutraliser le tissu social qui les soutient de façon réelle, potentielle ou présumée. Véritable terrorisme d'État, "la sale guerre" qu'il mène repose sur deux piliers fondamentaux : Les opérations cachées ou clandestines des forces militaires et la mise en place de groupes paramilitaires. Ces derniers sont le centre névralgique de la contre-insurrection menée par l'État et en particulier, par ses forces militaires.³⁰

En d'autres termes, les paramilitaires, eux, déclarent faire partie intégrante d'une stratégie contre-insurrectionnelle et lutter comme « organisation parallèle », disent leurs chefs, pour la défense des institutions de l'État. C'est-à-dire que toute personne qui aura une opinion, des idées ou un parti politique différent de l'État colombien sera poursuivie par les paramilitaires qui se résument finalement comme l'armée du gouvernement.

À mainte reprise et notamment en 1998, un processus de paix entre les FARC et le gouvernement sera mis en place, mais celui-ci n'aboutira finalement pas et sera vivement critiqué par les guérilleros.

Un élément essentiel de ce conflit concerne l'arrivée dans les années 1970-80 des narcotrafiquants sur la scène colombienne :

À partir du début des années 1970, la culture de la marijuana se diffuse dans diverses zones de la côte Atlantique. Elle est souvent le fait de petits paysans, mais certaines grandes familles traditionnelles de villes comme Santa Marta ne tardent pas à prendre part, soit à la culture elle-même, soit à l'acheminement de la production vers les ports. Des Colombiens

³⁰Hernando Calvo Ospina, 2003, « Un mariage de convenance sanguinaire. Les paramilitaires au cœur du terrorisme d'État colombien », *Le monde diplomatique*. En ligne. Avril 2003. <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/04/CALVO_OSPINA/10081>. Consulté le 7 septembre 2009.

interviennent dans les opérations de transfert vers les États-Unis, mais ces dernières sont le plus souvent effectuées par des Américains.³¹

Au départ, les guérilleros interdisent et réprimandent la production de coca, perçu aux yeux des guérilleros comme un commerce capitaliste, car les narcotrafiquants font du *business* avec les Américains. Mais, rapidement, les FARC utiliseront ce trafic pour faire plus d'argent.

On entre ainsi dans un conflit généralisé entre les narcotrafiquants la guérilla et les paramilitaires. Les conséquences deviendront destructrices : argent, armes, corruption, terreur :

Nous avons vu les collusions entre trafiquants, propriétaires et forces de l'ordre contre la guérilla et ses soutiens potentiels. Mais des accords tacites entre les trafiquants et les guérillas sont nécessaires pour permettre les expéditions de drogue. D'autres peuvent parfois être conclus pour réaliser des importations d'armes. [...] Les interférences et les collusions engendrent simultanément des divisions parmi tous les protagonistes. Cela est vrai parmi les forces de l'ordre ou les administrations régionales en fonction des complaisances que leurs membres sont soupçonnés d'avoir avec des narcotrafiquants comme cela l'est parmi le personnel politique.³²

1.3.3 La répercussion de ce conflit sur la population colombienne

C'est la population qui subit cette terreur souvent nommée *la violencia* « massacres, exodes, exactions, atrocités, peur, suspicion ne cessent d'y être à l'ordre du jour, affectant une population civile soumise à la loi du silence.³³ » Par exemple :

³¹ Daniel Pécaut, 1991, « Trafic de drogue et violence en Colombie », *Cultures & Conflits*, 03. En ligne. 31 décembre 2002. <<http://conflits.revues.org/index117.html>>. Consulté le 15 janvier 2010.

³² *Ibid.*

³³ Daniel Pécaut, hiver 1996- printemps 1997, « De la banalité de la violence à la terreur : le cas colombien », *Cultures & Conflits*, 24-25. En ligne. 27 mars 2007. <<http://conflits.revues.org/index2169.html>>. Consulté le 15 janvier 2010.

En 2006, plus de 11 000 Colombiens ont déposé des demandes d'asile dans les pays avoisinants. On retrouve de nombreux Colombiens dans les pays comme l'Équateur, la République bolivarienne du Venezuela, le Panama et le Costa Rica. À la fin de l'année, la présence de Colombiens relevant de la compétence de l'UNHCR a également été signalée au Brésil et au Pérou. (UNHCR, 2006, p.1)

Même si l'on retrouve une importante communauté colombienne en exil, la Colombie reste : « Un des pays au monde qui compte le plus grand nombre de personnes déplacées. Entre trois et quatre millions de personnes ont été obligées de fuir leur foyer et de trouver refuge ailleurs dans le pays; on estime que 500 000 autres se sont réfugiées dans les pays voisins »³⁴.

Le plus paradoxal, c'est que le gouvernement colombien continu à affirmer qu'il n'y a pas de conflit interne or :

Selon le Cabinet-conseil pour les droits humains et les personnes déplacées (CODHES), une organisation de défense des droits humains, plus de 380 000 personnes ont été obligées de fuir leur foyer en 2008, ce qui représente une augmentation de 24 % par rapport à 2007. Cette augmentation a été largement attribuée aux combats intenses entre les forces de sécurité et les groupes de guérilla, en particulier dans le sud du pays.³⁵

Souvent les personnes doivent partir pour survivre comme l'explique ce paysan :

Il y a des affrontements entre la guérilla et l'armée [...] La guérilla et l'armée disent aux gens de partir, qu'il va y avoir des affrontements [...] Les guérilleros arrivent et disent "collaborez avec nous, sinon vous partez". L'armée fait pareil. Qu'est-ce qui est le pire ? J'estime qu'en ce moment le

³⁴ Brian May, 2009, « Tout abandonner : le déplacement interne en Colombie. », *Amnesty International*. En ligne. 17 juillet. <<http://www.amnestyinternational.be/doc/article15002.html>>. Consulté le 15 janvier 2010.

³⁵ *Ibid.*

gouvernement fait des promesses qu'il ne tient pas. Les deux sont mauvais. (L. B. D. G., paysan de San José de Fragua, département du Caquetá, octobre 2008³⁶)

Ce conflit est dramatique et constitue sans aucun doute une atteinte aux Droits Humains comme le met en exergue ce rapport d'Amnistie International³⁷ :

Il en résulte une multitude d'atteintes aux droits humains : disparitions forcées, meurtres, enlèvements, tortures, utilisation d'enfants soldats et violences sexuelles à grande échelle dont les victimes sont principalement des femmes et des jeunes filles. Terrorisées par toutes les parties au conflit, de nombreuses communautés qui habitent dans les zones de combat n'ont eu d'autre choix que de fuir.

Une personne témoigne et raconte :

Les guérilleros m'ont attaché les mains. Ils m'ont fait marcher pendant une heure et demie. Cette nuit-là ils m'ont emmené quelque part dans la jungle. C'était terrible de penser à ma femme qui était sur le point d'accoucher et à mes enfants [...] Ils m'ont bousculé pour que je dise la vérité. Ils attendaient de nouvelles instructions du commandant pour me fusiller. À 7 heures du matin le lendemain ils ont reçu un appel [...] La personne qui appelait a dit : " je n'ai pas vraiment de décisions ferme du commandant. Relâchez ce fils de pute et dites-lui que dans deux heures il doit avoir quitté la région sans rien emporter." Ils m'ont relâché : "Tu as deux heures pour disparaître, on ne pardonne pas." J'étais à une heure et demie de la maison et il ne restait que trente minutes. Je suis revenu chez moi et j'ai vu le pire : ils avaient brûlé la maison et aussi la tronçonneuse, la télé, nos vêtements, tout... [J'avais] peur qu'ils arrivent. Je pleurais ; [j'ai] beaucoup de peine pour les enfants qui veulent du lait, des vêtements. (M. C., paysan de la municipalité de San Roque, département du Caquetá, septembre 2008³⁸)

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

Ces témoignages nous montrent à quel point la situation en Colombie est dramatique pour la population. De nombreuses Organisations non gouvernementales (ONG) comme la Croix rouge, le Haut Commissariat des Nations Unies (UNHCR), publient de nombreux rapports et agissent sur place pour essayer de permettre aux personnes déplacées de vivre dignement. Mais la situation reste complexe et implique des enjeux économiques importants que ce soit au niveau national ou international. Par exemple, Hugo Chavez a condamné l'entente américano-colombienne suite à « la signature, en octobre 2009, d'un accord américano-colombien permettant à l'armée américaine de faire usage d'au moins sept bases colombiennes »³⁹.

Le Canada à travers son programme actuel de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) a déboursé « en 2007-2008 pour des projets et initiatives en Colombie : 13,93 M\$ »⁴⁰. Le Canada a également mis en place un programme qui vise trois objectifs :

- Aider les Colombiens à combler leurs besoins fondamentaux et contribuer à protéger les droits des personnes touchées par le conflit qui dure depuis des décennies;
- Soutenir une participation équitable à la mise en place de structures favorisant la paix;
- Améliorer la capacité de la population de la Colombie à s'attaquer aux principales causes de la violence.⁴¹

Lors de la journée mondiale des réfugiés le 20 juin 2009, le Canada a mis en exergue son investissement pour accueillir les plus démunis : « chaque année, différents pays rétablissent sur leur territoire environ 100 000 réfugiés. De ce nombre,

³⁹ Latin Reporters, 2009, « Menace de guerre de Chavez : la Colombie va saisir l'ONU et l'OEA ». En ligne. 9 novembre. < <http://www.latinreporters.com/venezuelapol09112009.html>>. Consulté le 10 janvier 2010.

⁴⁰ Agence canadienne de développement international, La Colombie. En ligne. <<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/jud-129113216-mec>>. Consulté le 15 janvier 2010.

⁴¹ *Ibid.*

le Canada accueille un réfugié sur 10, soit de 10 000 à 12 000 réfugiés par année. [...] Les Colombiens constituent la plus importante population déplacée des Amériques »⁴².

Le rapport *Faits et Chiffres* publié en 2008 par Immigration Canada met en avant la Colombie comme le troisième pays derrière le Mexique et Haïti pour les demandes d'asile et du statut de réfugié. En effet, il y a eu en 2008 3329 demandeurs d'asile en provenance de la Colombie, ils étaient 2748 en 2007, 1421 en 2006. Nous remarquons une hausse constante depuis 1999 où il y avait seulement 640 entrées⁴³.

Cette augmentation symbolise bien les conséquences d'un conflit armé qui y règne depuis des années. Nous constatons ainsi les difficultés que les réfugiés pourront avoir en arrivant dans un pays d'accueil.

1.4 Les difficultés de l'immigration

Quand nous avons décidé de travailler sur ce sujet, nous nous sommes demandé comment des personnes qui quittaient leurs pays par obligation s'intégraient-elles dans leur société d'accueil?

Dans un premier temps, il est important de se demander qu'est-ce que s'intégrer et/ou qu'est-ce qu'être intégré? Expliqué dans les théories de l'intégration présentées dans notre deuxième chapitre, avec la définition de plusieurs chercheurs. Comme l'apport sociologique de Jocelyne Berthot, Louis-Robert Frigault, André Jacob et Joseph Lévy dans le numéro 26 des cahiers du centre de recherche sur l'immigration l'ethnicité et la citoyenneté, intitulée « de l'exil à l'espoir : l'intégration des réfugiés à Montréal », nous pouvons déjà supposer que des personnes qui arrivent au Canada

⁴² Citoyenneté Immigration Canada, 2009, *Journée mondiale des réfugiés*. En ligne. <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiqués/2009/2009-06-20.asp>>. Consulté le

après avoir fui leur pays risquent d'éprouver des difficultés majeures. Des obstacles que peuvent rencontrer les réfugiés au niveau de la compréhension de la langue notamment.

Si les réfugiés bénéficient des aides gouvernementales pour pouvoir se trouver des logements et subvenir à leurs besoins, ils devront, par ailleurs, s'appropriier un nouvel espace de vie. Mais alors, de quelle manière vivront-ils cela? Comment la société québécoise agira-t-elle par rapport à ces réfugiés? C'est ce que nous chercherons à découvrir dans nos entretiens.

Nous avons pu lire : « l'intégration des réfugiés dans la société québécoise n'est pas sans poser des problèmes complexes dans une collectivité peu préparée à la diversité ethnoculturelle ». (Berthot, Frigault , Jacob, Lévy, 1998,p.9)

Nous nous interrogeons également sur le lien qu'entretiennent les réfugiés avec leur pays d'origine : cette double appartenance comme l'a défini le sociologue Abdelmalek Sayad dans son ouvrage *l'immigration et les paradoxes de l'altérité*.

1.5 La question du trafic des faux réfugiés

Il est important dans le cadre de notre recherche d'aborder cette question. En effet, une des principales critiques qui nous a été faite lors de la présentation de notre recherche a été « oui, mais tous ne sont pas des vrais réfugiés », nous avons donc décidé d'approfondir cette interrogation.

Le trafic des faux réfugiés est une situation réelle au Canada, mis en image pas de nombreux journalistes. Nous pouvons lire, par exemple, dans un article de Radio

⁴³ Citoyenneté Immigration Canada, 2008, *Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires*, Faits et Chiffres. En ligne. <<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2008.pdf>> Consulté le 15 janvier 2010.

Canada intitulé *Immigration du trafic de réfugiés au Canada* mis à jour le jeudi 11 novembre 2007:

La frontière canadienne est-elle une passoire? Les journalistes Jean-Michel Leprince, de Radio-Canada, et Pablo Gomez Barrios et Martin Movilla, de Radio-Canada international, ont découvert l'existence d'un système complexe de trafic de réfugiés entre la Colombie et le Canada. [...] Des pots-de-vin versés à des employés d'ambassade permettent d'obtenir des visas pour le Canada ou les États-Unis, de fausses cartes d'identité ou même un vrai passeport mexicain permettant d'entrer au Canada sans visa. Tout cela pour la somme de 4000 \$.⁴⁴

Le journaliste Jean-Michel Leprince explique comment le documentaire a été fait, il nous dit :

Une fraude qui partait de la Commission des Droits Humains du Sénat de la Colombie qui s'était organisé à l'intérieur du sénat de la Colombie ça a fait scandale en Colombie il y a eu des poursuites et après ça été étouffé. [...] Maintenant l'ambassade s'est fermé beaucoup de Colombiens, mais il n'y a pas que les Colombiens il y a beaucoup d'autres gens, d'autres pays Afghanistan, Pakistan... c'est général on a pris cet exemple-là. Ces gens se retrouvent coincés aux États-Unis se rendent compte que c'est au Canada qui peuvent avoir un statut de réfugiés donc là il faut s'y rendre [...] En ce moment il y a des passeurs qui font traverser illégalement ces gens des États-Unis au Canada en fraude et une fois au Canada ils demandent et ça, c'est normal le statut de réfugiés, mais avant de comparaitre ça prend entre 1 an et 2 ans le dossier est examiné par un commissaire. Alors là il faut se faire un dossier si on est un vrai réfugié s'est assez facile de prouver que l'on est persécuté, mais on peut aussi s'acheter un faux dossier [...] Le processus complet de quitter la Colombie, arriver aux États-Unis, puis au Canada faire un faux dossier pourrait aller jusqu'à 15000 \$. La façon dont

⁴⁴ Radio Canada, 2007, « Du trafic de réfugiés au Canada », émission *Enquête*. En ligne. 11 octobre. <<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/National/2007/10/10/002-enquete-faux-refugies.shtml>>. Consulté le 20 novembre 2007.

le système est géré avec ses failles fait qu'un maximum de gens essaie d'en profiter.⁴⁵

Soulignons, que ce reportage a été fait en octobre 2007 et que depuis il y a eu d'importants changements en matière d'immigration.

Dans un premier temps, depuis l'été 2009 les Mexicains ont besoin d'un visa pour entrer au Canada même pour présenter une demande d'asile. Ce qui signifie que le Colombien qui pour 4000 \$ achetait un passeport mexicain pour entrer plus facilement sans visa sur le sol canadien ne peut plus aujourd'hui.

Dans un second temps, il y a entre le Canada et les États-Unis l'accord des Tiers Pays sûrs mis en place depuis le 29 décembre 2004 qui a pour but principal comme le montre le rapport du HCR :

Aux termes de cet Accord, les demandeurs d'asile qui transitent par les États-Unis ou le Canada doivent déposer leur demande dans le « dernier pays de séjour », au motif qu'il s'agit d'un pays doté de procédures et de garanties adéquates en matière de protection des réfugiés. L'Accord ne s'applique qu'aux frontières terrestres entre les États-Unis et le Canada. (UNHCR, 2004, p.1)

En d'autres termes, le Colombien qui aura résidé aux États-Unis devra demander son statut dans ce pays. C'est pourquoi certaines organisations ont dénoncé cet accord, nous pouvons lire dans le rapport fait en décembre 2005 par le Conseil Canadien pour les Réfugiés intitulés *Les portes se ferment pour les réfugiés : rapport sur la première année de l'accord sur les tiers pays sûrs* :

⁴⁵ Explication du journaliste Jean Michel Leprince qui explique comment le documentaire sur les faux réfugiés à été fait. Informations sur le site web Radio Canada – Audio-Vidéo. En ligne. 11 octobre 2007. <http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml?urlMedia=http://www.radio-canada.ca/Medianet/2007/RDI2/RDIEnDirect200710111030_1.asx&epr=true>. Consulté le 20 novembre 2007.

Un an après sa mise en pratique, tout permet d'indiquer que beaucoup de ces graves craintes sont déjà réalisées. Des statistiques montrent que l'Accord sur les tiers pays sûrs a contribué à une chute drastique du nombre de demandeurs du statut de réfugié au Canada. Si l'on se fie aux chiffres des onze premiers mois de l'année, le Canada recevra en 2005 le nombre le plus faible de demandes depuis le milieu des années 80, avec un total annuel projeté d'à peine 19,562. Ce chiffre est nettement inférieur à la moyenne de 29,680 demandes annuelles depuis la mise en place du système actuel de détermination du statut de réfugié en 1989. [...]L'impact dommageable de l'Accord sur les droits humains est illustré de manière significative par l'expérience de demandeurs du statut de réfugié colombien. En 2004, la Colombie était le premier pays d'origine des demandeurs de statut au Canada. En 2005, les demandes faites par des Colombiens sont tombées à moins du tiers de celles de 2004, ce qui signifie que 2500 Colombiens manquent à l'appel.⁴⁶

Il y a toujours des personnes qui réussissent à détourner ces contrôles, rentrer illégalement sur le territoire canadien grâce à des passeurs pour profiter du système de protection et d'intégration. Cependant, il est important de ne pas tomber dans la facilité du sens commun et des préjugés en pensant que tous les Colombiens réfugiés sont faux. Comme nous avons pu le souligner, la Colombie connaît un conflit interne depuis 50 ans qui fait de ce pays le premier pays au monde des déplacements internes. Nul ne peut ignorer que des milliers de personnes sont exilés à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de ce pays. Réduire la question des réfugiés aux faux réfugiés nous paraît arbitraire et injustifié. C'est pourquoi nous ne l'ignorons pas, car c'est une réalité qui existe, mais il nous semble important de ne pas généraliser la fraude d'une minorité sur toute la communauté colombienne. Dans le documentaire, on parle de 80 familles et non pas de milliers et/ou de millions de personnes. De plus, ce trafic est monétaire, les réfugiés que nous avons rencontrés, et interviewés sont souvent arrivés

⁴⁶ Conseil Canadien pour les réfugiés, *Les portes se ferment pour les réfugiés : rapport sur la première année de l'accord sur les Tiers Pays Sûrs*. En ligne. <<http://www.ccrweb.ca/resTPSdec05.html>>. Consulté le 28 novembre 2008.

ici sans rien. Pour arriver illégalement sur le territoire canadien et se faire passer pour un faux réfugié, il faut déboursier des milliers de dollars. Ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. C'est pourquoi nous préférons nous pencher sur la question de l'intégration des vrais réfugiés. N'oublions pas, qu'au sens de la Convention de Genève une personne réfugiée est une personne persécutée et qui est souvent en danger pour sa vie.

De plus, pour notre recherche ce qui nous intéresse est d'étudier l'intégration socioculturelle de ces personnes dans la société québécoise. On ne relate pas des récits de vie, et nous ne traitons pas la difficulté et le traumatisme de ces personnes lors de leurs migrations forcées. Même si nous en prenons compte dans notre analyse, ce que nous voulons observer c'est les liens entre les Colombiens et la société québécoise par une approche interactionniste. Nous ne faisons pas une recherche pour dénoncer un trafic humain économique, mais nous faisons une recherche pour analyser les interactions et les difficultés entre les réfugiés colombiens et la société québécoise avec la pensée de nos auteurs.

1.6 La société québécoise

Terminons ce chapitre avec la définition de la société québécoise, qui est notre seconde catégorie après celle des réfugiés.

Le Québec est une des dix provinces du Canada, officialisées par la loi constitutionnelle de 1867⁴⁷. Cette loi comprend une partie majeure de la constitution canadienne, et définit en grande partie le fonctionnement du gouvernement canadien. Par exemple, nous pouvons lire comment s'est formée la province du Québec :

⁴⁷ CanLII (CanLII est un organisme sans but lucratif géré par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. CanLII a pour objet d'offrir un accès gratuit sur Internet au droit canadien), *Loi constitutionnelle de 1867*. En ligne.< <http://www.canlii.org/ft/ca/const/const1867.html>>. Consulté le 12 décembre 2010.

Les parties de la province du Canada (telle qu'existant à la passation de la présente loi) qui constituaient autrefois les provinces respectives du Haut et du Bas-Canada, seront censées séparer et formeront deux provinces distinctes. La partie qui constituait autrefois la province du Haut-Canada formera la province d'Ontario; et la partie qui constituait la province du Bas-Canada formera la province de Québec⁴⁸.

Continuons avec quelques chiffres, tirés de l'Institut de la statistique du Québec⁴⁹. Le Québec a une superficie totale de 1 667 441 km², ce qui représente presque trois fois celle de la France (632 834 km² selon l'INSEE⁵⁰ en 2008). La population du Québec est estimée au 1er juillet 2009 à 7 828 000 personnes, avec 3 878 000 hommes et 3 950 000 femmes⁵¹. Les deux groupes d'âge les plus représentés sont les personnes âgées entre 25 et 44 ans et les 45-64 ans. Les 25-44 ans représentent 27,2 % de la population québécoise soit 2 132 000. Les 45-64 ans représentent 29,4 % de la population québécoise soit 2 298 000. Les catégories les moins représentées dans la population québécoise sont les enfants entre 5 et 9 ans (4,9 % de la population) et ceux entre 0 et 4 ans (5,3 % de la population). Nous observons, donc, un taux de natalité plutôt faible par rapport à la France ou aux États-Unis. En effet, les femmes ont en moyenne 1,74⁵² enfant au Québec contre 1,98⁵³ enfant par femme en France, et 2,06⁵⁴ enfants par femmes aux États-Unis.

⁴⁸ *Ibid.*, p.1

⁴⁹ Institut de la statistique du Québec, 2010, *Le Québec chiffres en mains*. En ligne: <http://stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2010/QCM2010_fr.pdf>. Consulté le 12 décembre 2010.

⁵⁰ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques (en France)

⁵¹ Institut de la statistique du Québec, 2010, *Le Québec chiffres en mains*, p.11. En ligne. <http://stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2010/QCM2010_fr.pdf>. Consulté le 12 décembre 2010.

⁵² Institut de la statistique du Québec, 2010, *Le Québec chiffres en mains*, Indice synthétique de fécondité en 2008, p.12. En ligne. <http://stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2010/QCM2010_fr.pdf>. Consulté le 12 décembre 2010.

⁵³ PopulationData.net : Informations, cartes, et statistiques sur les populations et les pays du monde. En ligne. <<http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=68>>. Consulté le 12 décembre 2010.

⁵⁴ *Ibid.*

De plus, la population québécoise est composée en 2009 de 49 489⁵⁵ immigrants. Parmi eux, 17 752 provenaient de l’Afrique, 10 103 d’Amérique, avec 2257 de la Colombie, 12 445 venaient d’Asie, et 9109 d’Europe. Les réfugiés représentaient en 2009, 8,2%⁵⁶ des immigrants au Québec, 69,7 % sont des immigrants économiques, 20,7 font partis des regroupements familiaux. La langue parlée au Québec est majoritairement le français, même si l’anglais est très présent du fait du statut du Québec : province canadienne. En 2006, 79,6 % des Québécois avaient comme langue maternelle le français contre 7,7 %⁵⁷ pour l’anglais. À cela s’ajoute, les immigrants, ils représentaient en 2006, 11,9 % avec ni l’une ni l’autre des deux langues comme langue maternelle.

Montréal est la plus grande métropole québécoise avec 1 666 700 habitants en 2009, contre 508 300 habitants à Québec. Terrebonne est la ville qui compte le moins d’habitants avec 102 800 habitants pour les villes québécoises de plus de 100 000 habitants⁵⁸.

Le Québec se définit comme une société pluraliste et ouverte aux différences culturelles; des spécificités que l’on retrouve sur le site du Québec⁵⁹ :

Le Québec se définit comme une société pluraliste. Il est ouvert aux apports multiples des autres cultures, dans le respect des valeurs démocratiques fondamentales. Le pluralisme québécois s’inscrit dans la lignée d’un énoncé de politique favorisant une approche de relations civiques. L’ouverture du Québec sur le monde exprime sa volonté de cesser de se définir à partir de la seule référence à l’origine culturelle et de la simple

⁵⁵Institut de la statistique du Québec, 2010, *Le Québec chiffres en mains*, p.13.En ligne. <http://stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2010/QCM2010_fr.pdf>. Consulté le 12 décembre 2010.

⁵⁶ *Ibid.*, p.13

⁵⁷ *Ibid.*, p.13

⁵⁸ *Ibid.*, p.13

⁵⁹ Portail Québec, Portrait du Québec, Démographie. En ligne. <<http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/demographie/?lang=fr>>. Consulté le 12 décembre 2010.

coexistence des différences. Le Québec adopte une vision plus large, celle des relations civiques. En effet, les individus intègrent, tour à tour ou en même temps, diverses identités (professionnelle, familiale, ethnique, etc.). Le Québec vise à favoriser l'expression de cette diversité dans un contexte où les citoyens, quelles que soient leurs différences, partagent la même appartenance à la société québécoise et l'expriment dans le respect des lois et des institutions communes, pour ce qui est des relations civiques.

À travers cette description, nous comprenons la définition du Québec par un aspect macrosociologique. Nous ferons ainsi le lien avec le niveau microsociologique dans notre troisième chapitre pour définir les influences de l'un sur l'autre par rapport à notre cadre théorique.

Ce bref portrait de la population québécoise permet de définir la société québécoise à majorité francophone sans pour autant nier l'importance de la diversité culturelle. Comme il l'a expliqué sur le site du Québec⁶⁰ :

Avec le temps, la population du Québec s'est diversifiée, particulièrement dans la région métropolitaine de Montréal où vit près de la moitié de la population. Le Grand Montréal compte 65 % de personnes de langue maternelle française et 12 % de personnes de langue maternelle anglaise. Les principales autres langues parlées sont l'italien, l'espagnol et l'arabe. Le Québec compte plus de 650 000 personnes appartenant à des minorités visibles dont 90 % résident dans la région métropolitaine de Montréal. Les groupes les plus importants sont les Noirs, suivi des Arabes, puis des Latino-Américains.

Ainsi, nous observons que Montréal se présente comme une ville multiculturelle à l'image du Québec; province souvent définie comme une société pluraliste ouverte sur la différence. C'est pourquoi le modèle d'intégration québécoise (l'interculturalisme) définit dans notre deuxième chapitre, met en avant le fait que : « le Québec se définit comme une société francophone, qui favorise le

⁶⁰ *Ibid.*

rapprochement et l'acceptation des différences dans le respect mutuel [...] et qui vise à éliminer toute forme de discrimination, directe et systémique. » (Rocher, Labelle, Field, Icart, 2007, p.49)

Cependant, comme l'exprime le sociologue Victor Armony, la société québécoise est traversée par « une question nationale »:

Le nationalisme québécois se déploie et se manifeste : d'un côté, se trouvent les « souverainistes purs et durs », pour qui l'indépendance est la réponse à tous les maux de la société, et (presque) tous les moyens sont acceptables en vue de l'accomplir ; de l'autre, se trouvent « les souverainistes mous », ceux qui constituent le grand réservoir de l'ambiguïté proverbiale et de l'immobilisme politique du Québec. (Armony, 2007, p.108)

Nous distinguerons ainsi, comment les réfugiés colombiens et la société québécoise interagissent entre eux.

CHAPITRE II

APPROCHE THEORIQUE

Dans ce chapitre, nous faisons une brève revue de littérature autour de notions fondamentales et des courants de pensée de l'intégration et de l'immigration. Nous poursuivons par la détermination de notre cadre théorique et notre approche méthodologique.

2.1 Revue de littérature

2.1.1 Les théories de l'immigration et des migrations

2.1.1.1 Stephen Castles et sa classification des migrations

Considéré comme une figure incontournable de la sociologie des migrations, Stephen Castles est le directeur du centre « Asia Pacific Social Transformation Studies at the Universities of Wollongong and Newcastle to Australia »⁶¹. Il est spécialiste sur les questions des migrations, il a contribué notamment à la coordination de « the UNESCO-MOST Asia Pacific Migration Research Network »⁶². Il est une figure incontournable de la sociologie des migrations.

⁶¹ Stephen Castles , 2000, *Migration as a factor in social transformation in East Asia*, The Global site critical gateway to world politics, society and culture., Presented to a Conference on Migration and Development Princeton University. Rapport en ligne. <<http://www.theglobalsite.ac.uk/press/010castles.pdf>>. Consulté le 15 janvier 2010.

⁶² *Ibid.*

Dans son article : *Les migrations internationales au début du XXIème siècle : tendances et problèmes mondiaux*, l'auteur souligne le bouleversement de ces flux migratoires:

Dans la deuxième moitié du XXème siècle, les migrations internationales sont devenues l'un des principaux facteurs de transformation sociale et de développement dans toutes les régions du monde. [...] Les migrations résultent de l'intégration de communautés locales et d'économies nationales dans les circuits mondiaux. Elles provoquent elles-mêmes des nouvelles transformations sociales aussi bien dans les pays d'origine des migrants que dans les pays d'accueil. [...] Aujourd'hui, les migrations deviennent de plus en plus fréquentes à mesure que les gens se déplacent en quête de sécurité et dans l'espoir de mieux gagner leur vie. [...] Les migrations tendent à estomper les frontières traditionnelles entre les langues, les cultures, les groupes ethniques et les États-nations. Elles remettent donc en question les traditions culturelles, l'identité nationale et les institutions politiques et contribuent à affaiblir l'autonomie de l'État-nation. (Castels, 2000, p.313)

Dans son article, Stephen Castles propose une analyse historico-structuraliste du phénomène social des migrations. Si selon Stephen Castles, les migrations bouleversent et transforment tant bien le pays d'accueil que le pays d'origine, nous essayerons de comprendre de quelles façons les interactions entre les réfugiés colombiens et la société québécoise peuvent transformer ce pays d'accueil. Nous retenons sa définition pour le terme migration, il nous dit:

On entend par migration la traversée de la frontière d'une entité politique ou administrative pour un minimum de temps (Boyle et al., 1998, chapitre 2). *Les migrations intérieures* sont des déplacements d'une zone (province district ou municipalité) à une autre à l'intérieure d'un même pays. Les migrations internationales impliquent le franchissement des frontières qui séparent les uns des autres les quelque cent États du monde. » (*Ibid.*, p.314)

Il ajoute : « L'un des moyens par lesquels les États s'efforcent de mieux maîtriser le phénomène consiste à classer les migrants internationaux en catégories ». (*Ibid.*, p.314)

Cette classification nous permet de définir la catégorie de migrants à laquelle notre recherche se réfère. Stephen Castels dégage huit catégories :

Travailleurs migrants temporaires : hommes et femmes qui émigrent pour une durée limitée (allant de quelques mois à plusieurs années) afin d'occuper un emploi et d'envoyer de l'argent (transfert de fonds) dans leur pays d'origine;

Migrants hautement qualifiés et spécialisés : personnes possédant des qualifications [...] qui se déplacent sur le marché interne d'entreprises transnationales et d'organisations internationales. [...] De nombreux pays sont heureux d'accueillir ces migrants et ont des programmes spéciaux pour les inciter à venir ;

Migrants en situation irrégulière (sans papiers ou illégaux) : personnes qui entrent dans un pays, en général pour y chercher un emploi, sans avoir les documents et permis nécessaires. [...] Dans certains cas, les pays de destination autorisent tacitement ces migrations, car elles permettent de disposer de main-d'œuvre pour répondre au besoin des employeurs sans assumer des coûts sociaux ou sans avoir à prendre des mesures pour la protection des migrants;

Réfugiés : la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés, entend par réfugié toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe ou de ses opinions politiques qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut pas ou qui, du fait de cette crainte, ne veut pas y retourner. [...] Les organisations d'aide aux réfugiés, notamment le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), s'efforcent de distinguer clairement les réfugiés des migrants, bien que ces deux catégories aient de nombreuses caractéristiques en commun pour ce qui est des besoins sociaux et des répercussions culturelles sur le lieu d'installation (Nations Unies, HCR, 1997) ;

Demandeurs d'asile : personnes qui traversent des frontières pour obtenir une protection, mais qui ne répondent pas forcément aux critères stricts

fixés par la Convention de 1951. [...] Les mobiles, tant politiques qu'économiques, de l'émigration sont liés à la violence généralisée et persistante qui a résulté des processus rapides de décolonisation et de mondialisation qui se sont déroulés dans des conditions dictées par des pays développés (Zolberg et al., 1989)

Migrations forcées : au sens large, ce terme fait référence non seulement aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, mais aussi aux personnes contraintes de partir par des catastrophes écologiques ou par des projets de développement (construction d'usines, routes, barrages...)

Membres des familles (regroupement familial) : migrations ayant pour but de rejoindre des personnes qui sont déjà entrées dans un pays de destination au titre d'une des catégories ci-dessus. [...]

Migrants de retour : émigrés qui regagnent leur pays d'origine après avoir séjourné un certain temps dans un autre pays. [...] De nombreux pays ont des programmes spéciaux pour tirer parti de ce potentiel « potentiel de développement ». Toutefois, certains gouvernements considèrent les rapatriés avec suspicion parce que ceux-ci risquent de se comporter en agents du changement culturel ou politique. » (Stéphane Castels, 2000, p.314-316)

Dans ce classement, nous retiendrons principalement la catégorie des réfugiés et les migrations forcées qui sont au centre de notre recherche. Nous retiendrons également l'idée des deux auteurs sur le changement socioculturel des sociétés d'accueil lors de l'arrivée et de l'installation des immigrants. Nous essaierons de voir ce qu'il en est lors de nos recherches empiriques. Ces deux apports théoriques et explicatifs sur les phénomènes migratoires nous permettent un regard plus objectif et une meilleure compréhension socio-historique de ceux-ci.

2.1.1.2 Les enjeux de la sociologie de l'immigration d'après Andrés Rea et Maryse Tripier

Maryse Tripier est professeure émérite de sociologie à l'Université de Paris7. Elle a participé activement dès les années 70 au développement du domaine de la sociologie de l'immigration et des relations interethniques en France, notamment comme

directrice de l'Unité de recherches « Migrations et Sociétés » (URMIS) jusqu'en 2002. Elle est cofondatrice du Diplôme d'Étude Approfondies "Migrations : Espace et Société"⁶³.

Quant à Andrés Rea il est professeur de sociologie et directeur du groupe d'études sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion à l'Institut de Sociologie à l'Université libre de Bruxelles⁶⁴.

L'ouvrage d'Andrés Rea et de Maryse Tripier met en avant les fondements, les difficultés et les enjeux de la sociologie de l'immigration. Cet ouvrage se veut, être en rupture avec « les discours politiques et médiatiques sur l'immigration qui font des immigrés une cause d'insécurité. » (Rea, Tripier, 2003, p.4). Les auteurs rappellent que « la sociologie cherche des échelles d'analyse pertinente, pour repérer les logiques sociales à l'œuvre » (*Ibid.*, p.5).

Dans un premier temps, notons que : « la sociologie de l'immigration distingue traditionnellement deux problématiques : celle de l'immigration et celle de l'installation des immigrés » (*Ibid.*, p.5). Les auteurs poursuivent :

Les objets d'étude de la première portent sur les causes de l'immigration, l'action des États d'origine et d'arrivée, le déplacement [Massey et *al*, 1993]. La seconde se concentre sur ce que l'on nomme l'intégration, à savoir l'acculturation des immigrés, l'acquisition d'une position sociale, économique et politique dans le nouvel espace national. [...]. Les migrations recouvrent des situations très différentes pouvant être définies à partir de trois critères importants [Simon, 1995] :

Les espaces parcourus : définissant des espaces migratoires bi ou multipolaires

Les durées : saisonnières, temporaires, durables, définitives

⁶³ Unité de recherches "Migrations et Sociétés" (URMIS) - Maryse Tripier. En ligne. <<http://www.unice.fr/urmis/spip.php?article163>>. Consulté le 20 septembre 2010.

⁶⁴ Groupe d'études sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles - Andrea REA. En ligne. <<http://www.ulb.ac.be/socio/germe/chercheurs/andrea.htm>>. Consulté le 20 septembre 2010.

Les causes : les migrations forcées (asile), les migrations volontaires (l'exode des cerveaux), les migrations spontanées ou organisées (l'immigration de peuplement ou de travail) » (*Ibid.*, p.5)

Comme les deux auteurs l'expliquent :

Il est possible de diviser ces théories en deux grands ensembles [Massey *et al.*, 1993] : celles qui proposent des modèles expliquant l'émergence des migrations et celles qui tentent de comprendre pourquoi les flux migratoires perdurent. Elles prennent comme unité d'analyse les structures sociales ou les individus et peuvent être classées selon la perspective théorique adoptée [Brettell et Hollifield, 2000]. Les théories présentées servent souvent de cadre d'analyse aux trois modalités ordonnées de l'époque fordiste, les migrations débridées postfordiste et les migrations transnationales de la mondialisation (*Ibid.*, p.29)

L'aspect économique est important, mais nous retiendrons surtout la mise en avant des différentes théories.

Dans un premier temps, nous avons les *théories économiques néoclassiques* qui sont de deux ordres.

Pour l'approche macroéconomique [Harris et Todaro, 1970], les migrations internationales sont dues aux différences spatiales entre les réserves et les demandes de main d'œuvre.

Dans la perspective microéconomique [Borjas, 1989], l'unité de base est l'individu. Le modèle d'explication est celui du choix rationnel. L'individu rationnel décide de migrer parce que le calcul coûts/bénéfices le conduit à attendre une valeur positive, en termes financiers de la migration. (*Ibid.*, p.30)

Dans un second temps, nous avons les approches structuralistes ou figure notamment la théorie du système monde, d'inspiration marxiste :

Les migrations résultent de changements structurels de l'expansion des marchés économiques et du développement du capitalisme, dans lesquels

les autorités politiques jouent un rôle majeur. Wallerstein [1974] inscrit les migrations internationales dans un cycle historique long, celui du marché mondial qui s'est étendu depuis le XVIème siècle. La pénétration des relations économiques capitalistes dans les sociétés périphériques non capitalistes a créé une population mobile prête à émigrer. (*Ibid.*, p30)

Dans un dernier temps apparaît une nouvelle approche, « établie sur de nombreuses recherches empiriques, interrogeant davantage les raisons de la persistance des flux migratoires que leur émergence » (*Ibid.*, p.31). Celle-ci fait :

Des réseaux sociaux une source d'explication des migrations [Massey *et al.*, 1993]. Les réseaux de migrants sont des relations sociales qui unissent des migrants, des anciens migrants et des non-migrants reliant les lieux d'origine des migrations et ceux de destination sur la base de la parenté ou de l'amitié.[...] Lorsque le nombre de connexions connaît un seuil critique, la migration peut-être maintenue et les flux migratoires arrivent à déjouer ou à éviter les politiques publiques de contrôle. Certaines politiques, telles que le regroupement familial, alimentent la formation de ces réseaux sociaux.

Cette théorie comme celle de la nouvelle économie de la migration, relève l'effet cumulatif de causes des migrations, la migration internationale devenant, à un certain moment son propre moteur. (*Ibid.*, p.31)

Le sociologue anglais Anthony Giddens est connu pour sa théorie de la structuration :

Son point de départ est une conception particulière de l'acteur social qui s'inscrit en synthèse des vues traditionnelles et opposées (sociologies de l'action et fonctionnalisme ou structuralisme) qui prônent soit la domination de l'acteur individuel, soit celle des structures sociales. Ici, aucune ne l'emporte sur l'autre : elle analyse l'ensemble des pratiques sociales accomplies et ordonnées dans l'espace et dans le temps, et non, de façon isolée, soit l'expérience de l'acteur individuel, soit l'existence de totalités sociétales. Les notions d'action et de structure se supposent l'une

l'autre dans une relation dialectique. Les relations des acteurs en coprésence et les structures sociales sont indissociables.⁶⁵

Cette théorie est complétée par l'approche complémentaire qui se fonde sur celle-ci. En effet, Giddens, Goss, et Lindquist [1995] proposent une approche complémentaire à celles des réseaux que nous venons de voir ci-dessus. Andrea Rea et Maryse Tripier reprennent cette analyse :

Ils suggèrent le concept d' « institution migratoire » dépassant l'opposition entre motivations individuelles et causalités structurelles. Cette dernière consiste en l'articulation entre des agents (individus, associations, entreprises, institution, etc.) qui ont des intérêts et des rôles spécifiques dans un environnement institutionnel définissant des règles collectives et des espaces d'opportunité, tout en étant définies par des actions individuelles. Il existerait ainsi une institutionnalisation des migrations qui résulte de la combinaison entre actions individuelles et structures sociales. (*Ibid.*, p.32)

L'apport sociologique de ces différents auteurs nous permet de mieux saisir les enjeux des migrations et de comprendre le contexte dans lequel est née la sociologie de l'immigration et l'héritage qu'elle nous laisse de nos jours.

2.1.2 Les théories de l'intégration

2.1.2.1 Les approches Classiques

Dans un premier temps, le terme d'intégration a été utilisé par un des pères fondateurs de notre discipline Émile Durkheim « qu'il réservait au problème de la société dans son ensemble ». (Schnapper, 2007, p13). Les pionniers qui travaillèrent sur cette

⁶⁵Jacques Rojot (Professeur – Université Paris I Panthéon-Sorbonne), *La théorie de la structuration chez Anthony Giddens*, Numilog (la librairie numérique). En ligne. <http://www.numilog.fr/package/extraits_pdf/e2627.pdf>. Consulté le 10 novembre 2010

problématique furent les chercheurs de l'école de Chicago à la fin du 19^{ème} siècle. Nous allons donc parcourir leurs théories.

L'école de Chicago mit de l'avant trois modèles explicatifs des processus migratoires (Coulon, 1992, p.23) :

Le modèle intégration-assimilation ou l'immigrant va perdre ses valeurs d'origines pour se conformer à celle du groupe dominant.

Le modèle de communautarisation où les immigrants se regroupent par rapport à leurs origines dans différents quartiers de vie.

Le modèle désintégration-marginalisation ou l'immigrant en perdant ses valeurs et ses repères d'origines se retrouve mis à l'écart dans la société d'accueil.

Les sociologues Ernest Burgess et Robert Park ont élaboré un cycle des relations raciales que l'on peut retrouver dans plusieurs articles. En quelques mots ce cycle comporte quatre étapes selon ces deux auteurs :

- 1) La compétition : où s'affrontent les membres du groupe dominant et les membres des différentes communautés qui prisent les mêmes emplois, les mêmes réseaux sociaux...
- 2) Le conflit : suppose un contrat ou il y a prise de conscience d'une appartenance communautaire des immigrants. C'est-à-dire que les minorités se rendent compte de leur identité collective dans la société américaine.
- 3) L'accommodation : est l'ajustement qui résulte des conflits entre le groupe dominant et les minorités.
- 4) L'assimilation : est l'aboutissement des ces trois étapes qui est un processus d'interpénétration et de fusion dans lequel des personnes et des groupes acquièrent la mémoire, les sentiments et les attitudes du groupe dominant, mais ils sont incorporés avec eux dans la vie culturelle d'où le terme de melting pot américain. (Park, Burgess, 1969)

William Thomas et Florian Znaniecki deux sociologues de cette école ont mis en avant le modèle de désorganisation-réorganisation. Ces deux auteurs analysent le processus de passage d'une société à l'autre. Il s'agit d'une analyse culturaliste des relations sociales. C'est à dire que l'organisation (sociale, économique, culturelle..)

du migrant dans son pays d'origine est prise en compte. Ainsi, ces critères permettront au migrant de savoir quelle est la réorganisation qu'il va devoir opérer dans la société d'accueil pour pouvoir s'intégrer. Toute cette étude a été faite sur la base de lettres, de journaux d'éléments personnels du migrant. (Thomas, Znaniecki, 1984)

Nous terminons ces approches classiques par celle de Milton Gordon. Celui-ci met en exergue un processus d'assimilation en sept étapes :

1. Assimilation culturelle (acculturation, changement des valeurs)
2. Assimilation structurelle (disparition des associations ethniques, des clubs, des journaux, etc.)
3. Assimilation maritale (mariages interethniques)
4. Assimilation d'«identification» (développement d'un sens d'appartenance en dehors de tout critère ethnique)
5. Assimilation au plan des attitudes (disparition réciproque des préjugés et réticences)
6. Assimilation au plan des comportements (disparition des discriminations)
7. Assimilation civile (uniformité au plan des normes sociales) (Gordon, 1963)

2.1.2.2 Les approches Modernes

Dans cette seconde partie, nous allons présenter différents auteurs ayant traité de la problématique de l'intégration. Nous n'avons pas la prétention de tous les reprendre, mais nous abordons les approches de ceux qui nous paraissent pertinents pour notre recherche.

Par exemple, la sociologue française Dominique Schnapper va distinguer « l'intégration tropique » qui met en avant l'intégration de tel ou tel groupe à un système plus large de « l'intégration systémique » qui elle est le processus d'intégration de la société dans son ensemble, autrement dit son degré plus ou moins élevé de cohésion. Les deux dimensions sont fortement liées dans la mesure où plus

une société est intégrée, plus les migrants sont enclins à participer à la vie collective et à en épouser les modes de vie.⁶⁶ Mais elle va surtout souligner que « la véritable intégration dans les sociétés démocratiques ne peut reposer que sur la reconnaissance de l'égalité de dignité de tous les individus. » (Schnapper, 2007, p.205). Elle va poursuivre en mettant en avant :

Qu'à trop s'en tenir à l'action sociale dont les effets pervers sont aujourd'hui flagrants, notre démocratie en vient à laisser de côté les autres ressorts de l'intégration qui passent par la citoyenneté : *''les seules satisfactions matérielles ne suffisent pas à assurer le lien entre les hommes nécessaires au maintien de l'unité politique ''*. La question de l'intégration des populations immigrées renvoie donc à l'ensemble du processus d'intégration de notre société démocratique.⁶⁷

Elle constate également qu'au sein de l'Union européenne les difficultés d'intégration sont similaires, selon elle les trois composantes essentielles qui sont le travail, la citoyenneté et l'État-providence sont aujourd'hui en crise.

La sociologue québécoise Micheline Labelle avec Daniel Salée et Yolande Frenette, reviennent sur la question de l'intégration des immigrants et des communautés ethnoculturelles. Ils nous disent « la question de l'intégration des immigrants et des communautés ethnoculturelles font couler beaucoup d'encre au Canada. » (Labelle, Salée, Frenette, 2001, p.6). Comme ils le soulignent, leur étude a pour but de montrer un visage nouveau de la réalité de l'intégration des immigrants au Québec : « la présente étude participe avant tout d'une démarche exploratrice qui vise à offrir un éclairage nouveau ou, tout au moins, différent sur la réalité de l'incorporation/ intégration des minorités ethnoculturelles au Québec ». (*Ibid.*, p.6)

⁶⁶Dominique Schnapper, 2007, *Qu'est-ce que l'intégration?*, Horizons stratégiques (revue trimestrielle du centre d'analyse stratégique). En ligne. <http://www.strategie.gouv.fr/revue/article.php?id_article=360>. Consulté le 28 novembre 2008.

⁶⁷ *Ibid.*

Nous retiendrons les données que ces chercheurs ont pu ressortir de leur étude de terrain pour savoir de quelle manière l'intégration se vérifie dans une société d'accueil. Même si les auteurs considèrent le facteur économique comme primordial et comme un obstacle à l'insertion, « les difficultés d'insertion des groupes racisés sur le marché du travail sont manifestes » (*Ibid.*, p.46). Le Chapitre 4 sur les réseaux communautaires et les relations interculturelles a retenu mon attention. Nous nous souviendrons de leur conclusion :

On note un désir profond d'intégration à la société québécoise. [...] L'importance des réseaux ethnonationaux d'origine et la volonté manifestée par plusieurs de les développer ne peuvent donc être interprétées comme un processus d' « enclave ethnique ». Tout indique au contraire qu'ils constituent des moyens ou un capital social, utilisés pour mieux contrer la marginalisation potentielle provenant de la discrimination et mieux s'intégrer dans la société québécoise (*Ibid.*, p.100)

Nous pouvons ainsi nous demander s'il en est de même pour la communauté colombienne. Ressent-elle un désir profond à s'intégrer à la société québécoise? Ces trois chercheurs évoquent des facteurs culturels comme les ami-es-, les choix du conjoint, les mariages, les liens communautaires, les relations interculturelles comme des éléments importants à la réussite d'une intégration. Nous les avons pris en compte dans notre recherche, mais nous avons fait le choix de nous concentrer sur les activités sociales et culturelles comme le sport ou le milieu associatif.

Le sociologue Victor Armony revient sur la double appartenance de l'immigrant et sur les tensions que cela peut provoquer. Selon lui, « la rencontre entre l'immigrant et la société d'accueil comporte toujours un potentiel de tension et de mésentente. [...] L'immigrant devrait faire ceci et ne devrait pas faire cela » (Armony, 2007, p.9). À travers les paroles de différents immigrants, l'auteur évoque les processus d'intégration dans la société québécoise « la sociologie et l'histoire expliquent le sens général des grands courants de migration, mais c'est dans la

biographie de chaque migrant que l'on retrouve les raisons ultimes d'un choix toujours subjectif et unique » (*Ibid.*, p.15).

Nous retiendrons pour notre part une partie de la conclusion :

Il est évident que la société québécoise est traversée par des tensions multiples et intenses. Les oppositions identitaires et idéologiques fondamentalement irréductibles resteront actives et donneront lieu, de temps à autre, à des moments de conflit et d'affrontement entre la majorité et les minorités. C'est en comprenant *comment et pourquoi* ces tensions existent [...] que nous parviendrons à vivre ensemble avec nos différences. (*Ibid.*, p.190)

Nos deux notions d'intégration sociale et culturelle sont influencées par la pensée des sociologues Jocelyne Berthot, Louis-Robert Frigault, André Jacob et Joseph Lévy :

Les notions d'intégration sociale et d'intégration culturelle impliquent l'idée d'un processus : l'intégration sociale signifie le développement de la capacité de participer à la vie sociale et politique de pays de résidence, à travers ses différents réseaux (milieu de travail, écoles, amis, institutions); l'intégration culturelle renvoie pour sa part à la recherche d'un équilibre entre les caractéristiques identitaires d'origine et les normes, valeurs, habitudes de vie et modes d'expression de la société d'accueil. (Berthot, Frigault, Jacob, Lévy, 1998, p.78).

Ils dégagent différentes composantes de cette intégration :

Le contact avec le pays d'origine, le voisinage et la mobilité résidentielle, les relations avec les compatriotes, les relations avec les Québécois francophones, les relations avec les autres groupes ethniques, les relations dans le milieu de travail et dans les établissements, les activités extracommunautaires, les loisirs, les fêtes, la perception de l'accueil par les Québécois (*Ibid.*, p.78)

Grâce aux apports sociologiques de ces différents chercheurs nous pouvons définir notre concept d'intégration socio-culturelle et ses composantes.

2.1.3 Les politiques publiques de l'intégration et de l'immigration

Notre revue de littérature se conclue par les politiques publiques d'intégration d'un point de vue sociologique et théorique dans le but de porter un regard macrosociologique sur la structure dans laquelle les réfugiés s'intègrent.

Nous ne pouvons pas aborder le Québec sans préalablement comprendre la politique du Canada. Une différence essentielle doit être mise en avant à savoir la politique fédérale du Canada et la politique provinciale du Québec.⁶⁸

2.1.3.1 Le multiculturalisme canadien

Rappelons que la politique Canadienne de gestion de la diversité est instaurée en 1971 par la politique du multiculturalisme établi par Pierre Elliott-Trudeau qu'il définit de la sorte :

Nous croyons que le pluralisme culturel est l'essence même de l'identité canadienne. Chaque groupe ethnique a le droit de conserver et de faire épanouir sa propre culture et ses propres valeurs dans le contexte Canadien. Dire que nous avons deux langues officielles, ce n'est pas dire que nous avons deux cultures officielles, aucune n'est en soi plus officielle qu'une autre. Une politique du multiculturalisme doit s'appliquer à tous les Canadiens sans distinctions (Pierre Elliott-Trudeau, 1971).

Le Canada est ainsi formé de différentes cultures qui ont toutes droit au respect dans un cadre de bilinguisme officiel. C'est en 1988 que la loi sur le

⁶⁸ Ce développement s'appuie en grande partie sur nos notes de cours « sociologie de l'immigration et des relations interethniques » automne 2008, enseignée par la professeure Micheline Labelle dans la partie « Politiques publiques de gestion de la diversité Canada / Québec ».

multiculturalisme entre en vigueur. Celle-ci spécifie que la politique du gouvernement fédéral en matière de multiculturalisme consiste :

À reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel, ainsi qu'à sensibiliser la population à ce fait ;

À reconnaître le fait que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadien et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays... ;

À promouvoir la participation entière et équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous les secteurs de la société, et à les aider à éliminer tout obstacle à une telle participation ;

À reconnaître l'existence de collectivités dont les membres partagent la même origine et leur contribution à l'histoire du pays... ;

À encourager et aider les institutions sociales, culturelles, économiques et politiques canadiennes à prendre en compte le caractère multiculturel du Canada ;

À favoriser la reconnaissance et l'estime réciproque des diverses cultures du pays, ainsi qu'à promouvoir l'expression et la manifestation progressives de ces cultures dans la société canadienne ;

Parallèlement à l'affirmation du statut des langues officielles et à l'élargissement de leur usage, à maintenir et à valoriser celui des autres langues ;

À promouvoir le multiculturalisme en harmonie avec les engagements nationaux pris à l'égard des deux langues officielles. (*Loi sur le multiculturalisme canadien*, paragr.3.1)

De plus, la politique du multiculturalisme impose aux institutions fédérales l'obligation de :

Faire en sorte que les Canadiens de toutes origines aient des chances égales d'emploi et d'avancement ;

Promouvoir des politiques, programmes et actions de nature à favoriser la contribution des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution du pays ;

Promouvoir des politiques, programmes et actions permettant au public de mieux comprendre et de respecter la diversité des membres de la société canadienne. (*Loi sur le multiculturalisme canadien*, paragr.3.2)

Ainsi, trois objectifs fondamentaux du Programme du multiculturalisme en ressortent :

- 1) L'identité : pour promouvoir une société qui reconnaît, respecte et reflète la diversité culturelle, instaurant chez des personnes aux antécédents variés un sentiment d'appartenance et d'attachement au Canada ;
- 2) La participation civique : pour encourager, au sein d'une population canadienne diversifiée, un niveau d'activité de la part des citoyens et citoyenne, leur offrant la capacité et l'occasion de façonner l'avenir de leur communauté et de leur pays ;
- 3) La justice sociale : pour édifier une société qui garantit à tous et à toutes un traitement juste et équitable, en plus d'accommoder les personnes de toutes provenances et de respecter leur dignité (*Patrimoine canadien*, 1997).

De plus, le Programme du multiculturalisme continue de poursuivre ses vastes objectifs politiques en travaillant dans quatre domaines désignés :

La compréhension interculturelle
 La lutte contre le racisme et la discrimination
 La promotion de la citoyenneté partagée
 Le reflet accru de la diversité au sein des institutions canadiennes
 (*Patrimoine canadien*, 2005a, p.3-4)

Cette description se base sur les textes fondateurs du multiculturalisme. Dès les années 70, ce modèle d'intégration sera très critiqué. Ce que les opposants reprochent à ce modèle, tel que le sociologue canadien Peter Li, ou encore Guy Rocher et Gérard Godin, c'est sa mobilité sociale ascendante par assimilation notamment par une perte du statut du peuple fondateur et la perte d'autonomie du Québec si elle devient souverainiste. Ce que reprochent également nos trois sociologues, c'est une

catégorisation des groupes ethniques ou bien encore la ghettoïsation des immigrants tels que le vivent les Franco-québécois qui sont à la base une Nation.

La professeure Marie McAndrew insistera sur le fait que « quand on examine comment la politique a évolué on voit qu'elles sont très peu fondées, la politique est là depuis plusieurs années et a complètement cessé de subventionner, et a également donné un fort accent sur les questions d'inégalités et de racisme » (Radio Canada, *le multiculturalisme canadien*, 2008⁶⁹) Elle ajoute : « donc si on veut sauver l'esprit du multiculturalisme il faut avoir le courage politique d'énoncer clairement en quoi il est compatible avec nos autres valeurs » (*Ibid.*)

À l'opposé, les fervents défenseurs du multiculturalisme comme le directeur de la fédération Canado-Arabe Mohamed Boudjenane dira « que le Canada a su intégrer plusieurs communautés, plusieurs cultures en faire une mosaïque culturelle qui est aujourd'hui unique à l'identité canadienne et qui aussi projette cette image de tolérance, de justice, d'équité et d'harmonie entre plusieurs communautés » (*Ibid.*)

Ce modèle unique est regardé de très près au niveau international comme le souligne le professeur français Michel Wieviorka :

Le Canada est intelligent, le Canada a inventé le multiculturalisme, peut être pour noyer la question francophone anglophone à la fin des années 1960, mais peut importe vous avez inventé le débat, les pratiques, et je dirai même vous avez inventé un multiculturalisme qui prenait en charge les questions culturelles, mais aussi les questions sociales donc tout ça avait de l'allure (*Ibid.*)

⁶⁹ Émission disponible sur le site web du cours Démocratie Citoyenneté et Pluralisme enseigné par le professeur Victor Armony, en hiver 2008 à l'UQAM tiré de Radio Canada. En ligne. <<http://neoquebecois.blogspot.com/>>. Consulté le 10 février 2008.

Jack Jedwab le directeur exécutif de l'association d'études canadiennes (l'AEC) dira même que « les sondages démontrent que la grande majorité de la population du Canada est favorable au multiculturalisme, la notion du multiculturalisme a une résonance politique avec la population » (*Ibid.*)

Pour finir, le philosophe et fervent défenseur canadien de ce modèle Will Kymlicka se demande pourquoi les critiques envers le multiculturalisme sont « si rudes ». Selon lui, c'est que les gens ne savent pas vraiment en quoi consiste le multiculturalisme. Will Kymlicka définit « le multiculturalisme comme un ensemble de pratiques juridiques reconnaissant et prenant en compte institutionnellement la diversité ethnique ⁷⁰ ». Mais surtout il insiste sur le fait que :

Le multiculturalisme est souvent dépeint comme une liste d'exigences présentées à l'État par les groupes ethnoculturels. D'une certaine façon, ce portrait est assez juste. Il est préférable cependant de considérer le multiculturalisme comme une réponse des groupes ethnoculturels aux exigences que l'État leur impose dans sa volonté d'encourager l'intégration. Dans cette perspective, pour comprendre le multiculturalisme, il faut d'abord comprendre les pressions – tant positives (les mesures incitatives) que négatives (les barrières) – qu'exerce l'État pour persuader les immigrants de s'intégrer à la société canadienne. (Kymlicka, 2003, p.43)

Nous rejoignons un point mis en avant tant par Michel Wieviorka que par Will Kymlicka :

Le Canada est un chef de file mondial en ce qui concerne trois des plus importantes dimensions des rapports ethnoculturels : l'immigration, les peuples autochtones, et le traitement des nationalismes minoritaires.[...] Que nous ayons réussi à concilier simultanément toutes ces formes de diversité à vivre ensemble dans la paix et la civilité constitue, à l'aune de

⁷⁰Will Kymlicka, 2009, *Défense et illustration du multiculturalisme*, Géographie du fait religieux, approche spatiale des religions et du fait religieux. En ligne. <<http://geographie-religions.com/blog/?p=112>>. Consulté le 27 octobre 2009.

n'importe quel critère objectif, un véritable exploit. [...] Le Canada, par conséquent, sert de modèle à une multitude de pays. Les Européens de l'Ouest veulent savoir comment nous avons réussi à accueillir autant d'immigrés sans provoquer de ressac néofasciste. Les Scandinaves veulent en savoir davantage sur notre façon d'aborder la question des droits autochtones. Les Européens de l'Est s'intéressent à notre manière de traiter les minorités nationales. Dans tous ces domaines, le Canada dispose d'une expérience et d'une expertise pertinente qu'il peut offrir au monde » (*Ibid.*, p.11)

2.1.3.2 L'interculturalisme québécois

En premier lieu, rappelons que le Québec a créé en 1968 un ministère pour la gestion étatique de la diversité qui se différencie du ministère fédéral. C'est pourquoi aujourd'hui tout immigrant voulant résider au Québec doit d'abord soumettre une demande au ministère de l'immigration et des communautés culturelles québécois⁷¹ avant de la soumettre au niveau fédéral.

En 1981, le gouvernement du Québec définit une politique de convergence culturelle qui se distingue de la politique du multiculturalisme :

Pour s'entendre au sein d'une nation et pour que cette nation s'exprime avec cohérence, il faut une langue commune comme lieu des échanges et instrument de cohésion. Il n'est pas de nation sans minorités linguistiques et il est légitime que ces minorités puissent s'exprimer librement (...) Langue et culture sont intimement liées. De telle sorte que reconnaissant que la langue commune du Québec doit être le français il faut accepter la suite logique. Non pas en affirmant que la culture française doive être la seule légitime au Québec, mais en acceptant qu'elle soit le moteur principal de la culture québécoise (Labelle, 2008, p.4).

Cependant, l'interculturalisme n'est pas clairement défini comme le multiculturalisme :

Bien que présente dans le discours public, la notion d'interculturalisme ne renvoie pas à un énoncé de politique distinct ou particulier qui permettrait de bien circonscrire son statut et sa signification. Par contre, puisque la notion d'interculturalisme est enchâssée dans les politiques d'intégration et d'aménagement de la diversité, il demeure possible d'en dégager certaines dimensions permettant de la définir, du moins implicitement (Rocher, Labelle, Field, Icart, 2007, p.4)

En 1990, la ministre des Relations internationales Monique Gagnon-Tremblay va proposer : « un projet d'intégration des immigrants et des communautés culturelles, axé sur l'idée de contrat moral, comme garant d'une intégration réussie « devant permettre aux Québécois de toutes origines de bâtir ensemble le Québec de demain » (*Ibid.*, p.4). Trois principes fondamentaux sont mis en exergue :

- 1) Le Québec est une société distincte dont le français est la langue commune de la vie publique et il s'attend à ce que l'immigrant conjugue ses efforts aux siens pour maintenir et développer ce trait distinctif ;
- 2) Le Québec est une société démocratique fondée sur la pleine participation de tous ses membres, il combat la discrimination et s'attend à l'implication des nouveaux citoyens dans tous les secteurs de la vie sociale ;
- 3) Le Québec est pluraliste et ouvert aux apports de sources diverses et s'attend à ce que les nouveaux arrivants contribuent à l'enrichissement commun dans le respect des valeurs démocratiques à travers l'échange intercommunautaire (*Ibid.*, p.4)

En 1995, un référendum pour la souveraineté du Québec a lieu et il est refusé par 50.58 % des votants⁷². Cependant, comme le soulignent Alain-G. Gagnon et Jacques Hérivault⁷³ :

⁷¹ Immigration et communautés culturelles du Québec. En ligne. <<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/index.html>>. Consulté le 28 novembre 2008.

Le processus référendaire de 1995 a lui-même reçu une reconnaissance internationale et une légitimité fondamentale aux yeux de la communauté des nations. Cette reconnaissance n'est certes pas un gage absolu de la reconnaissance des résultats, mais elle est le socle indispensable sur lequel le Québec pourra espérer l'obtenir

C'est pourquoi à partir de 1996, le Québec aborde de plus en plus la question de la souveraineté et de la citoyenneté malgré que celui-ci ne soit pas souverain. La citoyenneté québécoise est :

- ancrée dans l'expérience historique originale du peuple québécois,
- issue de luttes politiques, de combats, et de débats sociaux pour la conquête des droits et libertés ;
- enrichie d'apports diversifiés (Labelle, 2008, p.5).

A cela s'ajoute, le patrimoine civique qui est formé :

- de droits et de libertés qui garantissent l'égalité de tous les citoyens;
- d'un État, des lois et des institutions démocratiques propres au Québec;
- d'un cadre qui assure la cohésion nécessaire à la poursuite du bien commun (*Ibid.*, p.5).

Un document officiel québécois utilisait les notions de « cadre civique », de « pacte civique », « de patrimoine civique », en lieu et place de la « culture publique commune » :

Au fil des temps s'est constitué une expérience historique originale qui, de luttes politiques en combats sociaux, a doté le Québec d'un ensemble de libertés, de droits sociaux et d'institutions qui forment un véritable

⁷²Pierre Drouilly, 1996, *Le référendum du 30 octobre 1995 : une analyse des résultats*, Université du Québec à Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. En ligne. <http://www.pum.umontreal.ca/apqc/95_96/drouilly/drouilly.htm>. Consulté le 14 mai 2010.

⁷³ Alain-G. Gagnon et Jacques Hérivault, 2004, « Un référendum sur la souveraineté : une exigence internationale incontournable » *Le Devoir*, p. B5. En ligne. 21 août. <<http://www.cridaq.uqam.ca/spip.php?article333>>. Consulté le 10 janvier 2010.

patrimoine dont bénéficient aujourd'hui l'ensemble des citoyens. Constitué des apports de toutes les couches sociales et de toutes les composantes de la société, ce patrimoine est le produit des contributions des générations successives, nées sur le territoire ou s'y installant. Il a été et continue d'être, pour ainsi dire par définition, une synthèse toujours en mouvement. À chaque époque, il s'est enrichi du résultat des luttes et des débats tout aussi bien que de l'influence et du rayonnement des diverses réalités culturelles qui se sont tantôt affrontées, tantôt conciliées. Ce patrimoine est vivant, il constitue un héritage à faire évoluer et à transformer pour le transmettre, enrichi, aux générations à venir⁷⁴.

Pour finir, le contrat civique repose sur des consensus :

- le respect des valeurs et de principes de la démocratie;
- le respect des lois légitimement adoptées par l'Assemblée nationale
- la reconnaissance du français comme langue publique commune
- la prise en compte de la situation particulière de la communauté anglo-québécoise
- la reconnaissance des nations autochtones
- la responsabilité citoyenne de participer à la vie politique, sociale et culturelle (Labelle, 2008, p.5).

Dans leur rapport présenté à la commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, les chercheurs François Rocher, Micheline Labelle, Anne Marie Field et Jean-Claude Icart, insistent sur le fait de « reconnaître la diversité comme une des caractéristiques constitutives du peuple québécois, que le Québec se définit comme une société francophone, qui favorise le rapprochement et l'acceptation des différences dans le respect mutuel [...] et qui vise à éliminer toute forme de discrimination, directe et systémique. » (Rocher, Labelle, Field, Icart, 2007, p.49)

⁷⁴ Emploi Québec, 2000, *Entente opérationnelle cadre sur la francisation des immigrants et immigrantes*, p.8. En ligne. <http://emploi.quebec.net/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_8_Mesure_formation_main_oeuvre/Annexes_MFOR/Francisation_cadre_operationnel_vfinale.pdf>. Consulté le 10 janvier 2010.

Nous voyons clairement la volonté québécoise de se différencier du modèle d'intégration mis en avant pas le Canada. D'ailleurs, le *Devoir* dans son édition du 23 novembre 2006 avait titré à la une de son journal « Ottawa reconnaît la nation québécoise⁷⁵ » avec les propos du ministre canadien Stephen Harper :

La vraie question est simple, a lancé M. Harper en Chambre: est-ce que les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni? La réponse est oui. Les Québécois forment-ils une nation indépendante du Canada? La réponse est non, et elle sera toujours non. Tout au long de leur histoire, les Québécois ont toujours reconnu les prophètes de malheur et les véritables guides de leur destin.

En résumé, nous pouvons percevoir dans l'interculturalisme cette volonté d'intégrer les immigrants à travers les valeurs de la société québécoise notamment avec l'apprentissage de la langue française :

On ne saurait donc comprendre l'évolution de la notion d'interculturalisme, qui informe implicitement la politique québécoise d'intégration, sans prendre la mesure de ce qui en deviendra l'une de ses dimensions principales, à savoir la centralité accordée à la langue française » (Rocher, Labelle, Field, Icart, 2007, p.49)

L'interculturalisme se différencie du multiculturalisme, car le Québec reconnaît les minorités et leurs diversités, cependant, il préconise une intégration en respectant la culture québécoise : « La politique québécoise du développement culturel (1978) précise que la culture de tradition française doit servir de foyer de convergence pour les diverses communautés qui continueront par ailleurs de manifester ici leur présence et leurs valeurs propres » (Ministère d'État au Développement culturel, 1978a, p. 46).

⁷⁵ *Le Devoir*, 2006, « Ottawa reconnaît la nation québécoise ». En ligne. 23 novembre. <<http://www.ledevoir.com/2006/11/23/123426.html>>. Consulté le 29 octobre 2009.

En d'autres termes, il y a la culture commune québécoise et autour de celle-ci gravitent toutes les autres cultures. À l'inverse, pour le multiculturalisme, toutes les cultures sont sur le même pied d'égalité et engendrent un contexte de bilinguisme au Canada. C'est d'ailleurs pour cette raison que les Québécois s'élèvent souvent contre ce modèle d'intégration qui ne doit pas être appliqué à leur province.

En distinguant ces deux modèles d'intégration, nous voyons la structure sociale dans laquelle les réfugiés colombiens évoluent. L'intégration socioculturelle des réfugiés à Vancouver n'est sûrement pas la même qu'à Montréal. Notamment parce que le modèle d'intégration mis en avant par les politiques n'est pas le même. Nous nous attacherons particulièrement à la relation du réfugié avec la langue française et la culture québécoise. En mettant de l'avant ces politiques, nous abordons l'intégration d'un point de vue macrosociologique que nous complétons par une approche microsociologique. À l'image d'Erving Goffman, nous sommes « sensibles aux structures, aux modèles ou encore aux formes qui gouvernent l'interaction ». (Nizet, Rigaux, p.81)

2.2 Choix épistémologique, apport sociologique et question de recherche

Comme nous l'avons expliqué dans notre premier chapitre, nous avons décidé de travailler avec les réfugiés colombiens au Québec. En effet, nous nous demandons quelles sont les interactions socioculturelles entre les réfugiés colombiens et la société québécoise? Quelles sont-elles? Comment s'organisent-elles? Quels sont les principaux facteurs (langue, sport...) et les principales difficultés? Quel est le rôle des associations, sont-elles importantes dans ce processus d'intégration? Préalablement, c'est par une approche macrosociologique que nous avons défini la structure du modèle d'intégration dans laquelle ces réfugiés évoluent. Notre problématique cherche à comprendre comment d'un point de vue microsociologique les réfugiés colombiens interagissent avec la population québécoise et de quelle manière ils sont influencés par le modèle macrosociologique de l'interculturalisme? Ainsi, nous nous

demandons de quelles manières les réfugiés colombiens vont interagir avec la société québécoise. Par quels moyens? Nous nous demandons quel rôle jouent les associations? Quel rôle joue le sport? Quel rôle joue l'université? La langue est-elle théoriquement synonyme d'intégration sociale? Comment les réfugiés surmontent-ils les obstacles tels que la langue? La société québécoise change-t-elle leur façon de vivre? Quel sera le lien entre les réfugiés et la société d'accueil, avec les Québécois ou bien encore avec les autres groupes? Retrouve-t-on dans leurs interactions et dans leurs quotidiens, les valeurs énoncées dans le modèle de l'interculturalisme? Vont-ils devenir une communauté ghettoïsée?

Pour illustrer un peu mieux notre pensée, reprenons les propos de Stéphanie Arsenault⁷⁶ :

Nous étions tellement désorientés lorsque nous nous sommes retrouvés seuls dans l'aéroport de Dorval, à passer la nuit sur le plancher de la salle d'attente, sans savoir ce qu'il adviendrait de nous, que nous avons pensé demander que l'on nous renvoie vers la Colombie. Si je n'avais pas eu le numéro de téléphone d'un compatriote installé à Québec depuis quelques semaines et qui a pu appeler «immigration» pour leur dire de venir nous chercher, je crois que nous serions repartis». Voilà qui démontre bien l'angoisse qui tenaille ces nouveaux arrivants, particulièrement lorsqu'ils voyagent seuls (sans compatriotes). Mais le fait d'être accueillis par un agent ne parlant pas l'espagnol, d'être conduits à l'hôtel sans savoir exactement pour combien de temps ni où ils se trouvaient, d'être ensuite déposés dans un autobus sans comprendre où on les envoie ni qui les attend au bout du parcours, ne semble guère plus réconfortant pour les réfugiés rencontrés. «Lorsque j'ai rencontré la première personne qui m'a parlé espagnol, j'ai senti un immense soulagement», affirmait un autre participant

⁷⁶ Stéphanie Arsenault, 2001, « La Colombie : Premier producteur de réfugiés en Amérique », *Bulletin Vivre ensemble*, vol. 9, no 33. En ligne. <http://www.revuere relations.qc.ca/ve/archives/themes/mi/miarsenault_33.htm>. Consulté le 27 septembre 2009.

C'est avec la dimension socioculturelle de l'intégration définie dans notre revue de littérature que notre champ d'investigation se délimite. Celle-ci étant une dimension de l'intégration parmi tant d'autres (l'aspect économique, l'aspect sur la santé ou encore l'aspect politique). C'est à travers les facteurs d'intégrations socioculturels repris par les sociologues Jocelyne Berthot, Louis-Robert Frigault, André Jacob et Joseph que nous définirons leurs influences, les résultats et leurs impacts dans le processus d'intégration des réfugiés colombiens au Québec grâce à l'approche interactionniste.

Nous menons cette recherche par une approche qualitative inspirée de l'approche ethnométhodologique c'est-à-dire :

L'ethnométhodologie se revendique, à l'inverse, comme une technologie d'analyse sociale qui, s'abstenant d'emblée de pratiquer la méthode conceptuelle ou la réflexion abstraite et privilégiant l'observation des choses en train de se faire, et celle des conditions de cet accomplissement, quelle qu'en soit la difficulté, se met en position de pénétrer la dimension intime de la réalité, qui est occupée par des opérations et des pratiques, et par des méthodes ou des schèmes pour effectuer les activités, plutôt que d'opérer sur sa seule surface.(Garfinkel, 2007,p.17)

C'est par la technique des entretiens semi-directifs avec la méthode appelée « boule de neige » que nous observerons les interactions entre les réfugiés et la population.

L'apport sociologique de ce mémoire réside à notre sens dans l'originalité de cibler un groupe en particulier. Il y a très peu d'écrits sur la question des réfugiés et encore plus sur les Colombiens au Québec. Nous aimerions ainsi par cette recherche qualitative enrichir la littérature sur les diverses questions d'immigration et d'intégration.

2.3 Cadre théorique

Notre recherche s'inspire de l'apport théorique mis en avant par les chercheurs de l'école de Chicago, de l'approche goffmanienne de la seconde école de Chicago et de l'apport du sociologue Anselm Strauss. De plus, pour compléter cet apport « microsociologique » nous nous référons à la sociologie d'Anthony Giddens avec notamment sa théorie de la structuration qui a pour but « de résoudre la tension entre l'objet sociétal et la subjectivité individuelle en les considérant comme deux pôles complémentaires ». (Nizet, 2007, p.15)

2.3.1 L'école de Chicago

Notre recherche s'inspire de l'apport théorique mis en avant par les chercheurs de l'école de Chicago exprimé ci-dessus, et surtout de l'approche goffmanienne de la seconde école de Chicago complété par Anselm Strauss.

En effet, cette école s'intéresse aux relations sociales entre les individus et la société. À la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} siècle, elle apporte une nouvelle approche sociologique avec des réflexions théoriques découlant d'un travail de terrain. Il faut dire que dans les années 1920 Chicago est un véritable carrefour, un point de passage obligatoire entre l'Est et l'Ouest et surtout elle sera un lieu d'immigration où arrivent des milliers d'immigrants du Sud des États-Unis et de l'Europe. C'est dans ce contexte que la ville passe de 4470 habitants en 1840 à 1,1 million en 1890 et à 3,5 millions en 1930 que les chercheurs de cette école vont faire leurs études. (Coulon, 1992, p.4) On dénombre entre 1919 et 1935 78 doctorats obtenus par des sociologues à Chicago.

L'école de Chicago est née d'une tradition philosophique. Notamment avec le courant de pensée connu sous le nom de pragmatisme avec John Dewey qui « rejoint Chicago en 1894 et y demeura jusqu'en 1904 » (*Ibid.*, p.11). Ce courant de pensée place l'activité humaine au cœur de son objet d'étude par une démarche d'induction.

C'est à travers les observations empiriques, pratiques que celle-ci sera possible. De plus, George Herbert Mead considéré comme l'inspirateur de l'interactionnisme symbolique, soutient que c'est les conceptions que les acteurs se font du monde social qui constitue en dernière analyse l'objet essentiel de la recherche sociologique⁷⁷. Son œuvre *The Individual and the Social Self: Unpublished Essays* est centrée sur le concept de socialisation par l'interaction.

C'est ainsi par une double influence sociologique et philosophique qu'est née l'École de Chicago. Elle se caractérise avant tout par la recherche empirique et marque un tournant dans l'impact que la recherche sociologique va avoir sur la société. Rappelons qu'à la fin du 19^{ème} siècle, les pères fondateurs de la discipline comme Émile Durkheim ou Max Weber travaillaient pour que la sociologie soit légitimée comme scientifique, et tournaient leurs études vers des recherches épistémologiques.

Les pionniers de l'école de Chicago comme Robert Park ou William Isaac Thomas mettent en exergue le fait que le social émerge de l'interaction entre les individus. Par exemple, William Isaac Thomas avec le polonais Florian Znaniecki mettent en avant la place primordiale de la subjectivité de l'individu à travers leurs récits de vie. Ils rompent ainsi avec l'idée que c'est l'agrégation de micro-comportements qui permet d'expliquer le fait social. Ils développent les concepts d'organisation/ désorganisation/ réorganisation repris dans notre revue de littérature. Leur ouvrage se présente comme « une monographie d'un groupe social concret à une

⁷⁷ Explication reprise de cours l'école de Chicago et la sociologie américaine donnée en janvier 2007 à Nice enseigné par Jean Pierre Zirotti (Professeur des Universités au département de sociologie-ethnologie de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Doyen honoraire de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines, il est chargé de mission auprès du Président pour le développement spatial de l'Université). En ligne. <<http://www.unice.fr/urmis/spip.php?article135>>. Consulté le 10 novembre 2010.

certaine étape de son évolution donnant une base pour la détermination des lois générales de la conduite humaine ⁷⁸».

Les principaux thèmes de cette école seront les relations interethniques et interculturelles ainsi que la criminalité, la délinquance et la déviance.

C'est sur le plan méthodologique, comme nous avons pu le souligner ci-dessus que va se trouver l'innovation sociologique. C'est par the « fieldwork » (littéralement le travail de terrain) que se caractérise cette école.

Par exemple, William Foote Whyte a vécu pendant quatre ans dans une communauté italienne à Boston pour analyser l'organisation sociale de celle-ci. Nous pouvons voir la manière dont ce sociologue a travaillé :

William F. Whyte, qui est un homme méticuleux et méthodique, a noté au jour le jour ses activités, ses conversations, ses discussions, a recueilli les procès-verbaux des réunions de club, les articles de journaux ayant traité aux différents événements. Toutes ces notes ont été tapées à la machine en double exemplaire et représentent un corpus de plusieurs milliers de pages (Whyte, 2002, p.29).

Dans une première partie, l'auteur décrit les différents groupes et les communautés vivant dans ce quartier. Il va mettre en exergue la formation des bandes et leurs organisations internes. Il va dégager deux groupes : « les *corner boys* (gars de la rue qui vivent au coin de la rue et dans les magasins environnants) et les *college boys*, (gars de la fac) plus intéressés à recevoir une bonne éducation, espérant ainsi élever leur niveau social » (*Ibid.*, p.41).

La seconde partie, décrit les relations, les structures sociales, comment s'exerce le racket et quelle est la politique du quartier. Ces sociologues à l'image de Whyte

⁷⁸ *Ibid.*

vont être beaucoup critiqués par leur travail de terrain. On leur reprochera de ne pas être assez objectifs et trop proches de leur sujet d'étude. C'est pourquoi tous se sont efforcés de développer des théories sociologiques. En effet, par exemple le sociologue Abion Small qui a joué un rôle central dans cette école va développer des théories de connaissance scientifique de la société. Il rédigea le premier manuel pour les étudiants qu'il appellera « un guide de laboratoire », il consacre deux chapitres sur la conduite empirique de la sociologie. Abion Small insiste va insister sur l'importance de l'habitat sur les relations sociales, il encourage les étudiants à observer les communautés dans lesquelles ils vivent, à analyser cette « mosaïque de petits mondes ⁷⁹ ». Mais surtout, ils rappellent à ces étudiants l'importance de la nécessaire objectivité vers laquelle doivent tendre les recherches sociologiques.

En plus d'utiliser les méthodes de ces chercheurs, nous étudierons l'intégration socioculturelle des réfugiés par la vision d'Erwing Goffman et plus particulièrement avec le courant théorique appelé interactionnisme. Ce courant est le prolongement de l'École de Chicago. Les chercheurs de ce courant comme Herbert Blumer, Howard, Becker, Strauss considèrent que c'est dans la « dynamique des échanges entre les personnes (interaction) et à travers le sens que donnent les individus à leur action que l'on peut saisir l'essentiel du jeu social ⁸⁰ ».

Avant d'analyser l'approche théorique d'Erving Goffman, nous devons expliquer la nuance entre interactionnisme et interactionnisme symbolique.

Le terme d'interactionnisme symbolique est utilisé pour la première fois en 1937 par Herbert Blumer qui suit la pensée de George Herbert Mead. Ce terme désigne « la façon dont les individus se développent socialement en résultat de leur participation à un groupe social » (Wallace, Wolf, 1991, p.237)

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ *Ibid.*

Herbert Blumer « considère que les acteurs agissent en fonction du sens qu'ils attribuent aux choses et que ce sens s'élabore dans et par les interactions, de sorte qu'au fil de ces dernières les interprétations se modifient continuellement. » (Nizet, Rigaux, 2005, p.77)

De plus, cette conception s'appuie sur trois postulats « le sens n'est jamais indépendant des interactions; les interactions se développent suivant une dynamique propre, bien qu'elles se justifient par des besoins naturels et des données culturelles; la notion de « société » correspond à un processus d'action plutôt qu'à une structure. » (*Ibid.*, p.77)

Erving Goffman est souvent assimilé à ce courant. Il expliqua sa position dans l'interview de Jef C. Verhoeven après que celui-ci multiplie les questions en vue de l'amener à se situer par rapport à ce courant. Les réponses de Goffman s'apparentent à des refus « je ne pense pas que cette appellation recouvre quoi que ce soit » ; « je n'ai jamais pensé qu'un label soit nécessaire » (*Ibid.*, p.79). Quand Verhoven lui demanda « le point le plus faible de l'interactionnisme symbolique, disons de la perspective de Blumer ». Goffman énonce alors beaucoup plus clairement sa position :

L'interactionnisme symbolique constitue un bon correctif par rapport aux excès de l'école quantitative. Mais, en lui-même, il ne vous permet pas de structurer ou d'organiser les choses réelles que vous étudiez. Il s'oppose à tout système, il s'oppose à toute découverte quelque peu systémique. C'est ainsi que je vois les choses. De ce point de vue, il constitue une approche simplement critique, une approche assez grossière, qui à mon avis ne peut mener nulle part. [...] Pour le travail d'analyse en lui-même vous êtes intéressé à montrer qu'il présente une certaine organisation une certaine structure. (Verhoven, 1994/2000, traduit et repris par Nizet, Rigaux, 2005, p.79)

De manière réciproque, Goffman a été vivement critiqué par les tenants de l'interactionnisme symbolique qui nient l'appartenance de Goffman à ce courant de

recherche et critiquent, de manière plus ou moins radicale l'intérêt de sa perspective d'analyse. (*Ibid.*, p.80).

Cette nuance permet d'inscrire notre recherche dans le courant interactionniste défini par Goffman (partie suivante). Nous nous éloignons comme lui de la perspective de Blumer par le fait qu'il n'accorde aucune importance aux structures lors des interactions puisque pour lui les interactions créent l'ordre social. Goffman, lui, fait une analyse plus pointilleuse sur les liens entre les deux tout en plaçant l'individu au cœur des interactions.

2.3.2 L'approche théorique de Goffman

Erving Goffman est né au Canada de parents ukrainiens d'origine juive qui faisaient partie de la vague d'immigrés provenant de l'Europe de l'Est à la fin du XIX^{ème} siècle début XX siècle. Soulignons « qu'ils se trouvent à la fois intégrés et rejetés par cette communauté, nous précise Winkin; et le petit Erving passera son enfance dans cette atmosphère sournoisement hostile » (Nizet, Rigaux, p.9, 2005). L'interactionnisme est défini par Louis Queré:

Goffman comme Garfinkel développent une approche interactionniste des phénomènes sociaux. [...] On appelle interactionnisme une approche qui ne prend pas l'action individuelle comme unité de base de l'analyse sociale. [...] Une approche interactionniste résonne en termes d'actions réciproques, c'est-à-dire d'actions qui se déterminent les unes les autres dans la séquence de leur occurrence située, et en termes d'individus qui ne sont sujets que pour autant que leur identité subjective émerge de leurs interactions avec d'autres individus et avec leur environnement physique et social (Quéré, 1969, p.49)

Et comme il ajoute :

Goffman a d'emblée focalisé ses investigations sur un type d'interaction qui lui paraît primordial : l'interaction face à face c'est-à-dire celle qu'occasionnent les contacts, les rencontres, les réunions, les conversations,

etc. [...] Pour Goffman, l'interaction pose d'abord et avant tout un problème de contact, c'est-à-dire de gestion ou d'ordonnement d'une coprésence corporelle, et non pas de problèmes d'intégrations d'actions individuelles dans ce que Mead appelle « un act social complexe ». (*Ibid.*, p.53)

Goffman s'est ainsi démarqué de l'École de Chicago qui l'a inspiré par le fait que :

Il apparaît en quelque sorte comme un interactionniste qui a laissé de côté la philosophie pragmatiste qui inspirait les pères fondateurs de ce courant. Ceux-ci appréhendaient l'interaction non pas d'abord comme un ordre de faits parmi d'autres mais comme un transcendantal : l'interaction de partenaires qui se rapportent les uns aux autres selon la modalité du sujet est le milieu de la construction sociale, concertée, de l'objectivité des faits et de l'unité du monde d'un côté, de l'identité subjective (self) des individus et de leurs collectifs d'appartenance de l'autre. Telle était en particulier la visée de la théorie communicationnelle de l'intersubjectivité élaborée par G.H.Mead au début du siècle. (*Ibid.*, p.51)

Erving Goffman élabore la métaphore théâtrale pour analyser la vie sociale. Dans le cadre de notre recherche, nous ne la développerons pas, car elle se rapporte seulement à la microsociologie. Or, rappelons que le but de notre recherche est de faire le pont entre le macro et micro. Par contre, nous retiendrons le fait que Goffman appréhende « l'interaction comme un ordre social » (Nizet, Rigaux, 2005, p.33) De plus, Goffman définit les notions « d'interaction, de représentation, et de rôle » qui nous permettent de conceptualiser notre problématique, il nous dit :

Par interaction (c'est-à-dire l'interaction face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par *une* interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme « une rencontre » pouvant aussi convenir. Par une « représentation » on entend la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants.[...] On peut

appeler « rôle » (part) ou « routine » le modèle d'action pré-établi que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions. On peut facilement mettre ces termes relatifs à une situation donnée, en rapport avec des termes classiques relatifs à la structure. (Goffman, 1973, p.23)

Terminons la définition de ces concepts par l'ordre social que Goffman a tenté de décrire tout au long de sa vie.

Il s'agit bien d'un ordre social ; mais cette expression n'implique pas que l'ordre fixerait les finalités que le groupe, la collectivité sont censés poursuivre ; il faut voir plutôt dans l'ordre en question, « un ensemble de normes morales qui régule la manière dont les gens poursuivent leurs objectifs » [Goffman, 1963, p.8 ; traduit par nous].

Ce qui est très particulier dans cette manière de voir, c'est que tout en constituant un ordre social, les règles de l'interaction remplissent dans le même mouvement une autre fonction : celle de constituer une identité individuelle sacrée. C'est en sacralisant la face individuelle qu'est respecté l'ordre social. A l'inverse, sans ordre social, l'individu resterait sans valeur, même plus sans existence. Les mêmes règles – celles de l'interaction – constituent l'un et l'autre ; la force de l'un fait la force de l'autre et vice versa. (Nizet, Rigaux, 2005, p.96)

Nous voyons ici les liens entre le niveau microsociologique au niveau des interactions et le macrosociologique au niveau de l'ordre social. On a souvent reproché à Goffman de ne pas avoir réussi à dépasser le premier niveau. Or, Goffman expose sa position dans son texte « l'ordre de l'interaction » [1983/1988]. Il émet « l'hypothèse qu'il y a entre eux « un couplage flou » (*loose coupling*). Ceci signifie qu'il n'y a pas de déterminisme simple allant du macrosociologique vers le microsociologique, ni inversement » (*Ibid.*, p.98).

Nous chercherons ainsi à montrer quelle influence le macrosociologique et le microsociologique peuvent avoir dans le cas des réfugiés colombiens avec la population québécoise dans un modèle d'intégration interculturelle à l'instar de

Goffman qui nous dit : « Tantôt le niveau macrosociologique influence le niveau microsociologique; tantôt c'est l'inverse le niveau macro qui influence le niveau micro : tantôt on observe une autonomie du niveau micro » (*Ibid.*, .p.98).

Comme le concluent Nizet et Rigaux : « Goffman accomplit un très beau geste intellectuel : il prend en compte, au cœur du moment holiste de sa démarche, la valeur centrale des sociétés qui sont les nôtres : l'individu » (*Ibid.*, .p.105).

C'est à travers cette sociologie goffmanienne que nous ferons le pont entre les deux niveaux « macro » et « micro » pour répondre à notre problématique.

2.3.3 L'approche sociologique d'Anselm Strauss

Anselm Strauss comme les auteurs cités ci-dessus est un sociologue américain qui a été très influencé par l'héritage de l'école de Chicago comme il le dit lui-même : « Au cours de mes études, j'avais été passionné par la lecture du pragmatiste John Dewey et de deux sociologues promoteurs de l'école de Chicago, William I. Thomas et Robert Park, au demeurant eux-mêmes très influencés par lui. » (Strauss, 1992, p.9)

Il définit l'interaction de face à face comme « un processus fluide, dynamique, en continu; elle donne lieu à une succession de réactions réciproques des partenaires. Tantôt ils se dérobent, tantôt ils évoluent au rythme d'un ballet psychologique, mais ils traversent toujours des phases de positions successives. » (*Ibid.*, p.59)

Il définit l'interaction symbolique comme « la façon dont on conçoit la nature de l'ordre social » (*Ibid.*, p.13). Il considère que « structure sociale et interaction se trouvent intimement liées, et s'influencent réciproquement (de nouveau) au cours du temps ». (*Ibid.*, p.13).

Anselm Strauss place le langage « au cœur de tout débat sur l'identité », et pour lui « il est impossible de mener une réflexion sérieuse sur les identités et les actions

humaines sans mettre la linguistique au cœur du débat ». Cette approche nous permet de saisir l'importance du langage dans les interactions entre les réfugiés et la société québécoise. Comme il le dit « l'utilisation du langage suppose l'appréciation du passé, du présent et de l'avenir ». (*Ibid.*,p.34).

Notons sa définition de l'interaction dans le cadre de conceptualiser notre problématique :

Il est certain que le terme « interaction » est si ambigu qu'il peut ne plus signifier que rencontre et effet réciproque entre des personnes. Il existe plusieurs manières de considérer et d'analyser le processus d'interaction; et on s'apercevra rapidement que la mienne est guidée par des intérêts d'ordre théorique dus principalement à ma position de sociologue. (*Ibid.*,p.47)

Retenons également les « processus alternatifs d'analyse de l'interaction » comme il le dit :

Les deux principales méthodes d'analyse de l'interaction sont actuellement la méthode psychiatrique et la méthode sociologique. [...] Les sociologues introduisent plus de structure sociale dans l'interaction : ils attachent de l'importance aux hommes en tant que membres de groupe et d'organisation sociale. Les hommes deviennent des acteurs de rôle plutôt que des individus. [...] Il est utile de considérer l'interaction à la fois comme structurée, dans la mesure où les participants représentent des positions sociales, et comme incomplètement structurée. (*Ibid.*,p.74)

On retrouve ici la notion de rôle défini par Goffman. Ces définitions nous permettent de conceptualiser notre problématique et nous donnent les outils nécessaires à l'analyse de nos entrevues et observations.

2.3.4 La théorie de la structuration d'Anthony Giddens

Anthony Giddens est un sociologue anglais né en 1938 dans une banlieue de Londres.

Pour dépasser l'opposition de la sociologie classique entre « holisme » (Durkheim) et « individualisme méthodologique » (Weber), Giddens propose un réexamen approfondi de notions comme celles d'« acteur », de « système social », de « pratique sociale » ou encore de « structure ». (Nizet, 2007, p.16). C'est par ce réexamen que nous pouvons conceptualiser une fois de plus notre problématique.

Giddens pour dépasser cette dualité va « chercher à résoudre la tension entre l'objet sociétal et la subjectivité individuelle, en les considérant comme deux pôles complémentaires. » (*Ibid.*, p.15).

Giddens distingue de manière nette deux concepts. D'une part ce qu'il appelle les « systèmes sociaux » et d'autre part ce qu'il appelle « structure ». (*Ibid.*, p.17)

Pour lui, « un système social est en effet un ensemble d'interactions situé dans le temps et l'espace. [...] Les sociétés peuvent également être considérées comme des systèmes plus larges. » (*Ibid.*, p.17)

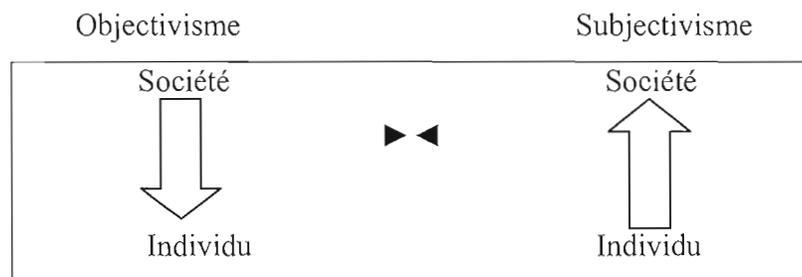
Le concept de « structurel » est plus abstrait. Pour l'élaborer, Giddens s'inspire notamment de la notion de structure telle qu'elle est utilisée chez Saussure. (*Ibid.*, p.19) C'est-à-dire que pour lui et comme il le résume :

Le structurel, en tant qu'ensemble de règles et de ressources organisés de façon récursive, est hors du temps et de l'espace, à l'exception de son actualisation et de sa coordination sous la forme de traces mnésiques. De plus, le structurel est caractérisé par une absence du sujet » (Giddens, 2005, p74.).

Par ses deux définitions, Giddens nous montre comment répondre à la question : comment les conduites d'acteurs individuels reproduisent-elles les propriétés structurelles de collectivité plus large? Pour cela, l'acteur se définit par sa réflexivité d'une part et par son pouvoir d'autre part :

Tous les êtres humains sont des agents compétents. Tous les acteurs sociaux ont une connaissance remarquable des conditions et des conséquences de ce qu'ils font dans la vie de tous les jours. [...] Mais la compétence des acteurs humains est sans cesse limitée, d'un côté, par l'inconscient et, de l'autre par les conditions non reconnues et les conséquences non intentionnelles de l'action. [...] L'étude de la vie de tous les jours fait partie intégrante de l'analyse de la reproduction des pratiques institutionnalisées. [...] En sciences sociales, le pouvoir fait partie d'un petit nombre de concepts qui gravitent autour des relations entre l'action et le structurel. Le pouvoir est la capacité d'accomplir des choses ; en tant que tel, il est directement engagé dans l'action humaine. (*Ibid.*, p.343-345)

Pour bien cerner ces propos, nous schématisons ces propos par cette figure (inspirée de celle de Nizet) du dualisme objectivisme/ subjectivisme dépassé par Giddens :



Nous retiendrons de cette théorie l'approche de Giddens qui ne s'intéresse pas à des entités statiques, mais bien à un processus dynamique. En effet, « le social est appréhendé comme un mouvement dans lequel les actions individuelles tout à la fois structurent les systèmes sociaux et sont structurés par eux. Ce processus n'a pas de point identifiable; aucun des deux pôles ne précèdent l'autre ». (*Ibid.*, p.16)

En définissant les concepts de sa théorie principalement « systèmes sociaux », « structure », et « acteurs », nous pourrons faire le pont avec nos résultats empiriques. Cependant, une légère nuance s'impose nous ne parlons pas d'actions individuelles

mais actions au niveau des interactions à la fois comme structurée, et comme incomplètement structurée comme le définit Strauss.

Pour conclure sur notre cadre théorique, rappelons que nous avons défini plusieurs concepts (interaction, représentation, rôle, acteur, ordre social, structure, systèmes sociaux) par l'approche théorique d'Erving Goffman, d'Anselm Strauss et d'Anthony Giddens. Grâce à ces définitions théoriques, nous pouvons faire les liens sociologiques avec nos données empiriques.

2.4 Approche méthodologique de notre terrain

Comme le soulignent Stéphane Beaud et Florence Weber : « le terrain est à la mode aujourd'hui, comme le montre la floraison d'expressions qui l'évoquent : aller sur le terrain, être proche du terrain, être un homme ou une femme de terrain. » (Beaud et Weber, 2010 p.5) C'est pourquoi, dans cette partie nous présentons notre méthodologie pour mettre en avant la pertinence sociologique et scientifique de notre investigation.

Dans un premier temps, nous présentons l'ethnométhodologie. Par la suite, nous expliquerons de quelle manière nous avons fait nos entretiens.

2.4.1 L'enquête de terrain

Cette partie est référée par l'apport sociologique de Stéphane Beaud et Florence Weber qui définissent comment faire une enquête de terrain. Stéphane Beaud est un sociologue français qui enseigne à l'Ecole Normale Supérieure (ENS). Il est l'auteur, avec Michel Pialoux, de *Retour sur la condition ouvrière* (Fayard, 1999) et *80 % au bac, et après ?* (La Découverte, 2004) et *Pays de malheur* (La Découverte, avec Y. Amrani). Florence Weber est une anthropologue et sociologue française. Elle est

professeur à l'École normale supérieure (Ulm) et directrice du département de sciences sociales⁸¹.

Cet ouvrage est notre guide pour mener notre l'investigation. D'abord, clarifions certains termes. Notre étude est ethnographique et s'appuie sur une recherche ethnométhodologique autour d'un cadre théorique interactionniste. Rappelons que l'ethnométhodologie s'est inspirée de l'interactionnisme symbolique que nous avons défini préalablement et dont nous avons clarifié la nuance avec l'interactionnisme. Cependant, notons qu'une autre source de l'ethnométhodologie est l'interactionnisme symbolique. (Coulon, 1987, p, 10)

Comme le mentionnent Stéphane Beaud et Florence Weber « ethnographie, ethnologie, anthropologie : cette diversité de vocabulaire a de quoi désarçonner le débutant » (*Ibid.*, p.6). Comme ils expliquent :

Dans le vocabulaire anglo-saxon, on n'utilise que les termes *ethnography* et *social (ou cultural) anthropology*. En règle générale, en français, *ethnographie* désigne le niveau le plus local de la connaissance : enquête de terrain, résultats obtenus à l'échelle d'un village, d'une tribu, d'interconnaissance. *Ethnologie* désigne une première synthèse, à l'échelle dite régionale ou des aires culturelles, des résultats ethnographiques. (*Ibid.*, p.6)

Ainsi, notre recherche empirique se fait d'un point de vue ethnographique qui a pour but de « rendre la parole aux humbles, à ceux qui par définitions n'ont jamais la parole » (*Ibid.*, p.6). C'est ainsi par une technique ethnographique avec un regard sociologique que nous menons cette enquête. Nous utilisons des outils microsociologiques inspirés du modèle interactionniste décrit dans notre cadre

⁸¹Florence Weber, Stéphane Beaud, 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Collections Repères. En ligne. <http://www.collectionreperes.com/catalogue/index-Guide_de_l_enquete_de_terrain-9782707160089.html>. Consulté le 17 novembre 2010.

théorique comme les entretiens semi-dirigés, les observations participantes, et le travail de terrain.

Rappelons que l'ethnographie « ne juge pas, ne condamne pas au nom d'un point de vue « supérieur ». Elle cherche avant tout à comprendre, en rapprochant le lointain, en rendant familier l'étranger ». (*Ibid.*, p.7) C'est pourquoi nous avons deux catégories ; les réfugiés colombiens et la société québécoise. Nous avons à travers le modèle d'intégration québécois donné la parole aux réfugiés colombiens pour comprendre quelle influence le macro a-t-il sur le micro et inversement. Comme le soulignent ces deux auteurs :

Il faut que soit réunis trois conditions pour la conduite d'une enquête ethnographique : que le milieu enquêté se caractérise par un degré élevé d'interconnaissance ; que l'enquêteur se donne les moyens d'une analyse réflexive de son propre travail d'enquête, d'observation et d'analyse ; que l'enquête elle-même soit de longue durée pour que s'établissent et se maintiennent entre enquêteurs et enquêtés des relations personnelles.

Nous synthétiserons nos données dans notre dernier chapitre pour répondre à notre problématique, et utilisons ainsi les méthodes de l'ethnométhodologie.

L'ethnométhodologie « est un courant de la sociologie américaine né dans les années 1960 » (Coulon, 1987, p.3). Le fondateur de ce courant est Harold Garfinkel par son ouvrage *Studies in Ethnomethodologie*. Ce courant de pensée est innovateur, car il opère une rupture avec « les modes de pensées de la sociologie traditionnelle ». (*Ibid.*, p.3). En effet, nous sommes dans une approche compréhensive plutôt qu'explicative « on accorde aujourd'hui plus d'importance à la démarche compréhensive contre la démarche explicative, à l'approche qualitative du social contre la quantophrénie des recherches sociologiques antérieures » (*Ibid.*, p.3). Nous retiendrons de la pensée de Garfinkel pour notre recherche ceci :

En résumé, la compréhension commune, en tant qu'elle implique un travail d'interprétation ayant une temporalité « interne », a nécessairement une structure opérationnelle.

Pour l'analyste, ne pas voir cette structure signifie qu'il se sert du savoir de sens commun de la société exactement de la même manière que les membres quand ils ont à décider ce que des personnes sont en train de faire, ou de quoi elles parlent réellement. Ce qui revient à utiliser le savoir de sens commun des structures sociales à la fois comme thème et comme ressource de l'enquête.

L'ethnométhodologie ne constitue pas notre cadre théorique, mais nous nous inspirons de ces méthodes d'investigation sur notre terrain pour diversifier nos outils d'analyse et répondre ainsi à notre problématique.

2.4.2 Le choix des entretiens semi-directifs

Deux grandes méthodes en sociologie se heurtent souvent : la méthode inductive par laquelle on part de l'observation pour comprendre et interpréter les apports théoriques et la méthode hypothético-déductive qui elle, part avec des hypothèses, ou des questions qui seront vérifiées par le terrain. C'est avec la dernière méthode que nous menons notre recherche.

Une hypothèse est une proposition qui anticipe une relation entre deux termes qui, selon les cas, peuvent être des concepts ou des phénomènes. Elle est donc une proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée. Dès lors, l'hypothèse sera confrontée, dans une étape ultérieure de la recherche, à des données d'observation (Quivy, Van Campenhoudt, 1988, p.143)

Nous ferons un travail ethnographique c'est-à-dire que nous investiguerons pendant une longue période le quotidien des interviewés afin de mieux comprendre leur environnement et de poser une analyse plus pointue de leur quotidien. Nous avons choisi les entretiens semi-directifs pour contourner les difficultés qui surgissent dans une enquête de terrain comme la proximité sociale et culturelle, l'immersion

dans le quotidien des interviewés. Comme l'expliquent Stéphane Beaud et Florence Weber « l'ethnographe des sociétés contemporaines est trop près de son objet, il lui faut prendre de la distance, s'éloigner pour mieux voir ». (Beaud et Weber, 2010 p.7). C'est ainsi par les entretiens semi-dirigés que nous contournerons cette difficulté.

La partie suivante explique de quelle manière nous avons fait nos entrevues semi-dirigées et comment nous avons fait la grille de ceux-ci.

2.4.3 La grille des entretiens et le choix des questions

Comme le soulignent Stéphane Beaud et Florence Weber « le guide d'entretien vous permettra d'avoir recueilli du matériel conforme à votre problématique. Il autorise des comparaisons systématiques entre entretiens et légitime la conception quantitative des entretiens. » (*Ibid.*,p.178) De plus, comme ils ajoutent « le guide d'entretien peut servir de caution scientifique. Il vous donnera de la légitimité et vous rassurera. Votre travail apparaîtra sérieux, bien préparé, vos questions préparées à l'avance donneront du poids à votre entreprise » (*Ibid.*,p.179) Pour nous, c'est aussi une stratégie pour garder notre objectif d'investigation qui est de comprendre les interactions entre les réfugiés colombiens et la société québécoise pour dégager l'influence du niveau macrosociologique sur ces interactions microsociologiques. Travailler sur les réfugiés donne une place centrale au récit de vie et à leur départ de la Colombie. C'est pourquoi nous avons rédigé une grille d'entretien, car, comme l'expliquent les deux auteurs cités précédemment « le travail par entretien comporte un risque, très perceptible dans les premiers travaux des étudiants, celui de mettre trop en avant le "vécu" des enquêtés. Pour éviter les facilités du psychologisme, donnez-vous des moyens d'objectivation ». Ces moyens sont en outre de ne pas perdre de vue le lien avec notre problématique. Notre grille d'entretiens est constituée de six blocs (voir annexe p.152) :

1) Le départ de la Colombie, cette partie ayant pour but de nous intéresser aux migrations forcées pour pouvoir faire le pont avec notre premier chapitre sur la

question des réfugiés. Ce premier bloc nous permet aussi d'introduire notre sujet pour l'interviewé et de bien comprendre son parcours.

2) L'arrivée au Québec pour mettre en exergue les points forts et faibles du système d'intégration et pour voir aussi la perception de nos treize réfugiés sur celui-ci.

3) Une partie un peu plus abrégée sera consacrée au réseau professionnel des réfugiés pour étudier leurs interactions dans le monde du travail.

4) Leur réseau culturel est une des parties les plus importantes, car il nous permet de connaître les activités sociales et culturelles auxquelles ils participent, les échanges avec la société québécoise que ce soit sportif, culturel ou associatif... Nous nous intéresserons à la relation que les réfugiés créent avec la ville dans laquelle ils vivent, afin de savoir si celle-ci a une influence sur leur intégration. Nous appuierons notre analyse sur la théorie des chercheurs de notre cadre théorique.

5) Leur regard sur la société québécoise et son ouverture est la partie de notre entretien la plus importante. Celle-ci permet de vérifier les apports théoriques mais surtout permet de les approfondir. Et va nous permettre de répondre à notre problématique en superposant les résultats microsociaux avec l'analyse macrosociale du modèle d'intégration québécois.

6) Pour finir, une partie ouverte sur leurs ressentis personnels pour les laisser s'exprimer sur leur vie ici et pour élargir notre recherche.

Nos entrevues avec l'accord des participants ont été enregistrées pour la retranscription et dans un souci de précision, car comme le disent les deux auteurs cités ci-dessus : « seul l'enregistrement vous permettra de capter dans intégralité et dans toutes ses dimensions la parole de l'interviewé. Vous pourrez par la suite

travailler en profondeur votre entretien notamment en écoutant et réécoutant les cassettes. (*Ibid.*, p.182)

Notre recherche repose sur 13 entrevues semi-dirigées; sept à Montréal et six à Québec. Si, au départ nous n'avions pas défini un nombre précis d'intervenants nous avons, lors de notre questionnement sur le nombre d'entrevues, préféré de suivre la méthodologie des deux auteurs cités ci-dessus qui nous disent :

Les entretiens approfondis ne visent pas à produire des données quantifiées et n'ont donc pas besoin d'être nombreux. Ils n'ont pas pour vocation d'être « représentatifs ». [...] La logique de l'enquête ethnographique vous conduit à faire des choix, à nouer des alliances qui vous rapprocheront de certains et vous couperont d'autres. De plus chaque entretien approfondi est un événement qu'il faut analyser pour lui-même : c'est une interaction solennelle avec un minimum de mise en scène. (*Ibid.*,p.156)

Nous avons suivi la structure conventionnelle avec une analyse verticale par l'identification des variables, le regroupement de celles-ci pour finir par une analyse transversale thématique de ce regroupement. Nous avons choisi de ne pas dépasser le nombre d'entrevues à 13, car les informations que nous avons récoltées nous étaient suffisantes pour dresser un portrait général sur notre question d'analyse. Notre recherche reste exploratoire et n'a pas la prétention d'être exhaustive. Dans le but de répondre à notre problématique, ces 13 entrevues nous ont permis un portrait microsociologique pour faire le pont avec l'apport macrosociologique de notre deuxième chapitre. Chacun de nos interviewés a apporté un point de vue que nous avons analysé par l'approche interactionniste et comme aimait le dire Goffman « l'universel est dans le particulier » (*Ibid.*,p.157) Nous avons donc choisi par la suite d'analyser le rôle structurel dans ces interactions.

En plus de ces 13 entrevues ethnographiques, nous avons observé la situation d'entretien pour en tirer une analyse plus riche : « vos notes d'observation, que vous devez écrire au calme juste après l'entretien, important autant que la cassette

enregistrée ». (*Ibid.*, p.160) Nous avons noté tout ce qui a pu nous étonner pendant les entrevues, comme la façon dont l'interviewé se présentait ou bien encore les relations qu'il souhaitait établir avec nous, l'environnement dans lequel il vivait... Nous avons également, pendant la période d'immersion avec les interviewés, fait une observation participante c'est-à-dire nous que avons partagé le quotidien avec nos interviewés pendant une période plus ou moins longue. Celle-ci est complémentaire à nos entrevues et nous a permis de récolter plus d'informations. L'observation participante est une technique de recherche, dans *le manuel de sociologie qualitative* publié en 1975 et réédité en 1985 par Bodgan et Tylor :

L'observation participante est présentée comme un dispositif de recherche caractérisé par « une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période, des données sont systématiquement collecté [...] Les observateurs s'immergent personnellement dans la vie des gens ils partagent l'expérience » (LAPASSADE sous la direction de HESS et WEIGAND, 2006, p.13)

De plus, comme le souligne George Lappasade sociologue et philosophe français du 20^{ème} siècle « l'observation participante est un dispositif de recherche dont la caractéristique principale, du moins dans sa présentation classique – celle de l'école de Chicago – est de chercher à faire fonctionner ensemble sur le terrain, l'observation et la participation. (*Ibid.*, p.16)

Dans son chapitre sous la direction de Remi Hess et Gabriele Weigand, George Lappassade reprend les trois types d'observation participante présentée par Peter et Adler en 1987. Nous pouvons ainsi présenter les trois types d'observation participante pour définir par la suite celle que nous avons utilisée :

L'observation participante périphérique : les chercheurs qui choisissent ce rôle - ou cette identité -, considèrent qu'un certain degré d'implication est nécessaire, indispensable pour qui veut saisir de l'intérieur les activités des

gens, leur vision du monde. Ils n'assument pas le rôle actif dans la situation étudiée et ils restent ainsi dans sa « périphérie ».

L'observation participante active ou le chercheur s'efforce de jouer un rôle et d'acquérir un statut à l'intérieur du groupe ou de l'institution qu'il étudie.

L'observation participante complète, enfin, qui comprend deux sous catégories assez hétérogènes :

- la participation complète par *opportunité* ou le chercheur met à profit l'occasion d'enquêter du dedans

- la participation complète par *conversion* : Adler et Adler font référence ici à Carlos Castaneda et Benetta Jules-Rosette, deux disciples de Garfinkel le fondateur de l'ethnométhodologie, B.Jules Rosette, parti pour étudier les Bapostolo d'Afrique se convertit à leur contact adapta leur religion fut baptisé... (*Ibid.*,p.19)

Nous avons été un observateur périphérique, nous nous sommes impliqués, mais nous n'avions pas eu un rôle actif dans la communauté des réfugiés colombiens. D'abord, dans un souci épistémologique, car comme le rapportent Benson et Hughes : « l'implication (*insolemment*) doit être tempérée par une attitude désintéressée et objective faute de quoi une telle démarche ne parviendra pas à suivre les standards d'objectivité d'une investigation scientifique » (*Ibid.*,p.23) Les mêmes auteurs ajoutent : « l'observateur participant a besoin de s'impliquer dans la vie de groupe afin d'étudier les valeurs, les normes et le point de vue des ses membres, il doit en même temps se maintenir suffisamment détaché pour relier ce qu'il apprend sur le terrain avec des théories sociologiques. » (*Ibid.*,p.23) Nous nous situons ainsi dans la tradition de l'école de Chicago. De plus, il n'était pas pertinent d'être un observateur actif ou complet pour répondre à notre problématique qui veut faire le pont entre la microsociologie et la macrosociologie pour dépasser cette dualité. Nous devons donc être capables d'observer tout en gardant une distance émotionnelle et intellectuelle pour pouvoir faire une analyse théorique complémentaire à notre analyse empirique.

Nous avons ainsi fait 13 entrevues semi-dirigées à caractère ethnographique complété par notre rôle d'observateur participant périphérique.

2.4.4 L'investigation pour trouver les personnes

Dans un premier temps, c'est par la technique de « boule de neige » que nous avons rencontré les réfugiés colombiens. C'est-à-dire que nous avons rencontré un premier colombien réfugié qui nous a donné des contacts qui nous ont permis de nous référer à d'autres personnes. Nous avons établi les critères suivants en lien avec notre problématique :

- La personne doit être au Québec depuis au moins deux ans, car nous pensons que c'est le minimum pour avoir un regard suffisamment connaisseur sur la société québécoise.
- La personne doit parler français parce que nous travaillons sur leur intégration socioculturelle dans la société québécoise; la langue étant un élément essentiel. Nous avons une seule entrevue en espagnol sur les 13.
- La personne doit être arrivée au Québec avec le statut de réfugié et non en tant que demandeur d'asile sur le point législatif. Cela, car nous insistons sur cet aspect de migrations forcées dans notre premier chapitre.
- Notre échantillon est composé de femmes et d'hommes sans distinctions de sexe pour un souci éthique afin de respecter la parité hommes femmes. Cependant, nous n'avons fait aucune distinction de sexe, mais sur nos treize entrevues nous avons eu seulement quatre femmes. Ce facteur est analysé dans le chapitre suivant.
- Au départ, l'âge ne nous importait guère avec la seule condition que le répondant soit majeur. Cependant, nous avons préféré cibler la tranche d'âge des 30-50 ans parce que lors de nos premières interviews avec les 20-25 ans nous avons pu constater que leur vécu était moins marquant pour notre sujet de recherche que les 30-50 ans.

En second lieu, nous nous sommes tournés vers différentes associations d'immigrants, telles que :

- CASA CAFI (Centre d'Aide aux Familles Immigrantes) est un organisme à but non lucratif fondé en 1989. Nos services sont dispensés aux familles immigrantes de diverses origines ethniques et culturelles. [...] Casa C.A.F.I. s'est donné comme mission d'aider, d'orienter et d'informer les familles immigrantes durant ce processus d'intégration à la société québécoise.⁸²
- Centre Scalabrini pour Réfugiés et Immigrants. Depuis huit ans, nous travaillons pour les gens dont le besoin est présent au Québec et un peu partout au Canada. [...] En partenariat avec d'autres organismes, nous prenons les défis auxquels font face les immigrants et réfugiés surtout vis-à-vis l'orientation et l'information nécessaire à leur arrivée au Québec ou dans n'importe quelle province. Notre intention est d'aider ainsi ces nouveaux arrivés en les guidant dans leurs démarches d'immigration au Canada⁸³.
- L'Hirondelle. Fondée en 1979, l'Hirondelle est un organisme sans but lucratif qui vise à faciliter l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants au Québec et à démontrer aux gens d'ici tous les avantages liés à la diversité des cultures et expériences⁸⁴.

C'est principalement le Centre Scalabrini qui nous a aidés à trouver des personnes réfugiés colombiennes.

⁸² Casa Cafï. En ligne. <<http://www.casacafi.org/noussommes.html>>. Consulté le 25 septembre 2009.

⁸³ Centre pour Réfugiés et Immigrants. En ligne. <<http://www.scalabrinimontreal.org/>>. Consulté le 25 septembre 2009.

⁸⁴ L'Hirondelle. En ligne. <<http://www.hirondelle.qc.ca/accueil.html>>. Consulté le 25 septembre 2009.

Ainsi, la principale méthode d'investigation fut la méthode « boule de neige », par celle-ci nous avons interviewé douze colombien(e)s, le dernier Colombien a été trouvé grâce au Centre Scalabrini pour Réfugiés et Immigrants.

Ainsi, ce chapitre par notre apport théorique délimite notre problématique. Nos principaux concepts ont été définis par nos auteurs. Notre méthodologie a été appuyée par l'approche ethnographique définie. Nous pouvons ainsi dans notre dernier chapitre analyser les données de notre terrain en lien avec notre cadre théorique interactionniste.

CHAPITRE III

COMPTE RENDU DE NOS ENTREVUES ET MISE EN PARALLELE AVEC NOTRE CADRE THEORIQUE

Dans ce dernier chapitre, nous présentons l'analyse verticale de nos treize entrevues. Nous faisons ensuite le pont avec notre cadre théorique pour répondre à notre problématique.

3.1 Quelques aspects techniques

Pour faire cette analyse, nous avons décidé de retranscrire nos 13 entrevues en nous appuyant sur notre grille d'entrevue; élaborée pour répondre à notre problématique. Comme nous l'avons expliqué dans notre deuxième chapitre, nous avons utilisé la méthode appelée « boule de neige » et nous avons fait appel au centre Scalabrini d'aide aux nouveaux arrivants et aux réfugiés qui nous a permis de rencontrer un Colombien. C'est par une approche ethnographique que nous avons dirigé ces treize entrevues.

Nos 13 interviewés répondent aux critères présentés dans notre deuxième chapitre et synthétisés ci-dessous :

- aucune distinction de sexe,
- des personnes qui parlent le français,
- des personnes qui sont là depuis au moins 2 ans,
- des personnes colombiennes étant arrivées avec le statut de réfugiés,
- la tranche d'âge majoritairement entre 30-50 ans.

Dans un souci éthique, tous les noms des interviewés ont été changés. Dans notre retranscription, les noms qui apparaissent sont fictifs.

3.2 Compte rendu des entrevues et des observations

Dans cette première partie, nous avons contextualisé nos treize entrevues pour multiplier les points de vues, pour ainsi regrouper les informations et mettre en avant les similitudes et différences entre les répondants. Par les réponses des entrevues et en reprenant notre grille, nous avons élaboré plusieurs parties qui sont analysées dans notre deuxième partie par l'approche théorique.

3.2.1 Le départ de la Colombie : un rapport douloureux avec le pays d'origine

Pour comprendre la réalité du réfugié et de cette migration forcée, nous leur avons demandé pourquoi et comment étaient-ils partis de leur pays d'origine. Francisco nous raconte :

J'ai dû quitter la Colombie à cause de menaces avec moi, mais à l'égard de ma famille aussi. Comme je devais aller couvrir parce que c'était ma chose d'aller voir les FARC et tout avec l'armée de libération nationale au nord (ELN) du pays, aussi il y avait des gens des groupes paramilitaires colombiens et des militaires, aussi qui considéraient que mon travail comme il était fait permettait de faire de la propagande de groupes armés [...] Ils m'ont tout de suite menacé au début les menaces étaient contre moi. Au début, j'avais décidé de ne pas sortir, un de mes meilleurs amis a été tué dans le mois d'août le 13 août 1999. Il était le 1^{er} de la liste le 2^{ème} était mon autre ami qui aujourd'hui habite au Venezuela qui est aussi mon meilleur ami, et, le 3^{ème} c'était moi. Alors le jour où il a été tué le 13 août 1999 on a appelé la mère de mes enfants, ma femme à l'époque, en tout cas pour lui dire ben voilà dites à votre mari qu'il ne doit pas oublier qu'il y a une liste qui s'en vient et qu'il va mourir [...] Finalement le plan de tuer mes enfants a été vraiment mis à exécution. Alors les gens suivaient mes enfants m'appelaient pour me dire vos filles sont habillées de telles façons elles sont là à tel coin de rue, et, finalement quand j'ai vraiment eu la confirmation d'une bonne source que mes enfants seraient tués je devais prendre une décision. Ma décision c'était de faire sortir mes enfants, mais ma famille a pas voulu sortir sans moi. Alors, j'ai pris la décision de sortir du pays et là au mois d'avril on a eu la chance d'avoir des organisations

gouvernementales très importantes des gens des Nations Unies qui connaissaient le sujet⁸⁵.

Nous remarquons que ce récit de vie fait référence au statut du réfugié émis par la Convention de Genève et à ce que nous avons défini dans notre premier chapitre. Francisco est ainsi un réfugié persécuté pour des motifs liés à ses opinions politiques. Nous constatons qu'ils ne choisissent pas de quitter leur pays, mais le font pour survivre. Ils ont un rapport particulier avec leur pays. A ma question : « quel lien gardes-tu avec la Colombie aujourd'hui? » Francisco me répond :

C'est un lien étrange, c'est un pays que j'aime, c'est mon pays, je pleure souvent pour ne pas pouvoir vivre ce que j'aimerais vivre. J'ai appris à aimer ce que l'on appelle la prairie colombien, qui est énorme qui est partagé avec le Venezuela, j'ai appris à aimer la jungle colombien pas juste l'Amazonie, mais la jungle de la Colombie, les régions noires du pacifique les régions magiques du nord des Caraïbes de la Colombie, heu, toutes les régions du nord, et du pays qui sont collées au Venezuela qui ont une géographie typique et unique. J'ai appris à aimer les Colombiens donc pour moi le fait de ne pas être avec les miens c'est assez dur suffisamment dur pour dire que je m'ennuie de mon pays.

À travers ces propos, nous pouvons constater l'attachement des réfugiés par rapport à leur pays. Cette difficulté de quitter son pays que l'on aime où on est menacé pour diverses raisons. Juan quant à lui nous dit : « On essaie toujours de récupérer notre identité parce que l'on sent que notre identité a été volée vous comprenez on est devenu un chiffre dans cette société ». Les treize répondants ont

⁸⁵ Nous n'avons pas changé la forme orale retranscrite (mots pour mots) à l'écrit, pour conserver l'authenticité des dires de nos répondants. Nous avons seulement ajouté la ponctuation pour faciliter la lecture.

mis en avant ce lien « étrange » avec un pays qu'ils ont dû quitter, mais qu'ils considèrent encore comme leur pays.

Cette première partie nous renvoie à Durkheim qui avec sa théorie des processus de socialisation montre qu'aucun individu n'est dépourvu de sens. L'individu n'est pas neutre et intériorise dès son plus jeune âge les normes et les valeurs de sa société dans laquelle il évolue. Les adultes et les diverses institutions sont ceux qui socialisent et à l'inverse les enfants, eux, sont les socialisés. Durkheim nous dit d'ailleurs :

Les normes et les valeurs sont simplement des effets de cette opération psychique, scientifiquement analysable, mais singulièrement créatrice et féconde, qu'on appelle la fusion, la communion d'une pluralité de consciences individuelles en une conscience commune [...]. Ces grandes conceptions religieuses, morales, intellectuelles que les sociétés tirent de leur sein pendant leurs périodes d'effervescence créatrice, les individus les emportent en eux une fois que le groupe s'est dissous, que la communion sociale a fait son œuvre [...] (Durkheim, 1970, p.328)

Dans le cas des réfugiés colombiens et de l'attachement à leur pays nous percevons dans quelles circonstances sociales ils arrivent au Canada.

3.2.2 Un pays terrassé par conflit armé depuis 50 ans

Comme nous l'avons décrit dans notre premier chapitre, la Colombie est un pays complexe touché par un conflit armé qui dure depuis un demi siècle. Ce conflit pousse sa population à fuir à l'intérieur ou hors du pays. Michel m'expliqua :

La Colombie est un pays très complexe avec un parcours historique très différent dans les derniers 50 ans par rapport à celui de l'Amérique latine. C'est un très beau pays, mais le problème, c'est que c'est un pays partagé par une culture traditionnelle, et très lié à l'héritage hispanique, et la culture moderne. Cela a provoqué un conflit très puissant entre les traditionnels et les modernistes, cette fracture a engendré des conflits. Celui qui apporte des idées dans la structure du pays est accusé d'être un guérillero. Il est tenu

immédiatement comme un communiste, la guérilla est maintenant une alliée très importante pour les forces traditionnelles. Malgré qu'elle tienne un discours moderne sur la révolution ect... Alors que sa méthode reste très traditionnelle, c'est la terreur la guerre ect... Et, surtout elle ne respecte pas les droits de l'Homme. C'est aujourd'hui une bataille entre des groupes armés pour le pouvoir.

Rappelons que d'après le Haut Commissariat des Réfugiés, la Colombie « a le douteux privilège d'être un des pays au monde avec le plus de déplacements internes » (Marcela Águila Rubín, 2009). Ce conflit touche directement les populations qui quittent du jour au lendemain leurs terres, leurs maisons, leurs familles. . Il y a ainsi un déchirement profond de ces populations qui doivent souvent partir pour pouvoir survivre.

3.2.3 L'arrivée au Canada ou plutôt au Québec

Dans notre premier chapitre, nous avons évoqué les responsabilités fédérales du Canada dans l'accueil des réfugiés et les responsabilités provinciales du Québec face aux questions d'immigration. Rappelons que dans le cas de nos treize réfugiés colombiens, c'est par l'ambassade du Canada à Bogota qu'ils ont demandé le statut de réfugié (la Colombie faisant partie des cinq pays pouvant présenter une demande « de rétablissement de l'extérieur du Canada »). Ensuite, l'ambassade du Canada les a dirigés vers le Québec où des accords entre le fédéral et le provincial sont en vigueur. Nous les avons donc questionnés sur leur arrivée dans leur pays d'accueil pour comprendre de quelle manière et dans quel état d'esprit ces réfugiés arrivaient au Québec. Francisco nous raconte :

On a eu d'autres possibilités que le Canada, la Norvège, la Suisse, la Suède, l'Espagne, l'Argentine, on a été au Canada pour une affaire un peu différente. C'est que mes enfants, c'est elles qui ont décidé de venir ici, moi je ne voulais pas sortir. C'est elles qui ont décidé de venir ici, moi j'avais pensé que je sortais 2 mois, 3 mois, juste pour mettre ma famille en sécurité. Et que je retournerai au pays et donc je m'en fichais complètement. Je m'en foutais complètement de savoir ou je m'en allais vu

que pour moi c'était temporaire. On avait pris une map et on avait marqué les endroits où l'on nous avait offerts. On a demandé aux enfants où vous voulez aller. Elles avaient 5 ans presque et 3ans, et on a dit vous voulez aller où. Elles ont parlé entre elles, et elles nous ont demandé où était le Pôle Nord. Et, elles sont rentrées, elles sont allées dans leur chambre, et elles sont revenues. Elles nous ont dit ben voilà c'est ici ou l'on s'en va elles connaissaient même pas ni le nom ni rien du tout c'était le Canada. Et pourquoi le Canada on a demandé. Elles ont dit c'est plus près du Pôle Nord, et, c'est plus près du père Noël. Et, il est certain que les meilleurs cadeaux restent là où il est, car il doit s'en débarrasser pour faire la tournée mondiale. Ça, c'était drôle, mais c'est comme ça que l'on a décidé du Canada. On est sorti avec des papiers, et puis tout ça. Le gouvernement canadien nous a mis dans un programme que l'on appelle réfugiés sélectionnés, et donc, on est parti de la Colombie avec une résidence permanente et la protection du gouvernement du Canada.

Nous discernons clairement par cette anecdote, le peu ou le manque de connaissance sur le pays où ils immigrèrent. Il faut bien comprendre que, pour ces treize personnes, leur départ a été précipité et qu'ils n'ont pas eu le temps de le préparer. C'est pourquoi Francisco ajoute :

Quand on est arrivé au Canada, il faut simplement dire quand tu quittes un pays en guerre, en 15 jours tu perd tout ce que tu as travaillé pendant des années tout tout tout. Après l'autre chose c'est que l'on sortait en cachette personnes devaient savoir que l'on partait donc on avait quelques jours devant nous. À partir du moment où l'on savait que l'on partait le 4 mai on avait quelques jours je dirai même des heures pour vendre le tout où de s'en débarrasser on est donc arrivé ici sans rien.

Nous poursuivons en leur demandant s'ils sont d'abord arrivés à Montréal, qui est la métropole du Québec :

Oui, heu non, oui on est arrivés à Montréal, fin à Toronto parce que l'avion n'arrivait pas directement à Montréal. Après on est arrivé à Montréal, c'était un jeudi 4 mai vers 7h30 8h. Après on est allé à un hôtel qui n'existe plus vers la station des voyageurs ici au centre-ville. On a dû rester là, la fin de semaine parce qu'à Joliette ville du Québec qui est à 55mn de Montréal

il y avait pas de place dans les hôtels. C'est là où le gouvernement Canadien nous avait envoyé. On a pas l'obligation d'accepter la destination, mais je n'avais rien à perdre je ne connaissais pas le Canada je m'en fichais complètement. On a dû rester une fin de semaine au complet on est parti lundi pour Joliette. Et, on a déménagé dans un appartement le jeudi d'après à Joliette. C'est assez énorme, car nous étions la deuxième famille latino-américaine qui arrivait dans la région.

À travers ces propos, nous remarquons les difficultés auxquelles sont confrontées ces personnes qui arrivent dans un pays où tout leur paraît étranger; la langue, les codes. Nous apercevons ainsi les premières difficultés qui vont se poser à eux, telles que la communication avec autrui, la recherche d'un logement.

De plus, les paroles de Michel m'ont rappelé ceux du jeune émigré Kabyle mis en avant par Abdelmalek Sayad celui - ci raconte :

Les gens n'ont que la France à la bouche. C'est ainsi que la France nous pénètre tous jusqu'au os. [...] En réalité personne ne sait rien de la France. Les gens en parlent à l'aise et la France paraît pour tous illuminée. C'est ainsi. La France plaît à tous, elle est belle aux yeux de tout le monde [...]. Mais vraiment, de la France, que veux tu qu'on en dise ? On ne la connaît pas. On dit...on dit qu'elle est le pays du bonheur, c'est tout ! » (Sayad, 1999, p31-35)

On retrouve ici l'illusion de l'immigrant qui quitte son pays pour espérer avoir un avenir meilleur. Le rêve d'un avenir meilleur dans un autre pays comme le souligne Victor Armony :

Pour l'individu qui émigre, *le trade-off* – l'abandon d'un avantage (culturel, émotif) pour en acquérir un autre (surtout économique et sécuritaire) – revêt une complexité que l'on ne saurait ramener à une simple opposition entre « ici » bon et un « ailleurs » mauvais. Ceci nous conduit donc à un second malentendu, cette fois-ci du côté des immigrants : celui de l'idéalisation du « premier monde ». (Armony, 2007, p.17)

Ce qui rapproche cet immigrant qui quitte son pays pour espérer avoir une meilleure situation économique et le réfugié colombien qui quitte son pays pour survivre, est que ni l'un ni l'autre ne connaît réellement ce qui l'attend. L'immigrant et le réfugié vont avoir en tête des idées qui seront parfois au-dessus de la réalité, rendant ainsi le processus d'immigration plus difficile. C'est pourquoi Michel va me dire :

À ce moment-là, il y a 6 ans, et je crois que c'est encore aujourd'hui. On entend pas des choses mauvaises du Canada, on entend que c'est un pays en sécurité. C'est une puissance, c'est vraiment un pays bon pour vivre donc, on a fait les recherches, sur internet. Par contre, par rapport à l'Espagne on avait déjà entendu parler que les réfugiés colombiens ne sont pas bien accueillis qui sont un peu maltraités là-bas. On avait vu des documentaires à la TV, et, c'est clair que non, on a dit non. Oui il y avait un avantage en Espagne, c'était que c'était notre langue maternelle, et ça, ça aurait pu être plus facile. Mais on s'est dit non, on va aller au Canada, même s'il va falloir recommencer à 0, apprendre une nouvelle langue. On a choisi le Canada, car c'était comme un peu le rêve américain, en écoutant tout ce que l'on disait sur le Canada.

Nous voyons ainsi comment une image se construit sur ce que l'on dit. Parmi nos réfugiés colombiens, la moitié était venue au Canada en connaissant à peine ce pays et l'autre moitié avait entendu de belles choses sur ce pays. Ce qui leur permettait de rêver à un avenir meilleur. La désillusion est parfois grande entre ce à quoi espèrent les réfugiés et la réalité du pays, ainsi Michel nous dit :

Je pense qu'il y a un manque d'informations. Et, je pense que les gens devraient être informés avec leur départ de leur pays d'origine. Même si ce sont des gens qui doivent quitter leurs pays parce que leur vie est en risque, ils devraient être informés, que c'est pas parce que tu as le statut de réfugié ou que tu as fait toutes les études dans ton pays, que tu vas rentrer ici et que tu vas automatiquement avoir accès à ton emploi, que les gens vont t'ouvrir leurs portes. Je pense qu'il y a un manque d'informations. Les gens ont du mal à assimiler ce processus. Ils arrivent ici, et puis, c'est là qu'ils se rendent compte, mais là j'ai mon bac, j'ai mon doctorat, j'ai ma maîtrise, mais je ne peux pas travailler. Ici il faut que je prenne soit l'anglais ou le

français il faut que je retourne à l'école, et en plus, il va falloir que je prenne des cours ça va pas être validé complètement tes études et ta carrière. Je pense que ça décourage beaucoup les gens alors que s'ils étaient préparés dans leurs pays d'origine le choc va être moins fort.

Par ces propos, on perçoit le fossé entre les attentes des réfugiés et la réalité du pays. Les émigrés vont souvent être demandeurs pour mieux connaître leur société d'accueil avant de partir. C'est pourquoi Immigration Canada a logé sur son site une partie « à propos du Canada ⁸⁶» où l'on retrouve les premières informations. Celles-ci sont très utiles, mais restent toutefois très simplistes, et ne permettent pas réellement aux nouveaux arrivants de se faire une idée véridique de ce qu'est la réalité de la vie canadienne, cependant elle permet d'offrir les outils nécessaires pour mieux connaître ce pays.

3.2.3.1 La langue une difficulté majeure.

Pour nos treize répondants, la langue est le premier obstacle à franchir comme le pense la sociologue Micheline Labelle qui, selon ses dires et que nous avons explicité dans notre deuxième chapitre : « On ne saurait donc comprendre l'évolution de la notion d'interculturalisme, qui informe implicitement la politique québécoise d'intégration, sans prendre la mesure de ce qui en deviendra l'une de ses dimensions principales, à savoir la centralité accordée à la langue française » (Rocher, Labelle, Field, Icart, 2007, p.49)

De plus, comme le montre Anselm Strauss la langue est le moyen de communiquer et l'essence même des interactions entre les individus. Au Québec, comme nous l'avons expliqué dans notre deuxième chapitre, la langue n'est pas seulement un outil de communication, c'est un des vecteur principal de la société québécoise. La langue est au centre d'une culture francophone unique en Amérique,

elle représente tout un peuple et se rapporte à l'histoire. La langue, comme le souligne Victor Armony, est un aspect culturel majeur au Québec « la langue est l'aspect le plus visible de l'identité québécoise ». (Armony, 2007, p.61). Ainsi, l'interculturalisme centralise son modèle d'intégration sur la langue française.

Ce sera ainsi le premier obstacle pour nos treize répondants, voici ce que nous dit Francisco :

Il faut s'adapter, et ce serait vachement plus facile si tu parles la langue. Mais quand tu ne parles pas la langue, c'est énorme. Je suis arrivé ici, j'avais presque 30 ans c'est comme devenir analphabète. Alors, devenir un analphabète à 30 ans c'est assez énorme. Tu ne peux pas te communiquer, tu ne comprends rien de ce que l'on te dit, tu n'as aucune idée de ce que les gens te disent, s'ils disent que tu es une bonne personne ou si tu es la pire des personnes au monde. Pour un communicateur, moi je suis communicateur le fait de ne pas avoir tes outils pour parler, pour faire passer ton message, pour communiquer, pour comprendre le message qui vient des autres c'est plus que frustrant. C'est plus que décevant un moment donné ça devient comme une tragédie, ça te fait souffrir énormément. Ouai ouai, tu sais c'est un processus blabla, ça fait partie de la vie tu fais l'immigration. Oui, mais moi je ne suis pas un immigrant, je suis un réfugié, et ça c'est très différent, je ne suis pas venu dans ce pays parce que je le voulais. Je suis venu parce qu'il fallait que je vienne, et ça, c'est très différent autant, et aussi longtemps que cela est dans ta tête le processus est vraiment complexe.

Retenons de ces propos, l'angoisse de ne pas pouvoir communiquer, cette mise à l'écart se retranchement et le fait de ne pas avoir choisi d'être ici. Notons que les treize répondants ont bénéficié du programme de francisation ⁸⁷qui sont des cours d'aides gouvernementales pour permettre aux nouveaux arrivants dès leur arrivée d'apprendre la langue, dans un premier temps, pour pouvoir communiquer avec autrui

⁸⁶Canada Visa.com, Canada Immigration lawyers, *À propos du Canada*. En ligne. <<http://www.canadavisa.com/fr/about-canada.html>>. Consulté le 20 septembre 2010.

et dans un second temps, pour s'imprégner de la culture québécoise. Comme nous l'avons mentionné dans notre premier chapitre, le français au Québec représente une communauté francophone minoritaire dans une Amérique du Nord anglophone. C'est pourquoi il faut noter une différence entre arriver à Montréal ou à Toronto, car l'enjeu de la langue ne sera pas le même. À Toronto, l'anglais sera l'outil de communication et d'intégration, mais n'aura pas ce poids historique et culturel, selon José qui nous explique :

Nous avons choisi le Canada, et plus particulièrement le Québec, par sa richesse linguistique. Nous savions que c'est la seule province où on parle français et anglais. D'ailleurs, on a commencé la francisation c'était excellent et la prof était la meilleure. Maintenant, je trouve que l'endroit où tu peux apprendre le mieux le français est la francisation. On a fait des cours de français à l'université, mais le meilleur c'est la francisation, car c'est l'endroit où tu peux vraiment apprendre le français. C'est exceptionnel très structuré et les professeurs sont les meilleurs pas tous bien sûr, mais le notre était excellent. Mais le français a été la plus grosse difficulté que nous avons eue ici. Mais je pense que c'est plus il y a une discrimination au niveau du français, même quand tu parles français, ils te comprennent pas leurs accents est pas le même que le notre, et, ils pensent comme on a pas le même français que l'on a rien à partager.

Il y aura en plus au Québec, comme l'explique Victor Armony, la difficulté pour l'immigrant non francophone de saisir la langue française québécoise et sa complexité orale qui diffère du français de France. D'ailleurs, José nous dira « je parle pas français, mais québécois, mais je préfère entendre le vrai "français" c'est plus facile à comprendre ». Il y a ainsi un double enjeu pour ces nouveaux arrivants : apprendre la langue française et comprendre à quoi celle-ci renvoie.

⁸⁷ Immigration Québec, *Francisation cours à temps complet*. En ligne. <<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/ft/form/formulaire-francisation.pdf>>. Consulté le 12 décembre 2010.

3.2.3.2 Le climat un problème pas si anodin que ça

Une autre difficulté que rencontre les nouveaux arrivants : le climat. N'oublions pas que ces personnes arrivent d'un pays du sud et que la différence climatique sera pour eux, un obstacle à dépasser. Francisco nous raconte comment il a vécu son premier hiver :

Je me rappelle notre premier hiver ici. Il y a eu la première tempête de neige, on est aller la chercher à la garderie à pied, car on a pas de voiture à 5 ou 6 pâtés de maisons de chez nous, ce qui est proche, mais loin au milieu d'une tempête de neige. On est sortis de la garderie on ne pouvait même pas voir sa main, c'était vraiment énorme, elle pouvait même pas marcher. Un moment donné, elle a dit moi je marche plus, si tu marches pas tu vas rester ici et tu vas mourir enterre sous la neige. Réponse je préfère mourir je ne supporte plus cette marde dans mes yeux. La neige tombait sur son visage et l'aveuglait la laissait pas voir, donc ça c'était très dur très difficile très complexe, c'était une connerie juste la température. Mais j'insiste quand tu ne veux pas être ici quand tu voulais pas être ici quand ce n'est pas ton chemin que tu as choisi vraiment ça devient plus complexe.

Juan enchérit en disant :

Je suis venu ici juste avec une langue. Je parlais juste l'espagnol ma femme aussi ça été difficile d'apprendre le français, difficile d'assimiler les problèmes de températures, le froid de -30 à -40C, et la chaleur de 30 à 40C avec le stress d'ici. C'est pas comme ça en Colombie, c'est un climat constant et il y a toujours le soleil.

Les propose de ces réfugiés colombiens peuvent être mis en parallèle avec le reportage *Terres d'échanges*⁸⁸. Dans celui-ci, nous voyons la personne arrivant de Colombie qui se retrouve sous une tempête de neige à Joliette alors qu'elle n'a jamais connu la neige, la difficulté d'acclimatation est importante la première année. Nos

⁸⁸ *Télé-Québec*, 2010, « Colombie ». En ligne. 13 janvier. <<http://video.telequebec.tv/terres-d-echanges>>. Consulté le 20 janvier 2010.

treize interviewés nous ont raconté leur premier hiver et nous nous sommes rendu compte qu'il s'agissait d'un épisode éprouvant dont ils se souviendront. Un sentiment qu'il n'est pas difficile de partager quand on connaît le climat tropical de la Colombie.

3.2.3.3 La solitude caractéristique des sociétés du nord ?

Certains d'entre eux nous disent même que la solitude est le résultat de ces hivers et de cette température. Beaucoup d'entre eux souffrent de la solitude, Juan par exemple nous explique :

Ici, tu traverses la rue parfois vers 8 h, 9, 10 h, il y a personne à cause du froid. J'ai constaté que pendant l'été tout le monde est à l'extérieur. La personne change, il y a une transformation, or nous on est pas habitué à ça. Donc on est plus habitué aux paysages au vert de la nature, il y a moins de stress pour payer les dettes. Ici, on travaille travaille mais en fin de compte on a rien. On regarde à travers la fenêtre avec ma femme, la solitude, personne est à l'extérieur. On a une auto, on a le téléphone, on a internet de quoi manger, mais nous sommes tout seul.

Michel ajoute :

J'ai remarqué que les Québécois sont très individualistes bien sûr ils restent dans un pays où presque tout est correct. Il n'y a pas de problèmes, ils ont pas vécu ce que nous on a vécu dans nos pays. Alors ils ne connaissent pas cette autre partie de la monnaie, ça se voit aussi qu'ils ont été habitués quand ils étaient petits à se défendre par eux même, ne pas compter sur les autres. Peut-être, alors que nous dans nos pays on aime ça en équipe, alors que nous on est plus fraternels on s'entraide là-bas. Alors que quand on arrive ici on perd cette entraide. En tout cas moi j'ai remarqué ça, les Québécois très individualistes à l'université, au travail, aussi quelques-uns ce que j'ai vécu à l'université Laval. Et que tu arrives et que tu n'es pas ton pays et que tu as de la difficulté avec la langue, moi je me disais que si un étranger arrive dans mon pays, et qu'il a de la difficulté avec la langue ça va me faire tellement plaisir de l'aider à s'intégrer dans tous ses besoins. Ici, ce que j'ai remarqué à l'université c'est que si tu as compris c'est bien ben sinon tant pis c'est ton problème moi je fais mes choses et puis voilà.

À travers les propos de ces deux interviewés, nous relevons la différence entre une société du Sud et une société du Nord. Ils nous parlent de « solitude », d'« individualisme », des caractéristiques souvent renvoyées aux sociétés occidentales. Les sociétés du sud les rencontrent aussi, mais nous pouvons noter par leurs dires une plus grande cohésion familiale. Abdelmalek Sayad nous dit d'ailleurs : « Toute immigration implique un "choc de civilisation" qui, dans la plupart des cas, voit s'affronter deux *visions du monde* : d'un côté, celle du pays d'origine, largement centrée sur la communauté, de l'autre, celle du pays d'accueil, cruellement individualiste ⁸⁹ »

Une autre difficulté que les répondants ont abordée est leurs situations professionnelles. Tous ont dû reprendre les études pour espérer avoir le même statut qu'en Colombie. Leurs propos rejoignent les statistiques présentées dans un rapport du CIRANO⁹⁰ :

En 2006, c'est au Québec que le lien d'obtention du plus haut diplôme pénalise le plus les immigrants en termes de taux d'emploi, car ceux qui ont acquis leur diplôme à l'étranger accusait un recul de 18,9 points par rapport aux natifs [...] Les immigrants du Québec demeurent les plus désavantagés par rapport aux natifs même lorsqu'ils détiennent un diplôme canadien. (Bouarbat, Boulet, 2010, p.6)

C'est pourquoi sur notre échantillon plus de la moitié (11) de nos interviewés ont repris le chemin des universités pour essayer d'avoir des équivalences si ce n'est

⁸⁹ Razmig Keucheyan, 2000, « La sociologie des migrations d'Abdlemalek Sayad », *Solidarité Info n°107*. En ligne. <<http://www.espace.asso.fr/actu/Sayad-et-nous.htm#sayad2>>. Consulté le 20 septembre 2010.

⁹⁰CIRANO : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations. C'est un centre interuniversitaire de recherche, de liaison et de transfert des savoirs en analyse des organisations, une voie d'accès aux meilleurs chercheurs dans ce domaine pour toute entreprise ou organisation, tant privée que publique, désireuse de trouver de moyens innovateurs d'améliorer l'efficacité de ses activités. En ligne. <<http://www.cirano.qc.ca/bref.php?lang=fr>>. Consulté le 20 octobre 2009.

que certains ont recommencé. Certains d'entre eux (deux personnes) n'ont pas trouvé le courage d'aller au bout de leurs études et se sont résignés à se reconverter dans un autre métier. Selon les dires de certains des réfugiés, la difficulté de reprendre ses études est d'autant plus complexe lorsqu'on arrive à un certain âge.

3.2.3.4 Le mal du pays maux des réfugiés

Pour tout émigré il y a cette double appartenance entre son pays d'origine et son pays d'accueil mis en exergue dans l'ouvrage d'Abdelmalek Sayad *la double absence* où l'on voit la difficulté d'avoir deux pays. Parfois, les réfugiés ressentent ce manque, celui de ne pas être "là bas " souvent accentué par des facteurs socio temporels comme la famille, les ami-es restés dans son pays d'origine. Ce manque semble encore plus fort pour ces personnes qui ont dû quitter leur terre de force. Plusieurs de nos questions ont pu nous faire prendre conscience des sentiments affectifs et du déchirement qu'ils ressentaient envers leur pays, voici un extrait :

Nous : Viviez-vous mieux en Colombie qu'au Canada?

Juan : C'est toujours une discussion à la maison avec ma femme. Elle dit que nous vivions mieux là-bas, même si on avait presque rien, mais que l'on avait le goût d'être là. Moi, je lui donne la raison d'un côté, mais on est plus tranquilles ici.

Nous : Aimerez-vous retourner en Colombie ?

Juan: Oui j'aimerais retourner, mais je suis conscient que tout a changé aussi. La plupart de mes amis se sont déplacés dans une autre province ou sont à l'extérieur du pays. D'autres ont été assassinés, donc j'arriverai dans un autre moment, mais ça m'attire et j'aimerais retourner en Colombie. Mais j'ai deux gros problèmes, la sécurité, et ma santé, mais c'est sûr et certain que ma femme va retourner avec le plus petit, et, moi je vais rester ici.

Nous pouvons voir à travers la réponse à nos deux questions que la personne aimerait retourner dans son pays malgré un niveau de vie moins satisfaisant et une menace constante sur sa vie. Cette famille va se diviser après 8 ans passés ici, car sa femme va retourner vivre dans son pays d'origine alors que lui ne peut pas la suivre pour les problèmes qu'il explique ci-dessus. Sa femme l'avait suivi, mais aujourd'hui

elle n'est plus capable de vivre dans une société qui n'est pas la sienne, lui comprend sa volonté et la laissera partir.

Nous saisissons ainsi cette double appartenance qui est difficile à dépasser comme l'explique Francisco : tant que l'on considère cette rupture entre un pied là bas et un pied ici, notre adaptation est complexe. C'est une fois que l'on change cette vision que l'on peut espérer vraiment avoir les deux pieds dans notre société d'accueil et commencer à se sentir un peu plus chez soi ». Comme il le souligne si ce dualisme n'est pas dépassé, il sera difficile au réfugié de trouver sa place dans sa nouvelle société comme il ajoute :

Je disais tout à l'heure, je suis arrivé ici j'avais un pied là-bas un pied ici. Avec le temps, je suis arrivé à la conclusion que l'on ne peut pas avoir le pied dans deux pays. J'ai le souvenir des jambes, essayez d'écartier les jambes entre la Colombie et le Canada c'est loin quand même. Alors, j'ai décidé qu'il fallait mettre le pied dans un des deux pays, je l'ai mis au Canada. Et, à partir de là moi j'imagine que ça change beaucoup de choses.

La mise en parallèle entre les propos de Juan et de Francisco nous montre la différence d'adaptation entre les individus. Pour Juan, son épouse n'aura pas réussi après 8 ans à avoir « les deux pieds » dans le même pays et finalement retournera dans son pays d'origine. Pour Francisco, il a compris que s'il voulait pouvoir vivre dans sa nouvelle société il devait avoir une place entière tout en gardant ses racines. Parmi nos treize interviewés, quatre ont montré la volonté de vraiment retourner chez eux alors que les autres se sont adaptés et gardent en souvenir leur pays d'origine.

3.2.4 La place des femmes dans cette nouvelle société

Quand nous avons décidé de travailler avec des réfugiés colombiens, il était évident que nous ne ferions aucune distinction de sexes pour respecter l'égalité des genres. Alors que les hommes ont accepté de répondre à nos entrevues, nous avons beaucoup de difficultés à trouver des femmes. Les épouses de nos répondants étaient très

réticentes à nous parler, nous avons dû insister à plusieurs reprises pour finalement réussir à les interviewer. Sur 13 entrevues, seulement 4 femmes ont accepté de nous parler. C'est pourquoi ce que nous avons constaté est propre à notre échantillon et ne peut en aucun cas être globalisé au reste de la communauté colombienne.

3.2.4.1 Les femmes ont suivi leurs maris par amour

Il est incontestable de dire pour notre recherche que dans la majorité des cas les femmes ont fait le choix de sortir du pays pour suivre leurs maris. Nous n'avons malheureusement pas trouvé de femmes seules qui soient sorties de la Colombie sans suivre leur mari. Même si le cas doit exister, elles ne font pas partie de notre échantillon. Michel nous dit à propos de sa femme :

Quand je lui ai dit, que je venais au Canada parce que l'on m'a offert le refuge, elle m'a dit, ça peut être bon. Mais moi je fais quoi avec ma position? Je lui ai dit il faut que tu sois là-bas une année et négocier ça avec l'université. Alors, elle est venue et a demandé la permission pour une année. Mais on s'est très vite rendus compte que ce que l'on avait fait en Colombie n'avait pas de valeurs ici. On devait recommencer à zéro. Alors, ça été très dur pour elle de recommencer ce qu'elle avait déjà en Colombie. Je suis très reconnaissant envers ma femme parce qu'elle a sacrifié tout ce qu'elle avait en Colombie pour me suivre. Je n'avais presque rien à lui offrir, mais elle a continué avec moi. Maintenant, elle est entrain de gagner quelque chose elle fait un doctorat, c'était son rêve. En plus, elle a appris une nouvelle langue elle a gagné quelque chose au niveau universitaire. Comme chercheur ça commence à se libérer, mais pendant 4 ans presque 5 ans j'ai du accepter que ma femme a gâché sa carrière pour moi. Parfois, quand on se dispute les choses ressortent, ça me rend parfois malheureux mais maintenant elle est entrain de faire avancer sa cause donc je me sens plus tranquille.

Nous constatons ici le sacrifice de l'épouse de Michel pour le suivre et rester à ses côtés. Dans un premier temps, Michel pensait que rapidement sa femme aurait le même statut professionnel qu'en Colombie, mais finalement cette illusion a été rattrapée par la réalité et elle a dû retourner aux études.

Certaines ont suivi leur mari sans avoir été menacé et d'autre comme Eliane ont servi d'alibi pour accuser leur mari, elle nous dit : « On cherchait José et pour ça on m'a trouvé moi et ma famille alors j'ai du quitter aussi on est pas marié, mais en union libre j'ai fait le choix de le suivre par amour je ne suis pas retournée en Colombie depuis 6 ans toute ma famille est là-bas, mais je parle souvent avec ma famille ».

Dans les deux récits, nous retrouvons le mot « par amour ». Parmi les quatre femmes que nous avons interviewées, trois étaient mariées en Colombie et sont parties pour suivre leurs maris. Celles qui avaient des enfants, deux d'entre elles, sont parties pour assurer un avenir meilleur à leurs enfants, craignant qu'ils soient tributaires d'un quotidien dangereux dans leur pays d'origine.

3.2.4.2 Les enfants un vecteur principale d'interactions pour les femmes

Pour les femmes ayant des enfants c'est grâce à eux qu'elles vont rentrer en interaction avec la société québécoise. Alors que rapidement leurs maris vont reprendre leurs études ou trouver un nouveau travail, les femmes vont, elles, avoir le rôle de femme au foyer. Par besoin financier et aussi parce qu'au Québec, il est parfois difficile de faire garder ses enfants avant 5 ans. Pour remédier à cela, certaines familles vont créer des garderies chez eux. Comme nous l'explique Eliane : « je ne trouvais pas de garderie pour mes filles alors je me suis ok je vais les garder j'ai proposé aux frères et sœurs de José de garder ses enfants aussi pendant qu'ils travaillaient ça a commencé comme ça je restais à la maison ». Ils sont ainsi en contacts quotidiens avec les familles québécoises. C'est pourquoi Carmen nous dit : « on ne fait pas partis d'une association on rencontre les Québécois à cause de la garderie on les connait on les voit tous les jours, mais ce n'est pas vraiment des amis québécois »

Ce ne sont peut-être pas des amis, mais il y a des interactions qui se créent entre les deux communautés d'un point de vue professionnel. Les échanges permettent aux

Colombiens de se familiariser avec la langue française, avec la culture locale lors de la garde des enfants. Lors de nos observations, nous avons pu voir que les parents québécois demandent aux parents colombiens s'ils peuvent parler espagnol avec les enfants; une richesse culturelle à laquelle les parents québécois veulent faire profiter à leurs enfants. Eliane contrairement à Carmen a tissé des liens d'amitié avec certains parents québécois, et ils vont parfois souper chez eux. Elle nous fait part de sa volonté de s'intégrer et nous dit :

C'est une volonté de vouloir s'intégrer et d'aller vers l'autre. Découvrir cette société qui nous a accueillis, s'intégrer c'est participer aux activités, comme le ski, le patin. Les enfants s'intègrent plus facilement avec l'école. On aimerait pouvoir aller plus facilement vers l'autre, mais la langue bloque. Je suis gênée de parler parce que je me dis c'est pas les bons moments pour moi. C'est plus difficile que pour José, lui, il parle plus facilement que moi il y va, il est fou, et puis on parle à la maison l'espagnol. C'est interdit pour les enfants de parler français à la maison, car il le parle à l'école et ils vont l'oublier si on ne le parle pas à la maison. Alors, les enfants parlent les trois langues, le français, l'espagnol, et apprennent l'anglais. Mais pour moi, c'est plus dur, car avec ma famille je parle espagnol, et avec les parents des enfants de la garderie on parle français. Mais c'est José qui y va plus de toute, c'est plus facile pour les enfants. Et, avec nos deux filles c'est la plus petite qui s'en sort le mieux, elle a appris tellement rapidement le français alors que nous c'est dur.

Nous retenons la difficulté majeure de la langue, la gêne de ne pas pouvoir s'exprimer avec aisance, mais surtout, cette volonté d'aller vers l'autre. Cette famille a ouvert une garderie pour faciliter dans un premier temps, la garde de leurs enfants, cependant, José nous disait que c'était aussi un bon moyen de s'intégrer dans cette nouvelle société en côtoyant quotidiennement des québécois et des personnes issues d'autres cultures. Les parents laissent leurs enfants et font ainsi confiance au couple pour la garde de ceux-ci, ce qui valorise leur rôle dans leur nouvelle société. Nous avons constaté que cette famille contrairement aux autres, interagissait plus avec des personnes québécoises et se sentait plus sereine dans leur nouvelle société. Nous

constatons donc une corrélation entre l'insertion professionnelle et les interactions. Comme le montrait déjà les pères fondateurs de la discipline comme Émile Durkheim qui a fait le lien entre travail et lien social dans son ouvrage *De la division du travail social*.

3.2.4.3 Le repli sur la famille

Comme nous avons pu le voir précédemment, le conflit interne qui règne en Colombie se retrouve à l'extérieur. Les femmes vont encore plus se replier sur leurs familles et penser aux biens de leurs enfants. Alors que les enfants sont un vecteur important d'interaction, ils sont aussi un repli sur la famille. Carmen nous dira que le plus difficile en arrivant ici, était d'être isolé et surtout de devoir rester à la maison, faire le ménage et la cuisine, elle ajoutera :

Nous on est pas beaucoup avec la communauté colombienne. On est beaucoup avec notre famille. On se décourage des autres personnes colombiennes, dès fois il y a des personnes qui sont arrivées au Canada et qui sont des paramilitaires, des personnes de la guérilla, on ne connaît pas les personnes. Alors pour nous, c'est mieux de rester éloignés de ces personnes pour protéger nos enfants. C'est un sacrifice pour les enfants pour un meilleur avenir d'être ici. Mais quand ils seront plus grands qu'ils auront fini l'université nous on retournera en Colombie. Je suis toujours frustrée à cause de ma profession, mais je regarde mes enfants et ils sont très bien la qualité de vie est très bonne pour eux.

Eliane ajoute :

Je me suis dit ok je vais rester à la maison pour être avec mes enfants qui ont besoin de moi, je reste à la maison et en plus je fais des sous. On m'a demandé mais tu es contente et j'ai dit oui, et non, oui parce que je suis à la maison avec mes enfants et les autres, et non parce que c'est pas ça que je voudrais vraiment faire. Mais c'est pas si grave que ça, en plus travailler avec les enfants c'est gratifiant, car les enfants sont reconnaissants, peu importe ce que tu fais.

Comme nous l'avons montré précédemment parmi les quatre femmes de notre échantillon, trois ont suivi leurs maris par amour. Elles ont laissé leur situation professionnelle en Colombie, ont dû assurer le rôle de femme au foyer en arrivant avant de devoir repasser des diplômes ou se réorienter. Elles se sont ainsi repliées sur leur famille et ont été soucieuses avant tout du bien-être de leurs enfants. Le conflit colombien favorise ce repli sur la famille tant en Colombie qu'à l'extérieur du pays où nous le retrouvons. Les femmes que nous avons interviewées nous ont toutes exprimé cette peur du danger et cette volonté d'un avenir meilleur pour leurs enfants. Nous avons constaté que ce repli sur la famille avait lieu les deux premières années. Les enfants par la suite sont intégrés dans leur nouvelle société, ils maîtrisent mieux la langue et l'école leur a permis de créer des liens sociaux. Les mamans s'orientent donc vers un travail hors de la maison sauf pour Eliane qui a continué la garderie chez elle.

3.2.4.4 L'influence de la place des femmes dans la société québécoise

Nous avons remarqué avec notre échantillon que, sur les personnes qui étaient en couple en arrivant, certains se sont séparés ou ont connu des difficultés. Par exemple, Francisco s'est séparé quelques années après son arrivée au Canada tout comme Enrique. Tonio a connu des difficultés au point qu'ils se sont séparés pendant une année. Seuls deux couples José - Eliane et Michel - Sophia sont restés soudés. Nous nous sommes donc demandé pourquoi est-ce que les couples colombiens rencontrent-ils des difficultés au point de se séparer quelques années après leur arrivée dans une nouvelle société? Nous avons supposé que la place de la femme, par son émancipation nord-américaine, fait évoluer le rôle de la femme colombienne considéré comme plus traditionnel. Il va de soi que c'est une hypothèse suite à notre terrain et à nos observations c'est en aucun cas une théorie. Nous avons voulu montrer cette caractéristique qui est ressortie de notre échantillon. Par exemple, Carmen nous explique :

C'est très différent la femme ici, elle est très forte. En Colombie, la femme est faible, les hommes ne font rien. La femme ici est très indépendante. Pour moi, les femmes sont l'autorité dans la famille. J'ai appris, et mon mari aussi a appris. Je pense qu'ici l'autorité de la femme est plus grande, mais il y a vrais partages des tâches. Alors, on a compris à cause de la société que l'on doit partager les tâches. Après notre séparation, et quand il est revenu il a compris que les tâches sont partagées, c'est positif notre séparation pour la relation on a évolué.

Eliane ajoute :

On découvre le féminisme que l'on connaît très peu en Colombie. Moi, je n'ai pas besoin d'un homme pour vivre. Je suis autonome depuis toujours. Et, on voit les femmes réfugiées après avec ça, elles vont dire à leurs maris moi je n'ai pas besoin de toi. J'ai dit à José c'est bizarre ce que l'on nous dit je suis d'accord que la femme doit être respectée, mais beaucoup vont se séparer en pensant je n'ai pas besoin de toi, c'est bon j'ai l'argent dans ma poche. Mais c'est pas ça la vie je crois pour moi qu'il faut être un couple solide. Mais c'est vrai que j'ai découvert des droits pour moi ici, que je connaissais pas en Colombie

Sophia nous dit :

Je pense que la femme au Québec a plus de libertés. Et, c'est une des raisons pourquoi les femmes colombiennes ici se séparent. Car, quand on parle en Colombie, la femme répond non, c'est mon mari qui prend toutes les décisions qui donne l'argent qui fait tout, et on arrive ici, et la femme reçoit de l'argent. Elle se rend compte qu'elle peut penser et être indépendante, c'est pour ça que plusieurs femmes se séparent de leurs maris. Moi je pense que ça touche beaucoup les femmes moins éduquées.

Nous voyons ici, le regard de ces trois femmes par rapport à la place de la femme dans la société québécoise. Carmen a découvert le rôle plus indépendant de la femme du Québec et a voulu montrer à son mari qu'ici ce n'est pas comme là-bas. Leur couple a connu des mésententes aboutissant à une séparation d'un an.

Eliane elle, n'a pas aimé l'indépendance trop forte de la femme qui a tendance à pousser les colombiennes à se séparer et reste sur l'idée d'un couple fort et complémentaire.

Sophia quant à elle, met en avant le facteur éducatif en nous expliquant que c'est une réalité que les femmes d'une classe sociale populaire ne connaissent pas en Colombie. Alors quand elles arrivent ici, elles vont découvrir qu'elles ont plus de droits et se séparent. C'est ce que nous avons déduit grâce à nos données. Celles-ci nous ont amenés sur cette piste que nous reprendrons dans la partie suivante pour faire le pont entre l'influence du niveau « macrosociologique » sur le « microsociologique ».

3.2.5 L'insertion professionnelle

Même si le facteur professionnel n'était pas la base de notre recherche, nous ne pouvions pas ignorer ce vecteur d'insertion sociale, mais nous avons décidé de ne pas l'approfondir n'étant pas la problématique même de cette recherche. C'est pourquoi nous en faisons une très brève description, car comme le soulignait déjà Émile Durkheim (que nous avons cité précédemment) avec la corrélation entre le travail et le lien social. C'est pourquoi Francisco nous dit :

Je pense que la vraie insertion sociale l'intégration dont on parle parfois même l'assimilation, commence au moment où l'on commence à travailler. Et, ce n'est pas en travaillant des petites affaires, non c'est quand on est capable de se trouver un job, ou quand on est capable je ne dirai pas de s'épanouir, mais de se sentir bien. Mais, si ce n'est pas dans la profession, alors je pense que c'est au moins quatre ans, cinq ans ce processus d'adaptation. Je répète ce processus d'adaptation économique.

Ce processus d'adaptation économique pour reprendre ses termes va être semé d'embûches et pas toujours facile d'accès. Juan nous explique :

Nous avons été 6 mois dans l'aide sociale, un agent de l'aide sociale qui poussait beaucoup beaucoup. La madame faisait beaucoup de pressions, elle voulait que je travaille dans n'importe quoi. Je voulais travailler dans mon domaine l'éducation, mais elle m'a dit vous devez travaillé monsieur, car on vous donne un support, mais c'est presque fini. Dans mon cas, je recevais beaucoup d'appels, qu'est-ce que vous faites, êtes-vous en train de travailler, faites-vous des recherches d'emploi? Ce qui me laissait pas vraiment me concentrer. On a trouvé un travail dans un petit village on a travaillé comme professeurs d'espagnol.

3.2.5.1 La principale difficulté le manque de reconnaissance du diplôme colombien

Nous pouvons évoquer la difficulté de reconnaissance des diplômes étrangers au Canada et au Québec comme nous avons pu le lire dans le rapport de *l'Équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger* présenté en novembre 2005 à la ministre de l'Immigration et des communautés culturelles, Mme Lise Thériault⁹¹. Nous pouvons lire à la page 12 et à la page 18 :

Les candidats à l'immigration et les personnes immigrantes qui souhaitent exercer une profession régie par un ordre professionnel doivent être informés adéquatement et en temps opportun des conditions pour exercer leur profession [...] L'Office des professions du Québec a recensé les règlements sur la reconnaissance des acquis des ordres professionnels. Actuellement, 40 ordres professionnels sur 45 ont un règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et 33 ordres ont un règlement sur les normes d'équivalence de formation. Parmi les ordres qui n'ont pas de tels règlements, plusieurs sont tout de même dotés de normes inscrites dans les dispositions transitoires d'une loi ou d'un décret.

Nous voyons ainsi les difficultés de l'immigrant pour la reconnaissance de son diplôme, c'est pourquoi Michel va nous dire :

⁹¹Immigration Québec et communautés culturelles, 2005, *Rapport de l'Équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger*. En ligne.

À la fin, ce qui a été très frustrant, c'est que j'ai découvert que je ne pouvais pas exercer mon métier ici. Parce que d'abord, c'était le problème de langue pour être enseignant dans une province c'est très exigeant au niveau de la langue. Je me suis rendu compte que ce n'était pas pour moi l'école, ce n'était pas ma place aussi en plus la manière dont l'école fonctionne ici ce n'est pas la même qu'en Colombie. Alors, je devais faire une mise à niveau, je devais faire une reformation pour devenir de nouveau enseignant mais ça ne me garantissait pas l'entrée dans l'école où je vais aller [...] Ceux qui ont des professions dans leurs pays doivent refaire des études ici. se présenter à l'ordre des professions, et, une fois accepté par celui-ci ce n'est pas facile d'aller travailler dans son domaine. De ce côté là, la société est assez fermée l'intégration va être plus facile pour un jeune sans diplômes ou avec un diplôme technique.

José lui ajoute :

La seule chose que j'avais pas planifiée en quittant la Colombie était l'insertion professionnelle. Le diplôme je pensais que ça allait être plus facile, mais non, c'était le plus difficile. Je ne fais pas ici ce que je faisais en Colombie tout comme mon épouse. J'ai essayé de reprendre les cours à l'université après avoir fait la francisation, mais je ne comprenais rien tout le contraire je me suis dit ok. Je suis retourné à l'université car ma profession n'était pas reconnue ici. Ça m'a touché d'essayer de refaire ici pour montrer à mes enfants que je pouvais refaire ici, ce que je faisais en Colombie, car les enfants ici ils nous voient comme moins comme un rejet de la société. Là bas, tu étais docteur, ici, rien alors tu es le rejet de la société. Mais, on explique à nos enfants que ce n'est pas parce qu'on a pas le titre que l'on ne connaît pas notre métier. On veut montrer à nos enfants qu'ils doivent nous dépasser, moi j'ai le baccalauréat, mais toi tu dois avoir plus. Tu veux être meilleur que moi alors dépasse moi. Aujourd'hui je travaille ici, avec ma femme dans un service de garderie à la maison. Ma femme a eu plus de difficultés pour apprendre le français. Alors, j'ai dirigé la garderie et ma femme continue ses cours.

À travers les propos de Michel et de José, nous apercevons la frustration, élément que l'on peut rattacher au niveau microsociologique, mais constatons aussi

l'influence macrosociologique de la structure. C'est-à-dire que le système impose certaines normes qui doivent être reprises par les membres ; si ce n'est pas fait il y a une exclusion vis-à-vis de la société. Le cas de la reconnaissance du diplôme est un parfait exemple, sur lequel les politiques canadiennes et québécoises travaillent sur ce projet de loi pour faciliter le marché du travail aux immigrants, mais il y a encore un réel fossé entre la théorie et la pratique exprimé par divers chercheurs et que nous constatons dans notre échantillon. Les treize interviewés ont dû reprendre leurs études ou demander des équivalences. La moitié d'entre eux se sont réorientés. Il faut tenir compte ici de l'âge qui joue un rôle majeur. Nos interviewés entre 20 et 30 ans sont retournés à l'université en complétant le processus de reconnaissance des diplômes. Alors que les 30-40 ans ont essayé de retourner à l'université, mais se sont finalement réorientés, comme le couple José et Eliane, qui ont ouvert une garderie familiale alors qu'ils travaillaient dans le domaine médical en Colombie.

3.2.6 Leurs réseaux sociaux et culturels

3.2.6.1 La différence culturelle

Quand on arrive dans un nouveau pays en vacances ou pour s'y installer, l'immigrant doit apprendre à connaître les normes, et les valeurs de celui-ci. La difficulté est d'autant plus grande quand les personnes au départ ont eu très peu d'informations sur celui-ci. Comme nous l'avons montré dans notre partie *sur l'arrivée au Québec*, nos treize réfugiés colombiens connaissaient très peu du Québec et ont parfois été désillusionnés. Notons également que les réfugiés colombiens arrivent d'une société du Sud pour une société du Nord. Même si la Colombie n'est pas un pays en voie de développement comme le Mali par exemple, il y a quelques différences notables entre le Québec et la Colombie. Des différences que les réfugiés colombiens ont dû

apprendre à dépasser en intériorisant les nouvelles normes et valeurs du Québec.

Comme Juan nous le raconte :

Ici, tout le monde est dans ses affaires, les personnes n'ont pas le temps. À quatre heures de l'après-midi, il fait déjà noir, et tout le monde court pour arriver à la maison, pour organiser le souper, les affaires du lendemain et on court tout le temps. En Colombie, c'est différent, on a le temps on a pas besoin d'appeler les amis pour se dire est-ce que l'on va se rencontrer la fin de semaine? Est-ce qu'il y a de la place dans ton agenda? Ici, tout le temps c'est l'agenda, et il faut fixer. Par exemple, pour le médecin tu dois attendre des mois ça se voit aussi en Colombie, mais ici on est très très pragmatique très formelle pour les choses on doit les écrire, on doit faire les réservations, donc là-bas on a une autre conception une autre habitude. C'est comme une loi sociale on partage le souper parce que la voisine est arrivée à midi, il y a quoi offrir pour la personne qui vient d'arriver et on partage il n'y a pas beaucoup de cérémonies pour une visite. Ici, on devient plus cérémonieux, ici, chacun doit emporter ce qu'il va boire. En Colombie, non si je t'invite à la maison, c'est moi qui t'invite tu n'apportes rien, je t'apporte ce que j'ai. Mais quand je te le disais, on respecte cette chose, car ça fait partie de la culture d'ici, mais pour nous ça nous prend du temps à s'y habituer.

Une des différences mises en avant par Juan est l'individualisme nord-américain que l'on ne retrouve pas en Colombie ou dans les pays latins dans lesquels les sociétés sont basées sur le communautarisme. Nous avons pu constater cette différence, pour être allé dans divers pays d'Amérique du Sud. Cependant, il faut aussi prendre en compte la ville et la campagne. Nous avons constaté qu'en ville, les gens étaient plus individualistes qu'en campagne. Juan venait d'une petite ville colombienne c'est pourquoi à ce niveau-là pour lui c'est un choc culturel. Mais Francisco qui venait de Bogota n'a pas noté cette différence. Nous ne pensons pas que ce soit un choc culturel unanime, mais que ça dépend de différents facteurs comme la situation géographique avant de venir au Québec. Cependant, comme nous l'avons évoqué auparavant, une certaine solitude a envahi la majeure partie des

réfugiés de notre échantillon. Une solitude nord- Américaine en quelque sorte où « chacun est dans ses affaires » comme le souligne Juan.

3.2.6.2 Les premiers contacts avec les personnes québécoises

Pour répondre à notre problématique, nous devons d'un point de vue microsociologique comprendre de quelle manière et comment se faisaient les premiers rapports avec les Québécois. Quels échanges les réfugiés ont-ils avec la population québécoise?

À ma question : quelle relation avez-vous avec les Québécois? Voici les différentes réponses obtenues. Juan nous dit :

La plupart des gens que j'ai rencontrés ce sont des gens très gentils, ouverts aux niveaux politiques et culturels. Ce sont des personnes respectueuses, on a des belles anecdotes avec des personnes que l'on a rencontrées. On conserve des contacts, ça fait huit ans on a quelques voisins. Ce n'est pas comme en Colombie, où l'on peut rentrer chez les voisins. Mais, je trouve que dans leurs façons de faire c'est correct. Même si c'est vraiment difficile de maintenir une amitié avec les Québécois en particulier.

Ricky nous dit : « mes ami-es québécois et québécoises j'ai aucun problème en général les gens avec qui je sors sont des gens de mon métier des gens qui m'aiment bien et que j'aime bien »

Michel ajoute :

Je n'ai pas beaucoup d'amis québécois à l'université. Ça été un choc très fort pour moi, parce que mes premiers cours, il y avait beaucoup de gens, dont un groupe très militant pour les idées souverainistes, ont a liés des liens, mais quand ils se sont rendu compte que je n'étais pas intéressé par ces idées ils se sont éloignés moi. Je suis quelqu'un qui aime parler avec les gens je suis latino-américain, mais, ici, on a pas de temps, on prend un café en quelques minutes pour discuter rapidement. À la maîtrise, je me suis rendu compte que je n'étais pas dans un groupe, on m'accepte parce que je suis ici, mais rien de plus. Il y a comme une indifférence, ils me saluent

pas. L'université reste le lieu académique, on fait les cours et c'est tout. Mon seul ami est une personne qui a voyagé en Amérique latine, et qui parle l'espagnol, et qui a un intérêt pour ma culture. Ce sont des gens qui développent des bons liens avec moi.

José nous dit :

Les seuls Québécois que l'on connaît sont les parents des enfants de notre garderie. Ce sont des ami-es, car on les invite à manger avec nous, et on va manger chez eux. On fait des repas les uns chez les autres, et, c'est génial ils sont contents avec nous. Même quand on est passé du public au privé, mais les gens étaient contents. Notre culture leur plaise et ils sont contents de cet échange.

Comme le soulignait justement Goffman lors des interactions, il doit y avoir une dynamique et un échange entre au moins deux personnes; la clé de l'interaction. Et comme Louis Quéré le reprend : « Pour Goffman, l'interaction pose d'abord et avant tout un problème de contact, c'est-à-dire de gestion ou d'ordonnement d'une coprésence corporelle » (Quéré, 1969, p.53). C'est-à-dire que chaque personne, lors d'une interaction, doit essayer d'aller vers l'autre pour établir le contact et doit ensuite apprivoiser le comportement de l'autre pour pouvoir interagir avec. Dans le cas des réfugiés colombiens, nous constatons une gêne, un sentiment de mal-être pour faire le premier pas. Nous l'avons constaté lors de nos observations. Le statut « d'étranger » aura tendance à les intimider pour faire le premier pas. Il leur faudra dépasser cette gêne pour établir le premier contact avec autrui. Nous avons aussi remarqué que les contacts avaient lieu au travail, à l'université. Mais que les sorties amicales étaient rares comme s'il y avait des différences culturelles trop grandes à surpasser. Nous tenterons de l'analyser à la lumière de notre cadre théorique dans la partie suivante.

Il y a aussi parfois la déception, une fois le premier pas fait : celui de ne pas être compris. Une incompréhension a donc lieu entre les deux personnes. Comme nous l'explique Eliane :

J'ai essayé de me faire comprendre avec une dame québécoise à la banque. Je faisais les corrections dans ma langue qui je sais n'est pas parfaite. Mais, la madame me répondait, mais que dis-tu je comprends pas, elle répétait je ne comprends pas. Alors, je me suis énervée, et, je lui ai dit oh, mais tu es fou, j'essaie de parler ta langue, mais tu n'essaies pas de comprendre, mais je suis gentille, alors essaies toi aussi, de faire des efforts. Aidez-moi s'il vous plait. Il y a des personnes vraiment fermé qui vont me répondre comme la personne de la banque, mais il y a aussi des gentilles personnes qui vont nous aider. Car c'est une frustration, j'essaie de me faire comprendre, mais non, mais c'est une minorité de Québécois.

Nous remarquons dans ces propos, l'incompatible interaction entre les personnes à cause de la langue. Cette gêne de ne pas se faire comprendre. Eliane parle très bien français, mais semble toujours très gênée par rapport à cela. Lors de notre entrevue, elle pensait ne pas arriver à se faire comprendre. Il doit y avoir entre les deux personnes, une entente informelle pour que chacun trouve sa place. Dans le cas de la banque, il n'y a pas eu ce consensus entraînant ainsi, un rapport de force mettant mal à l'aise Eliane. Comme l'a montré Goffman dans toutes interactions, il y a des règles, une présentation de soi, des masques portés par les individus. Si les codes usuels de l'interaction ne sont pas respectés, l'échange communicationnel entre deux personnes pourrait ne pas aboutir à un résultat positif.

3.2.6.3 Les activités sociales et culturelles

Nous avons ciblé notre recherche sur l'intégration sociale et culturelle. Nous avons donc voulu savoir l'impact des activités sportives dans le processus interactionnel des Colombiens. En effet, les activités sportives sont une dimension socioculturelle de l'intégration. Les réponses de nos treize Colombiens ont été hétérogènes, mais nous

avons constaté que ceux qui ont des enfants ont tendance à fréquenter plus les salles de sport. Par exemple, José est fier de nous dire :

Nous faisons du hockey, et du ski, l'entraîneur est québécois de 24 ans, il est excellent. Il aime l'espagnol, nous avons fait une belle amitié, et nous lui avons demandé à faire du patin. Et, on se voit tous les jeudis soirs, il m'a demandé jeudi dernier est-ce que tu veux faire un match de hockey avec des vrais Québécois? Je dis ok ok même si je suis pas très bon. Les trois autres Québécois ont accepté de jouer avec nous, et c'était génial je me sentais un peu plus québécois.

José est fier de pratiquer les activités ludiques du Québec. Pour lui et sa famille, comme il nous l'explique, c'est un moyen privilégié de se rapprocher de la culture québécoise. Il y a ce sentiment d'appartenir un peu plus à la société québécoise « je me sentais un peu plus québécois ». Le sport et les échanges engendrés par celui-ci est ainsi comme nous l'avions supposé une dimension importante de l'intégration socioculturelle. Nous avons constaté une différence entre les treize réfugiés qui pratiquaient ou non le sport. Dans notre échantillon seulement quatre faisaient régulièrement du sport, ils évoquaient alors une proximité plus forte avec les Québécois que ceux qui n'en pratiquaient pas. Comme nous l'avons dit plus haut, les rencontres entre les Québécois et les Colombiens ont tendance à se faire sur le lieu de travail ou à l'université, dans un contexte toujours très structuré. Or, le sport a ce privilège d'apporter une structure plus souple. Les personnes sont plus détendues lors des interactions et il y a moins de réserve face aux autres. De plus, les enfants favorisent les interactions sportives, Eliane nous raconte :

On va au gym tous les soirs avec les enfants où l'on parle français. Avec l'entraîneur, le jeudi, on va à la patinoire pour que les filles apprennent le patin, et les garçons le hockey. On va au ski tous les samedis pour que les enfants apprennent ce sport d'hiver. C'est important de connaître le sport d'ici. Pour que les enfants fassent du sport, et des activités différentes hors de l'école. Pour que mes filles sortent du milieu académique, pour les sortir

je les pousse ça permet aussi de prendre un air différent de la maison. C'est important que l'on aille vers les Québécois.

Nous retrouvons dans les propos d'Eliane, cette "volonté de bien faire" pour les enfants qui sont par la même occasion pour les parents, un moyen de se rapprocher des Québécois. Ainsi, le sport est une dimension essentielle de l'intégration socioculturelle qui doit être favorisée dans le processus d'intégration, et qui est souvent en retrait. Cependant comme le souligne Juan, les tarifs ne sont toujours accessibles et sont un frein pour certains « je me plains souvent qu'il manque de centres sportifs gratuits où l'on peut y aller sans payer trop cher des endroits où l'on puisse amener mes enfants quand il fait très froid ».

3.2.6.4 La place des associations colombiennes

Après le sport, le rôle associatif est une autre dimension de l'intégration socioculturelle. De plus, nous avons déjà travaillé avec une autre communauté d'immigrants, et nous avons pu comprendre le rôle central des associations dans l'aide aux nouveaux arrivants. Nous pensons donc qu'il en serait de même pour les réfugiés colombiens. Le rôle associatif étant de faire le pont entre la société d'origine et la société d'accueil. Nous avons constaté après nos interviews et nos observations que pour la communauté colombienne, le rôle associatif n'est pas synonyme d'intégration. Cela s'explique par un conflit interne dans leur pays d'origine qui fait en sorte que les réfugiés ne vont pas se tourner vers leur communauté.

Cependant, nous ne disons pas qu'il n'existe pas d'associations colombiennes, d'ailleurs nous avons pu trouver l'association Québec-Colombie à Drummondville⁹² qui a pour but de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants : « L'association

⁹² Association Québec-Colombie – Qui sommes-nous ? En ligne.
<http://www.quebeccolombiedrummond.com/index.php?option=com_content&view=article&id=48&Itemid=53>. Consulté le 12 juin 2010.

Colombie Québec pour l'intégration à Drummondville vise aussi à faciliter l'intégration des personnes immigrantes à Drummondville. »

Nous avons aussi pu trouver divers organismes communautaires colombiens comme Action et solidarité pour la Colombie et l'Association culturelle colombienne du Canada⁹³ qui ont pour but de traiter les questions en liens avec « la politique et l'humanitaire – la sensibilisation et l'appui » ou encore « le jumelage hispanophone – francophone (échange linguistique, culturel), offrir à la communauté hispanophone les services des personnes ressources en droit, logement, traduction, etc. »

Cependant, quand nous avons demandé à nos interviewés s'ils étaient passés par une association colombienne et quels liens ils entretenaient avec leur communauté leurs réponses ont alors été très homogènes, Juan nous dit :

Avec les Colombiens, c'est quelque chose que j'ai remarqué, déjà ce n'est que mon point de vue, ce n'est pas une théorie, mais entre nous il y a une frontière. Entre-nous, et, je pense que c'est à cause de tous les problèmes politiques économiques et sociaux en Colombie, on ne sait pas qui est qui. Tu comprends la personne peut être une paramilitaire comme en Colombie on ne sait pas qui est la personne alors on reste à l'écart.

Voilà la réponse de Francisco à une question similaire :

Nous : Tu n'as pas d'amis colombiens ici? Tu n'en fréquentes pas?

Francisco : Je connais beaucoup de colombiens, ici, je ne fréquente pas non parce que les colombiens ont un problème c'est que c'est un pays divisé. Il y a ceux de gauche, ceux de droite, et il y a ceux qui sont ni de droite ni de gauche, mais qui essaient d'être d'un côté ou de l'autre. Donc, c'est un pays assez complexe, les gens sont en politiques très actifs même s'ils ne font

⁹³Diversité artistique Montréal, Répertoire des ressources culturelles. En ligne. <http://www.guidedespublics.com/details.asp?ress_AutoID=6>. Consulté le 12 juin 2010.

rien. Des gens n'aiment pas parlé avec ceux qu'ils considèrent de droite ou de gauche, en tout cas tout ce mélange politique m'a fait décidé il y a quelques années de ne pas avoir de contact avec les Colombiens pour ne pas avoir à vivre de situation désagréable. Et, il faut pas oublier non plus qu'il ya des gens colombiens qui cherchent de l'information et qui la passe à des organismes de renseignements dans notre pays. C'est très complexe et c'est mieux de ne pas parler pour ne pas prendre de risques.

Nous avons mis en avant dans notre deuxième chapitre, la complexité du conflit colombien qui sévit dans le pays depuis plus de 50 ans. Nous voyons ici comment il se répercute à l'extérieur et comment il divise la population. C'est pourquoi le rôle associatif est très peu présent dans cette communauté. Cependant, nous ne généralisons pas à l'ensemble de la communauté colombienne c'est un constat que nous avons fait sur l'ensemble de nos treize entrevues. Seul Michel nous a dit que l'association colombienne à Sherbrooke lors de son arrivée au Québec l'avait aidé. Précisons qu'il s'est investi personnellement dans celle-ci avec son épouse voici ce qu'il nous dit :

L'association colombienne m'a beaucoup aidé, parce que ce que nous cherchions c'était d'aider la communauté colombienne à s'intégrer à la société québécoise d'une façon positive. Étant donné que les Colombiens viennent d'un pays très conflictuel, nous avons beaucoup de méfiance les uns par rapport aux autres, et dans une ville si petite comme Sherbrooke c'était entrain de faire éclater. Il y avait beaucoup de bagarres à l'école, les gens ne se toléraient pas, alors nous sommes allés chercher l'aide des organismes québécois pour surmonter cette difficulté. Là du coup, on a eu beaucoup de contacts avec les organismes communautaires québécois.

Nous voyons comment Michel et Sophia ont fait appel à la société québécoise pour essayer de dépasser le conflit colombien. C'étaient pour eux un moyen de mieux connaître leur nouvelle société avec l'aide de la population locale. Nous reprendrons ces éléments du rôle associatif dans notre seconde partie pour mettre en exergue la particularité de la communauté colombienne

3.2.7 Leurs regards sur la société québécoise

C'est en étant conscient de la difficulté pour des individus de porter un regard objectif sur leur société que nous les avons questionnés sur leur perception de la société québécoise pour faire le pont entre le niveau « macro » et le niveau « micro » ; pour savoir s'il y a une influence de l'un sur l'autre et ainsi répondre à notre problématique. Eliane nous dit :

On commence à comprendre la dynamique, on s'adapte c'est-à-dire, on apprend à vivre avec tout ça. Comme je dis souvent à mes enfants, on naît seuls et on meurt seuls, mais on doit s'adapter à toutes les situations pour pouvoir vivre tranquillement, sans sentir que tu es repoussé tu dois tout le temps faire des compromis, comprendre les autres sans rejeter personne, mais si on te rejette ok ben tu continues ton chemin.

Nous percevons ici l'intériorisation d'Eliane des normes et des valeurs de la société pour comme elle le dit « pouvoir vivre tranquillement ».

3.2.7.1 Leur regard sur l'épineuse question Québec / Canada

Nous avons pu remarquer que les Colombiens ne prennent pas vraiment part au débat sociaux-politiques de la société québécoise et que c'est une question qui ne les passionne pas outre mesure. À ma question : as-tu pris part au discours Canada - Québec? Comment perçois-tu cela? Les réponses ont tendance à se ressembler, voici ce que nous dit Ricky

Moi c'est sur que si le Québec se séparait du Canada je serais le premier à m'en aller au Canada. Je ne resterai pas ici au Québec, je ne suis pas partisan pour ça. Je pense que le Québec devrait continuer comme une province québécoise du Canada. Je ne vois pas le besoin du Québec de se séparer. Si la séparation venait, je partirais. Je suis proche de la culture québécoise, parfois je m'identifie plus comme un Québécois que comme un Canadien, c'est parce que je suis dans la culture dans le même rythme que tout le monde. Ici, tu t'adaptes, mais je ne pense pas que ça serait bien pour le Québec.

L'explication peut se trouver dans un pays colombien terrassé par un conflit depuis plus de 50 ans. Ainsi, les réfugiés colombiens ne veulent pas que leur pays d'accueil connaisse un conflit qui diviserait la population. C'est pourquoi nous n'avons pas insisté sur cette question où les réponses des treize Colombiens ont été les mêmes que celle de Ricky. Les treize réfugiés que nous avons interviewés se sont dépolitisés, ils ne prennent pas vraiment part au discours politique québécois et canadien. Leur but premier étant de vivre en paix et de permettre à leurs enfants d'avoir un avenir meilleur. Cet indice pourrait susciter d'autres interrogations. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas l'approfondir outre mesure. Nous avons constaté par ces treize entrevues une distance avec le débat d'un Québec souverain. Cependant, nous ne l'avons pas abordé dans notre analyse, car ceci ne constitue pas notre problématique en tant que telle. Néanmoins, il nous semble important de le souligner pour montrer que le conflit colombien dépasse les frontières et se retrouve sur la sphère politique.

3.2.7.2 . Montréal/ Québec

Nous voulions dans notre échantillon interroger des personnes de Montréal et de Québec. Pour ainsi discerner s'il existait des différences entre ces deux villes dans le processus d'intégration, mais sans pour autant placer cette variable au cœur de notre recherche c'est pourquoi nous avons un petit nombre pour les deux villes car c'est une variable que nous voulions prendre en considération sans la placer au centre de notre problématique. Nous avons ainsi 7 personnes de Montréal et 6 de Québec. Nous sommes partis avec l'hypothèse que Montréal comme ville multiculturelle allait favoriser les interactions socioculturelles, alors que Québec, ville plus petite et plus « Québécoise » aurait tendance à limiter ces interactions. Nous essayions ainsi d'observer si le niveau « macro » à Montréal influencerait plus le niveau « micro » dans les interactions ou si au contraire il n'y avait pas de différence liée aux deux villes.

Une des premières constatations que nous faisons sur notre échantillon est qu'à Québec il y a plus de familles alors qu'à Montréal il s'agit souvent plus de personnes célibataires. C'est pourquoi José père de famille va nous dire :

Nous avons choisi la ville de Québec on ne voulait pas habiter à Montréal. Québec est une petite ville où l'on peut trouver tout ce qu'il y a d'une grande ville, sans être une grande ville, c'est un petit village avec toute la technologie du monde, et c'est un endroit plus sûr pour mes enfants. J'aime Québec plus que Montréal, mais je me sens moins discriminés à Montréal ou Toronto où on se sent comme tout le monde. On a trouvé ici qu'il y a plus de différences par rapport aux autres villes canadiennes.

Mais il ajoute contrairement aux personnes de Montréal :

Les Québécois ici sont pas ouverts, ils font croire que si mais dans le milieu du travail ils sont très protectionnistes. Par contre, dans les rapports humains ils sont touchés par toutes les causes. Le Québec et le Canada, sont là partout ils essaient d'aider les réfugiés, mais ils font des erreurs. J'imagine, ils nous voient comme des sous-développés peut importe les connaissances que tu as.

Sophia elle va nous dire :

J'adore Montréal. Je trouve que la ville ressemble un peu à Bogota, et moi je suis de Bogota. Ici, il y a plus d'opportunités qu'à Québec ou que Sherbrooke qui sont des plus petites villes. Les contacts sont aussi plus faciles, car c'est une ville avec une population très diversifiée, les gens viennent de partout, et il y a beaucoup plus d'activités culturelles notamment. Et, c'est bon pour moi ce que j'aime le plus dans ma vie, c'est voyager, ici, à chaque fois que je peux visiter d'autres places je le fais on a des ami-es à Montréal, mais c'est une grande ville. Alors, c'est pas facile d'avoir de vrai-es ami-es.

Ce que nous pouvons tirer du discours de nos répondants, c'est qu'effectivement, Montréal est une grande ville où la diversité culturelle favorise la différence. Les réfugiés colombiens ont plus de facilité à aller vers l'autre et les sept

vivants à Montréal nous ont moins parlé de racisme ou de discrimination. Ils ont aussi évoqué à Montréal plus d'opportunités de travail qu'à Québec. Nous pouvons affirmer que Montréal se rapproche plus du modèle multiculturel d'intégration alors que Québec du modèle interculturel présenté dans notre deuxième chapitre. Lucas a été le seul Colombien de notre échantillon à ne pas parler le français après cinq ans au Québec et à pouvoir travailler à Montréal. Comme si Montréal à l'image du multiculturalisme canadien permet à ses diverses communautés de dépasser l'identité québécoise. Alors que Québec privilégie les relations interculturelles avec les valeurs québécoises au cœur des interactions. Une fois de plus nous n'avons pas la prétention de globaliser, mais par les réponses homogènes de nos treize répondants ce sont les conclusions que nous en tirons.

3.2.8 Leurs ressentis personnels

Cette dernière partie permet de dégager l'importance du facteur temps dans le processus d'intégration. Sur la retranscription de nos treize entrevues, nous constatons que, plus ils sont là depuis longtemps plus ils se sentent bien. Bien sûr, il y a toujours des exceptions, Lucas qui est là depuis cinq ans nous a avoué qu'il ne se sentait pas à sa place ici, c'est d'ailleurs le seul avec qui nous avons fait l'entrevue en espagnol, il nous dit :

No me gusta la vida aquí. No hablo francés y no me gusta el francés, pero a mi me gusta Montreal. Hablo español y inglés. Aquí los Québécois están fríos a contraio de nosotros. Encuentro mi novela amiga aquí es Colombiana. Pero tenía una otra mujer cuando llegò pero separamos[..] Conosco muchas personas latinas. Los Colombianos están problematicos es porque no tengo amigos colombianos. No hablo francés es problematica y estoy a menudo víctima de racismo. Estoy un inmigrante y hay malas

personnas, pero sé que el más importante es que aprende el francés yo sé⁹⁴.

À travers les déclarations de Lucas, nous constatons le poids majeur de la langue dans l'intégration; synonyme d'exclusion sociale pour Lucas. Il ne parle pas français et à cause de cet handicap il interagit très peu avec les Québécois qui ont tendance à le considérer comme un immigrant. Lucas, mis à l'écart se sent mal dans sa nouvelle société. Il peut travailler mais ses rapports sociaux et culturels sont limités. Comme il nous le soulignait, c'est par le soccer qu'il interagit avec d'autres immigrants et avec des Québécois. Nous retrouvons donc l'importance du sport dans les interactions socioculturelles. En majorité, les autres nous ont répondu :

Nous : Comment te sens-tu ici après six années au Québec?

Ricky : Je suis très content d'être au Canada. Je ne regrette rien, j'ai un emploi, je continue mes études. La seule petite chose qui me dérange c'est que rendu à mon âge je n'ai pas encore fini mes études. Mais j'ai gagné beaucoup de choses, je parle une autre langue, je connais un autre pays, je connais beaucoup d'autres choses. Même si le processus est long, mais je suis content je compte faire ma vie ici au Canada. Je me sens Colombo-Canadien, ben oui, là le Canada c'est mon deuxième pays je me sens comme moitié moitié deux pays que j'aime beaucoup.

José ajoute :

Moi je me sens Québécois /Canadien. Je sens que je suis né ici, ça veut dire que je suis mort en Colombie, que je suis né ici de nouveau dans mon cas à moi, oui, je suis né ici à nouveau, je ne suis jamais retourné en Colombie, et je ne pense pas y retourner. Je suis mort là-bas, et j'aime ce nouveau pays

⁹⁴ Je n'aime pas la vie ici. Je ne parle pas français et je n'aime pas le français, mais j'aime Montréal. Je parle espagnol et anglais. Ici, les Québécois sont froids, contrairement à nous. Ma nouvelle petite amie est Colombienne. Mais, j'avais une autre femme, mais nous nous sommes séparés en arrivant ici. Je connais beaucoup de personnes Latinos. Les Colombiens sont problématiques, c'est pourquoi je n'ai pas beaucoup d'amis colombiens. Je ne parle pas français, c'est problématique et je suis en moindre partie victime de racisme. Je suis un immigrant et il y a des mauvaises personnes, mais je sais que le plus important c'est que j'apprenne le français.

qui m'a permis de vivre avec mes enfants, d'avoir une famille, de pouvoir refaire ma famille que j'ai perdu là bas. Alors, j'aime le Canada c'est le plus beau pays du monde que j'aime, et je me sens Québécois. J'aimerais juste être reconnu avec mon titre, être reconnu comme personne pensante avec le même statut qu'en Colombie.

Les trois répondants ont un parcours de vie semblable, ils ont quitté la Colombie parce qu'ils étaient menacés de mort dans leur pays. Lucas est arrivé il y a cinq ans, Ricky six ans et José sept ans. Plus ils ont écoulé de temps ici, plus ils ont réussi à trouver leur place et à assimiler les valeurs et les normes du Québec. Ils sont, pour la plupart, reconnaissants envers le Canada et particulièrement le Québec de leur avoir permis de vivre une vie plus sécuritaire. Nous allons maintenant à la lumière des auteurs faire l'analyse théorique de ces données pour répondre à notre problématique.

3.3 Le pont entre la théorie et la pratique : la place centrale des interactions

D'abord, notons que notre recherche est une recherche exploratrice. Nous n'avons pas la prétention de vouloir généraliser nos résultats à l'ensemble de la communauté colombienne ou à l'intégration socioculturelle de tous les réfugiés. À travers ces treize entrevues, nous pouvons faire une analyse, pouvant faire le pont entre la théorie et le terrain. Rappelons que c'est par une approche interactionniste que nous avons voulu mener cette recherche.

Nous nous sommes appuyés sur l'approche Goffmanienne, et sur celle d'Anselm Strauss. Nous avons complété leur approche microsociologique par la théorie de la structuration d'Anthony Giddens. Leurs approches nous permettent avec notre terrain de pouvoir répondre à notre problématique.

Rappelons que nous sommes également partis du postulat sociologique de Jocelyne Berthot, Louis-Robert Frigault, André Jacob et Joseph Lévy pour définir ce qu'est l'intégration socioculturelle :

Les notions d'intégration sociale et d'intégration culturelle impliquent l'idée d'un processus : l'intégration sociale signifie le développement de la capacité de participer à la vie sociale et politique de pays de résidence, à travers ses différents réseaux (milieu de travail, écoles, amis, institutions); l'intégration culturelle renvoie pour sa part à la recherche d'un équilibre entre les caractéristiques identitaires d'origine et les normes, valeurs, habitudes de vie et modes d'expression de la société d'accueil. » (Berthot, Frigault, Jacob, Lévy, 1998, p.78)

C'est donc à partir de ce postulat et à travers notre cadre théorique que nous pouvons présentement analyser nos données.

Nous nous demandions ainsi comment d'un point de vue microsociologique les réfugiés colombiens interagissent-ils avec la population québécoise et de quelle manière sont-ils influencés par le modèle macrosociologique de l'interculturalisme?

En d'autres termes, nous voulions savoir de quelle manière allait s'opérer le contact entre ces deux groupes, et si la structure par son modèle d'intégration allait influencer les interactions. Par le courant interactionniste et comme le met Erving Goffman en avant dans ces travaux et avec sa définition « de l'interaction ou de la situation sociale » comme il le définit :

Par interaction [c'est-à-dire l'interaction face à face], on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres

Je définis une "situation sociale" comme un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la présence physique immédiate d'une ou plusieurs autres personnes. (Goffman, 1973a, p. 23)

Par interaction [c'est-à-dire l'interaction face à face], on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres

Je définis une "situation sociale" comme un espace physique, où qu'il se situe, où toute personne qui s'introduit se trouve exposée dès son entrée à la

présence physique immédiate d'une ou plusieurs autres personnes.
(Goffman, 1973a, p. 23)

Par l'approche microsociologique de Goffman, nous pouvons rapprocher nos données avec l'approche macrosociologique d'Anthony Giddens. Rappelons que notre défi est à l'image du sociologue américain Anselm Strauss « de construire un pont au dessus du gouffre semblant séparer les études à grande et à petite échelle » (Strauss, 1992, p.13).

Nous avons donc cherché à savoir de quelle manière ces deux groupes allaient interagir entre eux. Nous avons eu à l'esprit l'apport théorique d'Erving Goffman quand il définit ce qu'est l'interaction, la représentation, le rôle et le consensus temporaire que nous reprenons ici et que nous avons déjà exposé dans notre deuxième chapitre :

Interaction : on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres.

Une représentation : on entend la totalité de l'activité d'une personne donnée, dans une occasion donnée, pour influencer d'une certaine façon un des autres participants.

Le rôle : on peut appeler rôle ou routine le modèle d'action préétabli que l'on développe durant une représentation et que l'on peut présenter ou utiliser en d'autres occasions.

Consensus temporaire : j'appelle consensus temporaire ce niveau d'accord. Il va de soi que chaque type déterminé de situation d'interaction engendre un type déterminé de consensus temporaire. (Erving Goffman, 1973, p18)

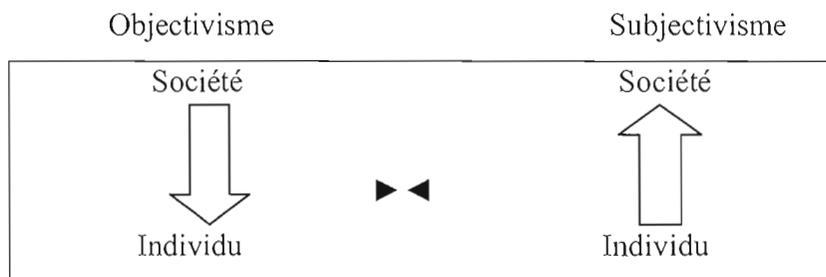
Nous avons également bien eu à l'esprit cette métaphore dramaturgique d'Erving Goffman

« Le monde social est un théâtre, et l'interaction une représentation. Pour bien la jouer, les individus cherchent des informations qui permettent de situer leur(s) partenaire (s) d'interaction⁹⁵ »

C'est pourquoi nous avons, dans nos entrevues, cherché à comprendre la représentation que se font les réfugiés colombiens de la société québécoise.

Anselm Strauss complète l'analyse Goffmanienne par sa volonté de faire le pont entre le « micro » et le « macro » sociologique.

L'apport d'Anthony Giddens vient compléter cet apport microsociologique par deux termes dans sa théorie que nous avons expliqués dans notre deuxième chapitre. Nous reprenons ici juste le schéma qui synthétise sa pensée :



Dans la première partie de ce chapitre, nous vous avons présenté les thèmes majeurs de nos treize entrevues par les propos de nos répondants. La dernière partie de ce chapitre est l'analyse sociologique de nos entrevues; le pont entre la théorie et l'empirique. Nous nous appuyons sur notre compte rendu, sur notre cadre théorique et sur notre revue de littérature présentés dans notre deuxième chapitre.

⁹⁵ Véronique Bedin et Martine Fournier, 2009, « Erving Goffman », *La Bibliothèque idéale des sciences humaines*, Éditions Sciences humaines. En ligne. <www.cairn.info/la-bibliotheque-ideale-des-sciences-humaines-article-173.htm>. Consulté le 20 novembre 2010.

3.4 Synthèse des résultats de notre recherche

Dans un premier temps, comme le statut de réfugié est défini par la Convention de Genève qui « entend par réfugié toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe ou de ses opinions politiques qui se trouve hors du pays » (Convention de Genève, article premier⁹⁶), les réfugiés colombiens sont des personnes qui ont quitté leur pays pour des raisons de survie. Il s'agit ainsi de migrations forcées qui ont un impact psychologique non négligeable sur les personnes concernées, un aspect que nous ne pouvons pas définir, car il ne relève pas de notre discipline. Nous avons, par ailleurs constaté que nos treize répondants sont arrivés au Québec avec un sentiment d'inconnu. Ils nous ont tous parlé d'une "phase" noire c'est-à-dire une phase de quelques mois, voire quelques années (pour trois d'entre eux) où ils n'avaient pas la volonté de découvrir le Québec et voulaient seulement rentrer en Colombie. La langue est le vecteur principal d'intégration. Comme le dit Anselm Strauss, le langage est « au cœur de tout débat sur l'identité », et pour lui « il est impossible de mener une réflexion sérieuse sur les identités et les actions humaines sans mettre la linguistique au cœur du débat ». Cette approche nous permet de saisir l'importance du langage dans les interactions entre les réfugiés et la société québécoise. Comme le dit Strauss : « l'utilisation du langage suppose l'appréciation du passé, du présent et de l'avenir ». (Strauss, 1992, p.34). Comme le stipule un des trois principes fondamentaux de l'interculturalisme (énoncé dans notre deuxième chapitre) : « le Québec est une société distincte dont le français est la langue commune de la vie publique et il s'attend à ce que l'immigrant conjugue ses efforts aux siens pour maintenir et développer ce trait distinctif ». (Rocher, Labelle, Field, Icart, 2007, p.4). Les réfugiés colombiens vont apprendre le français par le processus de francisation mis en place par le gouvernement québécois afin de

⁹⁶Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme. En ligne.

maintenir et développer l'identité québécoise. Nous retrouvons ainsi l'apport théorique d'Anthony Giddens dans laquelle, deux entités se confrontent : la structure et les actions individuelles, mais comme le dit Antony Giddens : « le social est appréhendé comme un mouvement dans lequel les actions individuelles tout à la fois structurent les systèmes sociaux et sont structurés par eux. Ce processus n'a pas de point identifiable; aucun des deux pôles ne précède l'autre ». (*Ibid.*, p.16). Néanmoins dans le cas où les réfugiés colombiens apprennent la langue par une volonté gouvernementale, par conséquent, le macrosociologique influence les actions microsociologiques à ce niveau. La langue au Québec et comme l'analyse Victor Armony n'est pas seulement un outil de communication c'est un facteur essentiel de l'identité québécoise :

La langue est l'aspect le plus visible de l'identité québécoise. Mais elle semble aussi constituer la quintessence de l'être québécois : pour ceux qui défendent à outrance le parler québécois, il est le symbole de la fierté et de la survivance collective. [...] Au Québec, il existe bel et bien un problème en ce qui concerne la valorisation de la langue comme vecteur de culture, c'est-à-dire au-delà de sa fonction proprement communicationnelle et identitaire. (Armony, 2007, p.61-63)

Nous avons pu constater par ces treize entrevues qu'il faut en moyenne deux ans pour être capables de bien comprendre le français et d'interagir correctement avec autrui. Une fois la barrière linguistique tombée, les interactions sont facilitées même si les nouveaux arrivants ressentent toujours un sentiment d'infériorité. Carmen nous a dit « dès que je parle français on m'identifie comme une immigrante et souvent comme une immigrante d'Amérique du Sud, je ne serai jamais une vraie Québécoise ». Nous retrouvons toute l'importance du français renvoyant à l'identité québécoise.

Nous avons constaté une différence majeure entre les six célibataires et les sept personnes mariées de notre échantillon. Nous avons cinq personnes mariées avec des enfants et deux sans enfants.

Parmi les personnes seules, cinq sont des hommes qui sont arrivés ici suite à des menaces sur leur personne. Trois d'entre eux se sont séparés en arrivant ici, quelques mois ou quelques années après. Les deux autres étaient célibataires en arrivant ici. Ils sont plus souvent à Montréal qu'à Québec et ils nous l'ont expliqué par le fait que Montréal est une ville plus multiculturelle avec des opportunités plus grande que dans une ville comme Québec. Ils nous disent que le contact est plus facile à Montréal qu'à Québec, à contrario des familles qui choisissent d'aller à Québec pour leur sécurité et leur tranquillité. Nous nous sommes ainsi demandé quel allait être l'impact sur les interactions? Il est clair que les activités culturelles sont privilégiées à Montréal par les nombreuses festivités organisées tout au long de l'année et par une population étudiante très présente. C'est pourquoi nous avons pu constater que les personnes interviewées vont plus au théâtre à Montréal qu'à Québec par exemple. On nous a aussi parlé des festivals gratuits et faciles d'accès comme celui de Jazz l'été.

Nous avons pu dégager que l'activité culturelle qui permet une forte interaction reste l'activité sportive. D'une part, parce que beaucoup d'entre eux font des cours avec des professeurs québécois et vont ainsi créer des liens entre eux, d'autre part, parce que les centres sportifs permettent et facilitent les rencontres. Il y a ainsi une volonté d'aller vers l'autre qui est plus forte et plus facile, comme nous le dit fièrement José dans son anecdote de vouloir apprendre le hockey.

Nous avons pratiqué l'observation participante définie dans notre méthodologie, nous avons ainsi été immergés dans le quotidien de nos répondants. Nous avons donc observé de quelle manière les interactions se faisaient. Rappelons ce que nous entendons par interaction « on entend l'ensemble de l'interaction qui se

produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres » (Goffman, 1973, p.23) Le point de départ des interactions entre les réfugiés colombiens et la population québécoise provient de l'envie d'apprendre les penchants d'une nouvelle société avec une place importante réservée à l'individu, comme le soulignait Goffman avec la théorie « de rôle » ou de « masques » dans un ordre social établi. Par exemple, toutes nos entrevues avec les deux membres de cette famille ont été faites en français dans un contexte francophone. Comme s'il y avait une volonté de nous montrer qu'ils étaient intégrés dans la culture québécoise, comme dirait Goffman, nos échanges étaient définis par « un décor ». Notre rôle était celui de l'enquêteur et les répondants jouaient le rôle de sujet. Ils devaient donc nous montrer leur place dans la société québécoise. Dès que les entrevues ont été terminées ou que les familles se retrouvaient seules, nous parlions espagnol, comme si les masques étaient tombés. Par contre, dès qu'ils étaient en présence de personnes québécoises ils parlaient français. Les familles colombiennes ont tendance à se refermer sur eux, à sortir entre eux, mais ce n'est pas pour autant qu'ils vont s'exclure du reste de la société, disons, qu'ils resserrent leurs liens familiaux. Si les célibataires vont plus instinctivement aller vers l'autre pour ne pas rester seuls, ils créent ainsi plus d'interactions avec la population québécoise.

Nous retrouvons le postulat sociologique de Jocelyne Berthot, Louis-Robert Frigault, André Jacob et Joseph Lévy. C'est-à-dire que c'est un processus. Par exemple, d'un point de vue social, le sport permet aux réfugiés d'interagir, d'échanger avec les membres de leur société d'accueil. Du point de vue culturel, on peut voir que l'équilibre se fait entre la sphère publique et la sphère privée. C'est-à-dire que dans la sphère publique les réfugiés colombiens en majeure partie vont s'adapter et interagir avec la société québécoise en comprenant ses valeurs par l'intermédiaire du français. Sur nos treize interviewés seuls, un ne maîtrise par le

français. Celui-ci a ainsi de la difficulté à interagir avec la société québécoise et s'est d'ailleurs refermé sur la communauté latino (et non pas spécialement colombienne).

C'est ici un résultat inattendu, nous pensions et avons émis l'hypothèse que le rôle associatif allait jouer un rôle important dans les interactions entre les réfugiés colombiens et la société québécoise. Nous avons auparavant étudié la communauté algérienne et le rôle essentiel des associations qui permettait de rejoindre la communauté et la société québécoise. Nous pensions donc qu'il en était de même pour cette communauté. Or, pas du tout, il semble évident que le conflit armé qui touche la Colombie à l'intérieur du pays se retrouve comme un souvenir toujours vivant dans la mémoire des réfugiés même lorsqu'ils se retrouvent à l'extérieur du pays. Tous nous l'ont souligné hormis leurs familles ils ne font pas confiance aux autres colombiens et vont tout faire pour ne pas créer de liens amicaux avec eux. Ils ne savent pas qui ils sont et ont connu la terreur avant de partir ils préfèrent donc ne pas se communitariser. Néanmoins, et c'était très intéressant de le constater deux d'entre eux à leur arrivée ont cerné ce problème et ont décidé de créer une association avec des Québécois pour faire le pont entre ces deux communautés. Comme le fait l'association Québec-Colombie à Drummondville⁹⁷ qui veut « favoriser la connaissance, au sein de la communauté colombienne, des valeurs communes du Québec, ainsi que des droits, obligations et normes sociales qui favorisent la convivialité et l'intégration ». Comme nous l'ont dit les interviewés, ils n'iraient pas forcément à ce genre de manifestations ou bien si ils devaient s'y rendre, ils ne révéleraient pas vraiment leur identité. Nous pouvons nous référer ici à la métaphore du théâtre exprimé par Erving Goffman où nous jouons tous un rôle pour être perçus par l'autre comme on veut qu'il nous perçoive. Entre eux les Colombiens mettent un masque pour ne pas se mettre en danger. Ce qui favorise dans cette communauté à

⁹⁷ Association Québec-Colombie. En ligne. < <http://quebeccolombiedrummond.com/>>. Consulté le 12 juin 2010

aller vers l'autre, c'est-à-dire vers les Québécois ou les étrangers. Il y a certes un rapprochement avec la communauté latino facilitée par la langue hispanique, mais ce n'est pas systématique, car cette communauté est très variée et ne regroupe pas forcément les mêmes cultures. Il y a par exemple peu de liens avec un Vénézuélien et un Colombien d'autant plus en ce moment avec les tensions politiques entre ces deux pays.

Une autre constatation que nous pouvons aborder ici est la non – reconnaissance du diplôme colombien ce qui signifie que la majorité d'entre eux vont devoir retourner à l'université. Sur notre échantillon, huit ont repris leurs études, quatre ont essayé, mais se sont réorientés et une continue son parcours scolaire. C'est une problématique, qui est souvent reprise par les médias et dont les gouvernements fédéraux et provinciaux se soucient, en essayant de mettre en place des équivalences des diplômes. Néanmoins, nous ne voulions pas l'approfondir dans notre travail. Par contre, ce qui nous intéresse est leur retour à l'université. Il est évident que ce lieu est propice aux interactions avec le reste de la population québécoise. Nous avons remarqué que c'était pour les réfugiés colombiens une étape difficile. Lors de nos observations, au sein de l'université nous avons constaté que les deux personnes en interaction se définissaient souvent par rapport à des connaissances académiques, mais aussi par un enjeu culturel. Comme nous l'expliquait Michel « j'avais au départ des connaissances québécoises, mais dès qu'ils ont vu que la question de la souveraineté ne m'intéressait pas plus que ça ils m'ont tourné le dos et me salue seulement ici c'est comme ça tu fais tes affaires et tu repars ».

Pour José et Eliane tous les deux dans le domaine médical en Colombie, ils ont essayé de retourner étudier, mais ils ont décidé de changer de voix. Ils nous ont dit : « c'est difficile à 40 ans de devoir tout recommencer on a essayé, pour nos enfants, mais finalement on a décidé de faire autre chose ». Cependant, pour nos huit réfugiés qui sont retournés à l'université ils ont pu à différentes échelles interagir avec les

autres étudiants. Par exemple, les travaux de groupe leur permettent des interactions sociales et culturelles. Ce que nous avons constaté, c'est que les célibataires entre 25 et 30 ans vont avoir plus de facilité à s'intégrer à ces groupes. L'un d'entre eux nous a même dit qu'il avait grâce à l'université créé des liens très forts avec des Québécois qui sont aujourd'hui ses amis. Par contre pour les familles, les parents vont souvent ne pas aller au bout de leur parcours. Les enfants vont ainsi avoir une place centrale.

En effet, les enfants vont être le pont entre la famille et la société québécoise ils vont favoriser les interactions entre leurs parents et le reste de la société québécoise. Ils ont une plus grande facilité à apprendre la langue et à s'intégrer. Comme nous le soulignait Eliane, sa fille la plus jeune a mis moins de temps que tout le reste de la famille pour prendre ses marques dans cette nouvelle société. C'est souvent eux qui vont conduire les parents à des activités sociales et culturelles. Par exemple, les parents nous ont dit : « c'est important que nos enfants se sentent bien dans leur nouveau pays pour ça il est important qu'ils connaissent les sports pratiqués ici d'où la pratique du ski et du hockey l'hiver ». Ils sont ainsi un vecteur pour les parents d'interagir avec la population québécoise. De plus, les sorties culturelles comme le théâtre ou le cinéma vont se faire en français. Nous retrouvons l'équilibre culturel entre la sphère privée et publique. Chez eux ils vont parler l'espagnol principalement parce que c'est important, selon eux, de garder leurs racines, mais à l'extérieur de la sphère familiale, c'est le français. On retrouve ici l'élément clé de l'interculturalisme ce modèle d'intégration québécois présenté dans notre deuxième chapitre. Cette volonté de garder sa culture d'origine tout en comprenant la société québécoise en adhérant à sa culture. Comme le soulignent les sociologues François Rocher, Micheline Labelle Ann-Marie Field et Jean-Claude Icart dans leur rapport⁹⁸ :

⁹⁸François Rocher, Micheline Labelle, Ann-Marie Field, Jean Claude Icart, 2007, *Le concept d'interculturalisme en contexte québécois généalogie d'un néologisme*, Centre de Recherche sur l'Immigration l'Ethnicité et la Citoyenneté (CRIEC), rapport en ligne :

Éléments de définition – l’interculturalisme qui :

1. Invite les groupes minoritaires à conserver leur héritage, à manifester leur présence et leurs valeurs propres ;
2. Favorise les rapports entre les minorités ethnoculturelles et la culture de la majorité française ;
3. Affirme le français comme langue publique commune. (p.8)

Nous retrouvons ces caractéristiques dans notre compte rendu des propos de nos treize réfugiés colombiens par rapport à la société québécoise. Nous pouvons ainsi voir l’impact de cette politique d’intégration dans le quotidien de ces réfugiés et son influence sur les interactions avec la population québécoise. Il serait intéressant de voir s’il en est de même à Toronto ou Vancouver où le modèle se réfère au multiculturalisme canadien.

Nous constatons également le rôle essentiel des enfants. Pour les familles, par la scolarité de leurs enfants le rôle de l’université est modifié. Les parents ne vont pas à l’université, mais interagissent avec la population québécoise dans les écoles de leurs enfants (avec les maitresses, les autres parents...).

Cependant, un bémol est à souligner dans nos résultats, si les enfants permettent les interactions, ils empêchent aussi parfois leurs mères à en développer, car elles se replient sur leur famille et donc interagissent moins avec le reste de la société québécoise. Nous avons très vite constaté que la femme colombienne mariée avait tendance lors de son immigration à se refermer sur sa famille. Bien sûr, une fois de plus il ne s’agit pas d’une généralité, mais d’un constat propre à notre échantillon. Nous avons comme critère, aucune distinction de sexe, mais il nous a été plus difficile de trouver des femmes. Nous nous sommes ainsi demandé pourquoi? La majorité des Colombiens que nous avons rencontrés étaient présents lors d’activité publique comme les conférences universitaires ou durant les colloques. Pour les

femmes nous avons dû demander aux hommes et particulièrement à leurs maris. Nous n'en avons pas rencontré lors de conférences. Dans les trois couples que nous avons interviewés, nous avons constaté que souvent la femme parlait moins bien le français que l'homme malgré le fait qu'ils soient arrivés en même temps. En les questionnant, nous avons pu voir que les femmes ne reprennent pas toujours leurs études et vont se contenter de rester à la maison pour garder leurs enfants. Elles ont aussi souvent suivi leurs maris, et c'est comme si inconsciemment un "contrat " se mettait en place, celui du mari qui doit faire vivre sa famille qu'il a emmenée ici. Michel va par exemple nous dire : « je suis content de voir que ça va mieux pour ma femme parce que c'est ma faute si on est là ». Il y a une culpabilité de l'homme par rapport à la femme.

L'autre constat que nous avons fait concernant la place de la femme est son émancipation par l'influence des valeurs féministes québécoises. Soit la femme va rester chez elle et se concentrer sur sa vie familiale soit comme Carmen elle sera influencée par les femmes québécoises. À ce moment-là, c'est le couple qui sera fragilisé. En interviewant les hommes, nous avons pu voir que certains d'entre eux, mariés, s'étaient séparés en arrivant ici. D'autres avaient rencontrés des difficultés dans leur couple. Nous nous sommes ainsi demandé pourquoi? Comme nous l'explique Tonio : « ici ma femme a commencé à vouloir travailler alors qu'en Colombie c'est moi qui gérais notre famille, les enfants sont grands et elle s'ennuyait à la maison alors elle a commencé à aller dans des associations avec d'autres femmes et notre couple a commencé à aller mal ». En interrogeant Carmen elle me dit qu'elle était épuisée de toujours devoir accomplir toutes les tâches à la maison, son mari ne l'aidait pas, elle avait compris ici que la femme a aussi une place sociale dans la société, elle a donc voulu reprendre les cours. Ils se sont donc séparés un an puis Tonio a compris qu'elle avait aussi le droit d'exister en dehors de leurs maisons. Ils se sont donc remis ensemble en instaurant de nouveaux modes de vie où lui aussi

dorénavant partage les tâches ménagères. Nous avons ici à notre sens, un schéma typique du passage des sociétés *du Sud* aux sociétés *du Nord*. La place de la femme est plus traditionnelle en Colombie alors qu'au Québec elle est plus moderne. Il faut rappeler que le Québec, comme nous l'a enseigné Francine Descarries⁹⁹ a été un exemple de révolution féministe dans les années 1960 ancrant ainsi un héritage fort de la place de la femme dans la société. Il y a ainsi une influence sur les femmes colombiennes, mais comme le soulignait Sophia ce n'est pas systématique. Elle nous explique : « La plus grande partie des femmes vont se marier et devenir complètement dépendantes de leurs maris en Colombie, mais moi par exemple j'ai toujours été très indépendante et même si la société québécoise est plus libératrice ce n'est pas pour autant que la femme doit faire n'importe quoi ». Sur les quatre femmes interviewées, trois d'entre elles se disent plus libres et plus autonomes qu'en Colombie dans le sens où leur place n'est pas seulement à la maison. Il faut tenir compte aussi des facteurs socioculturels de la personne avant d'arriver au Québec, le niveau d'études...

Un autre facteur est aussi à mettre en avant dans la difficulté des couples à leur arrivée ici. Comme nous l'expliquait Francisco, les réfugiés sont souvent partis en urgence avec le minimum ou sans rien. Ils ont dû tout laisser en Colombie et pour sortir rapidement de l'aide sociale il aura fallu à ces immigrants tout recommencer et travailler deux fois plus. Le rythme est ainsi différent et les journées paraissent plus longues comme nous le disait Juan « on court tout le temps ici, les gens n'ont jamais le temps et pour prévoir un dîner entre ami.es il faut sortir son agenda et dire c'est bon pour dans un mois ». Encore, une différence entre ces deux pays qui bouleversent l'ordre familial. Souvent, les femmes restent à la maison et s'ennuient les premiers temps alors que les hommes sont au travail. Comme nous le savons, le travail est un

⁹⁹ Francine Descarries, Cours donné à l'hiver 2008, *Femmes Féminismes et rapports de sexes*, dans le cadre du baccalauréat de sociologie à l'UQAM.

vecteur essentiel d'interactions sociales et d'intégration. C'est pourquoi les hommes interagissent plus vite et s'adaptent mieux que les femmes puisque c'est leur rôle de faire vivre la famille. La femme va se sentir seule alors que l'homme lui va faire des rencontres et construisent des amitiés. Il y a ainsi un décalage qui va se mettre en place et ébranler les couples. Ce constat se fait pour les familles. Pour les couples sans enfants, c'est différent, car la femme va reprendre plus rapidement une activité et évoluer dans le même sens que l'homme.

Nous retrouvons pour cette caractéristique l'influence macrosociologique de la société québécoise au niveau de la place des femmes. Les quatre femmes que nous avons interviewées ont toutes abordé cette différence de la place de la femme en Colombie et au Québec. Deux d'entre elles ont évolué dans le sens québécois pour se dire « plus libres ».

En ce qui concerne l'analyse des deux villes, nous ne pouvons pas réellement émettre de différences entre elles. Pour la simple et bonne raison qu'il s'agit de populations différentes que pour Montréal c'est un choix personnel de s'y installer, tandis que pour Québec les familles ont été placées par le gouvernement à leur arrivée. Montréal a aussi l'image plus multiculturelle que Québec avec une population plus diversifiée. Comme le souligne Victor Armony, Montréal est une métropole et comme « chaque métropole manifeste, à sa façon, les contradictions de la société moderne, ses grandeurs, et ses misères. » (Armony, 2007, p.142) Il ajoute pour résumer la dualité entre ces deux villes : « L'éternelle rivalité entre la ville de Québec, capitale " nationale", et Montréal, grande métropole de la province, renferme les traces de ce conflit entre "un dehors" et "un dedans" communautaire. » (*Ibid.*,p.145)

Les interactions sont ainsi plus faciles entre ces deux cultures où Montréal est le berceau québécois de la diversité. Les interviewés m'ont d'ailleurs plus fait part de discrimination ou racisme à Québec plutôt qu'à Montréal. Ricky m'a d'ailleurs dit

« moi je suis arrivé à Québec et tout le monde me regardait j'ai ensuite déménagé à Montréal où les opportunités étaient plus grandes et là je me suis fondu dans la masse. »

Cependant, Québec reste une ville idéale pour les familles qui se sentent plus en sécurité qu'à Montréal, où les enfants peuvent grandir sans les dangers de la ville.

Concernant les interactions et comme nous l'avons souligné précédemment, les personnes vivant à Montréal sont souvent les célibataires qui très vite interagissent avec la société québécoise pour ne pas rester seuls. Les activités sont aussi plus diverses. À Québec, comme il s'agit plus souvent des familles celles-ci par facilité vont avoir tendance à rester entre elles plutôt que d'aller vers la société québécoise.

Cependant, les facteurs d'intégration tels que les activités sportives et culturelles, l'université, le travail, et la place des associations comme de la langue se retrouvent dans les deux villes sans grande distinction. C'est-à-dire que ces facteurs sont les vecteurs essentiels dans les interactions entre ces deux populations.

Pour finir, nous avons constaté que le facteur temps était le plus important dans cette intégration socioculturelle. Suite à nos treize entrevues, et à notre dernière partie de notre grille d'entrevue (concernant leurs ressentis personnels) nous avons établi une grille de temps.

En effet, les deux premières années suivant leurs arrivées les interactions sont limitées, le but principal est l'apprentissage de la langue et de comprendre les normes et valeurs de leur nouvelle société. L'éloignement du pays est très pesant, leurs familles restées là-bas leur manquent. Les premiers hivers sont vraiment difficiles. Les familles ont tendance à se refermer sur elle. Alors que les célibataires essayent de trouver un travail qui sera le premier facteur d'interactions sociales.

Ensuite, les trois années suivantes vont permettre un retour à l'école pour espérer retrouver les mêmes professions qu'en Colombie. Ce sera parfois le cas ou parfois une reconversion par un manque de motivation de tout recommencer. Pendant cette période, les premières interactions culturelles vont se faire, dans un premier temps par l'université et par les activités sportives. Ils maîtrisent mieux la langue alors ils vont plus facilement vers les activités culturelles comme le théâtre, le cinéma, etc. Ils maîtrisent aussi mieux les valeurs et normes de la société québécoise et ils se sentent un peu plus en accord avec leur société d'accueil.

Puis après cinq ans nous avons constaté que le processus social et culturel est vraiment bien enclenché, voire accompli. Ils se sentent chez eux et n'ont pas envie (en général) de retourner en Colombie. Quand on leur demande d'où ils sont, ils vont dire qu'ils sont canadiens avec des origines colombiennes ce qui n'est pas du tout le cas pour les personnes arrivées depuis deux ans. D'une part parce qu'elles n'ont pas encore accès à la citoyenneté « pour devenir citoyen canadien, un adulte doit avoir vécu au Canada pendant au moins trois ans (1 095 jours) au cours des quatre dernières années avant de présenter sa demande. Les enfants n'ont pas à satisfaire cette exigence ¹⁰⁰ ». L'accès à la citoyenneté leur permet de s'engager plus dans la vie politique du pays.

Après cinq ans, ils parlent et maîtrisent tous (excepté une personne de nos entrevues) le français ce qui leur facilite la compréhension et la possibilité d'aller vers l'autre. Ils se sentent comme chez eux, ont souvent refait un cercle d'amis, et une famille pour les hommes séparés. Ils ont saisi comment fonctionnait la société québécoise et sont pour la plupart très reconnaissants d'en faire partie.

¹⁰⁰ Citoyenneté et Immigration Canada, *devenir Citoyen*. En ligne. <<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/comment.asp#exterieur%20idexterieur>>. Consulté le 17 septembre 2010.

L'âge est aussi un facteur essentiel, comme nous avons pu le souligner avec les enfants. Plus les personnes arrivent jeunes, plus la dynamique est importante, et les interactions favorisées. Nous avons pu dégager deux tranches d'âges.

Parmi nos interviewés les 20 – 30 ans vont souvent être seul, célibataire. Ils arrivent dans une ville provinciale comme Sherbrooke, ou Drummondville, mais rapidement (souvent deux ans après leurs arrivées), ils se déplacent vers Montréal pour les opportunités professionnelles et la reprise universitaire. Leur adaptation est ainsi plus rapide, ils ont cette facilité d'aller plus facilement vers l'autre, mais ils sont aussi livrés à eux-mêmes étant au départ souvent seul.

Les 30-40 ans sont souvent des personnes déjà mariées avec des familles, et les enfants vont être le vecteur essentiel des interactions pendant les premières années. Il leur faut plus de temps pour comprendre le fonctionnement de cette société nord-américaine et le choc culturel est plus important. Comme nous l'a expliqué Juan, il y a des différences culturelles entre la société colombienne et la société québécoise. D'une certaine manière, nous pouvons affirmer, que pour cette tranche d'âge le passage d'une société du Sud plus *communautaire* (où les gens s'entraident plus facilement), à une société du Nord plus *individualiste* est difficile pour eux, et nécessite un plus grand temps d'adaptation.

Ainsi se termine notre dernier chapitre. Notre approche théorique avec l'apport d'Erving Goffman, complétée par Anselm Strauss nous a permis d'analyser nos treize entrevues. L'apport d'Anthony Giddens a complété l'approche microsociologique pour ainsi répondre à notre problématique. De nombreux facteurs sont à prendre en compte pour bien saisir ce processus socioculturel, il y a parfois une influence du « macro » sur « le micro », mais pas de façon récurrente. C'est en concluant notre recherche que nous ferons un point sur cette influence.

CONCLUSION

Pour répondre à notre problématique, nous avons fait trois chapitres, qui nous ont permis de faire le pont entre le macrosociologique et le microsociologique, pour dégager les influences de l'un sur l'autre.

Notre premier chapitre nous a permis de mieux cerner la catégorie des réfugiés, tant d'un point de vue légal, que moral. Nous avons pu montrer la complexité de cette catégorie. Même si c'est une volonté internationale de venir en aide aux réfugiés, le chemin est encore long pour que ceux-ci puissent trouver leur place dans un monde plus juste. La Colombie reste un des pays au monde les plus dangereux. Nous avons pu aborder un conflit armé qui touche directement la population souvent démunie devant de telles injustices. Le conflit armé comme nous l'avons montré met en scène quatre principaux acteurs la guérilla, le gouvernement, les paramilitaires et les narcotrafiquants, mais au finale c'est la population qui en est le plus victime. Elle doit fuir son pays entraînant des bouleversements sociaux, économiques, politiques, mais aussi laissant des séquelles psychologiques.

Nous constatons dans les rapports microsociologiques, de nos treize réfugiés colombiens, la complémentarité des systèmes sociaux et de la structure, notions empruntées à Anthony Giddens qui montre « la complémentarité entre l'objet sociétal et la subjectivité individuelle, en les considérant comme deux pôles complémentaires. » (Nizet, 2007, p.15)

Nous avons pu également percevoir la place importante du Canada sur la scène internationale avec sa réputation d'une nation exemplaire dans le respect des Droits

de l'Homme. Il est vrai que chaque année des milliers de réfugiés foulent la terre de ce pays d'accueil, mais on peut se demander si des pressions gouvernementales ne permettraient pas d'apaiser de tels conflits.

Nous avons après un tel constat voulu savoir comment ces réfugiés allaient s'intégrer dans leur nouvelle société. Préalablement, nous avons dans une courte partie définie ce qu'est la société québécoise. De plus, nous avons grâce à notre approche théorique pu mieux saisir les enjeux et les difficultés du processus migratoire. Notre approche interactionniste nous a permis d'interroger, et d'observer les faces à faces entre deux communautés qui se connaissent parfois si peu en donnant la parole cette fois à la minorité. En prenant comme exemple des études américaines, nous avons fait le pont entre la théorie et la pratique.

Nous voulions par une méthodologie inspirée de l'ethnographie et/ou de l'observation participante mener des entrevues semi-dirigées et observer nos répondants dans leurs milieux de vie. C'est par les travaux des chercheurs américains, notamment Erving Goffman que nous avons mené notre investigation.

Il est certain que pour notre recherche, les interactions sont la clé de l'intégration pour ces nouveaux arrivants. En mettant l'accent sur l'intégration socioculturelle, nous avons vu que l'on a tendance à la sous-estimer. En effet, on parle beaucoup de l'importance de l'intégration économique et il est vrai comme nous avons pu le constater que le travail est un facteur essentiel dans ce cheminement. Cependant, il ne permet pas pour autant une complète immersion comme nous l'a montré un de nos répondants qui travaille et, après cinq ans, ne maîtrise toujours pas la langue française propre au Québec. Celle-ci étant essentielle à l'intégration et quasi incontournable.

Nous avons remarqué l'influence macrosociologique de la politique de l'interculturalisme; celle-ci favorise et permet assez rapidement par les cours de

francisation au réfugié de s'immerger dans sa nouvelle culture. La langue étant au Québec un des vecteurs principaux de cette culture francophone. Nous avons aussi retrouvé un élément de cette politique dans la communauté colombienne. Nos treize répondants gardent leur culture hispanique dans la sphère privée, mais dans la scène publique ils font tout pour se rapprocher de la culture québécoise en adoptant leurs normes et coutumes. Nous retrouvons l'influence des interactions au niveau microsociologique comme le souligne Goffman : « Par interaction (c'est-à-dire l'interaction face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres. »(Goffman, 1973, p.23) Cette influence se retrouve dans le quotidien de nos répondants qui adoptent les normes et coutumes de la société québécoise. Nous avons réussi à dépasser la dualité « macro », « micro » pour observer dans notre recherche des influences de l'un sur l'autre, sans pour autant avoir une domination de l'un ou de l'autre. À l'image d'Anselm Strauss, nous pouvons dire «qu'il est utile de considérer l'interaction à la fois comme structurée, dans la mesure où les participants représentent des positions sociales, et comme incomplètement structurée. » (Strauss, 1992, p.74)

Avec nos interviews, nous avons pu voir que les activités sportives sont essentielles et favorisent le contact entre les Québécois et les Colombiens. La différence est réelle entre ceux qui vont à la salle de gym et ceux qui n'y vont pas. Le sport est souvent synonyme de tolérance et de respect ce qui s'est retrouvé dans les dires de nos répondants.

À notre grande surprise, et comme nous l'avons déjà mentionné la communauté colombienne ne se communautarise pas, et, le rôle associatif reste mineur dans leur intégration. Nous avons pu voir que le conflit colombien se déplace au-delà des frontières. Ce conflit a tendance à isoler les Colombiens des uns des autres.

L'émancipation de la femme par les interactions socioculturelles bouleverse l'ordre établi. Nous avons observé à quel point le passage d'une société du Sud peut-être plus traditionnel est transformé par la société québécoise nord-américaine. La femme se fait au fil du temps une nouvelle place dans cette société, provoquant souvent des transformations sociales au sein du foyer. Les enfants paradoxalement vont aider et freiner ce processus. Ils sont le premier vecteur d'interactions entre la société québécoise et les réfugiés, mais ils sont aussi souvent le principal retranchement de la mère à son foyer.

Les célibataires et les familles n'évoluent pas de la même façon. Les premiers sont amenés plus rapidement à interagir avec la société québécoise, l'université et les activités sportives et/ou culturelles comme le théâtre, le cinéma, les concerts vont être au cœur de leur quotidien. Nous les avons retrouvés plus à Montréal qui est présentée comme une ville cosmopolite avec plus d'opportunités socioculturelles.

Tandis que nous retrouvons les familles plus à Québec, qui est présentée comme une ville plus petite et plus sécuritaire pour les enfants. Ceux-ci étant le premier pont entre la société québécoise et le foyer familial par leur scolarité.

Pour nous, le facteur temps est essentiel dans ce processus d'intégration. Comme nous l'avons montré lors de notre recherche suite aux analyses de nos entrevues, trois phases sont à mettre en avant.

Les deux premières années sont difficiles et les interactions sont compliquées, le but principal de ces personnes étant de survivre à un nouvel environnement qu'ils ne connaissent pas. La langue est le premier défi pour eux. Ils doivent apprendre cette nouvelle manière de s'exprimer. Une fois, cette étape réussit, les années suivantes vont leur permettre de mieux comprendre leur nouveau milieu de vie. Ils vont ainsi plus facilement aller vers l'autre et interagir dans le domaine sportif et culturel.

Une fois la barre des cinq ans passée, nous avons pu saisir chez nos interviewés un sentiment d'appartenance plus fort à la société québécoise (chapitre 1) qui est définie comme une société pluraliste, les échanges sont fréquents avec la majorité québécoise. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils maîtrisent parfaitement le français et ont moins ce sentiment d'infériorité. Ils ont aussi complètement incorporé les valeurs sociales et culturelles de leur nouvelle société. Souvent, ils se sont refait une place professionnelle. Le fait aussi qu'ils ne sont pas retournés en Colombie depuis des années leur ont permis de trouver une place dans leur nouveau pays d'un point de vue identitaire. C'est-à-dire qu'ils ne rejettent pas leurs racines, mais qu'ils se sentent comme ils ne l'ont tous dit un peu plus québécois/canadiens que colombiens. Ce qui leur permet d'aller plus facilement vers l'autre.

Après avoir fait ces entrevues, après avoir observé nos répondants nous avons saisi une réalité sociale souvent peu connue qui est celle de l'impact d'une immigration forcée. Nous avons constaté que ce conflit colombien ne s'arrêtait pas aux frontières du pays. Nous nous demandons ainsi comment avec cet héritage la communauté colombienne pourra interagir sur la scène politique de leur nouvelle société? Cette future piste de recherche nous a été soufflée lors de différents colloques ou nous avons présenté notre mémoire. Comment les Colombiens vont-ils interagir sur la scène politique sachant leur héritage du conflit armé renvoyé souvent à une mauvaise gouvernance et à des intérêts économiques et politiques certains? Voici une future piste de recherche que nous pourrons mener autour des réfugiés colombiens.

APPENDICE A

GRILLE D'ENTREVUES UTILISÉE AVEC NOS RÉPONDANTS

<p>Le départ :</p> <ol style="list-style-type: none">1) De quelle ville venez-vous en Colombie?2) Avez-vous eu des difficultés à quitter le pays?3) Quel sentiment d'appartenance avez-vous avec votre pays?4) Depuis combien de temps êtes-vous parti ?5) Depuis combien de temps n'êtes-vous pas retourné en Colombie? Avez-vous votre famille là-bas? ou avez-vous immigré avec elle ?
<p>Sur l'arrivée au Québec :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Pourquoi avoir choisi le Canada et pas l'Espagne qui accueille également des Colombiens en ce moment?2) Comment s'est passée votre demande de réfugié ?3) Quel statut avez-vous ? (Réfugiés, réfugiés politiques..)4) Avez-vous choisi le Québec ou vous a-t-on demandé de le faire?5) Que saviez-vous de ce pays?6) Quelles principales difficultés avez-vous ressenties?7) Avez-vous reçu une aide gouvernementale? si oui qu'en pensez-vous? que faudrait-il améliorer selon vous (points forts, points faibles)?
<p>Sur le réseau professionnel :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Quelle était votre situation professionnelle avant de partir ?2) Quelle est-elle ici?3) Avez-vous un travail? si, oui est-il à la hauteur de vos attentes? vous plait-il?4) Avez-vous dû reprendre vos études?
<p>Sur le réseau culturel :</p> <ol style="list-style-type: none">1) Avez-vous des ami-es ? sont-ils de votre communauté (colombienne) ? Ou d'autres communautés? (Québécoise, française..)2) faites-vous parti d'une association? si oui laquelle? que vous apporte-t-elle? (matériellement, socialement..)3) Pratiquez-vous une activité sportive? (régulièrement ? occasionnellement ? ou ? avec qui ?)

<p>4) Pratiquez-vous une activité culturelle ? (théâtre..)</p> <p>5) Sortez-vous souvent avec vos ami-es ? Ou dans Montréal ?</p> <p>6) Quelle langue parlez-vous le plus souvent?</p>
<p>Sur la vie à Montréal et/ou Québec :</p> <p>1) Dans quel quartier résidez-vous?</p> <p>2) Aimez-vous Montréal?</p> <p>3) Vous sentez vous chez vous?</p> <p>4) Avez-vous eu des difficultés à vous loger?</p>
<p>Sur ce que vous pensez de l'ouverture de la société québécoise :</p> <p>1) Que pensez-vous des québécois-es en général ? Sont-ils accueillant-es ? Renfermé es? Diriez-vous qu'ils sont ouverts-es- à la diversité ou renfermé-es à celle-ci ?</p> <p>2) Parlez-vous le français ? si oui est ce couramment ? avez-vous des ami-es québécois.es ? sont-ils très proches de vous ? que pouvez-vous nous dire d'eux ? Avez-vous déjà ressenti un choc culturel ? Si oui pouvez-vous nous en parler en quelques lignes ?</p> <p>3) Avez-vous déjà été victime de discrimination, de racistes ? si oui de la part de qui ? (Employeur, enseignants, ami.-es, collègues..)</p>
<p>Personnelles :</p> <p>1) Avez-vous une famille ici ?</p> <p>2) Voulez vous nous parlez de votre vie et ressenti ici de manière générale? Vous sentez vous seul parfois? souffrez-vous de l'éloignement d'avec votre pays?</p> <p>3) Qu'aimeriez-vous améliorer (travail, sorties, rencontres..) pour faciliter votre quotidien?</p> <p>4) Percevez-vous une aide d'une quelconque institution (office québécois, canadiens, ONG, association) ? Si oui vous semble-t-elle primordiale?</p>

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIE

- ARBORIO, Anne-Marie, FOURNIER, Pierre, SINGLY, François, 2005, *Enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris : Armand Colin, 127p.
- AGIER, Michel, 2002, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Édition : Flammarion, 186p.
- ARMONY, Victor, 2007, *Le Québec expliqué aux immigrants*, Montréal, Éditions : VLB, 203p.
- BARTH, Frédéric, 1969, *Ethnic Groups and Boundaries: The social organization of culture difference*, Bergen/Oslo. Universitets forlaget. London. George Allen & Uwin.
- BEAUD, Stéphane, WEBER, Florence, 2003, 2010, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Éditions : La Découverte, 334p.
- BERGER, Peter, LUCKMANN, Thomas, 2006, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Éditions Armand Colin, 357p.
- BERTHOT, Jocelyne, JACOB, André, FRIGAULT Louis-Robert, LEVY Joseph, 1991, *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Montréal, Éditions du Méridien, 235p.
- BERTHELOT, Jean Michel, « *l'objectivité* ». *Épistémologie d'une discipline*. Textes fondamentaux. Bruxelles : De Boeck Université, chapitre 6, p.383-390.
- BLAUNER, Robert, 1972, *Racial Oppression in America*, Éditions: New York Harper & Row, 309p.
- BUZZANGA, Mario, 1974, *L'intégration socio-culturelle et ses problèmes*, Montréal : Éditions Paulines, 189p.

- CAMBREZY, Luc, 2001, *Réfugiés et exilés : crises des sociétés, crises des territoires*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 216 p.
- CEFAL, Daniel, (sous la dir. de). 2003. *L'enquête de terrain*. Paris : éditions La Découverte, 614p.
- COULON, Alain, 1992, *L'École de Chicago*, Paris : Presses universitaires de France, Que sais-je? 127p.
- DURKHEIM, Émile, 2004, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris : Presses universitaires de France, 144p.
- GATUGU, Joseph, AMORANITIS, Spyros, MANÇO, Altay, 2004, *La vie associative des migrants : quelles reconnaissances, Réponses européennes et canadiennes*, Paris, Edition : l'Harmattan, 278p.
- GARFINKEL, Harold, 2007, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, Éditeur : Presses Universitaires de France, 473p.
- GHIGLIONE, Rodolphe, MATALON Benjamin, 1998, *Les enquêtes sociologiques théories et pratique*, Éditeur: Paris A.Colin, 301p.
- GIDDENS, Anthony, 2005, *La constitution de la société*, Paris, Éditeur : Presses Universitaires de France, 474p.
- GOFFMAN, Erving, 1973a, *la mise en scène de la vie quotidienne, I. La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 251p.
- 1973b, *La Mise en scène de la vie quotidienne. II. Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit, 368p.
- 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 240p.
- GOFFMAN, Erving, WOOTTON, Anthony J., DREW, Paul éd, 1988, *Erving Goffman exploring the interaction order*, Boston, Éditions Northeastern University Press, 298p.
- GORDON, Milton, 1963, *Social class in American sociology*, Éditions New York; Toronto McGraw-Hill, 280p.
- HESS, Rémi, WEIGAND, Gabriele, 2006, *L'observation participante dans les situations interculturelles*, Paris : Economica : Anthropos, 278p.

- KYMLICKA, Will, 2003, *La voie canadienne : repenser le multiculturalisme*, Éditeur: Montréal : Boréal, 342 p
- JACOB, André, 1992, *Les réfugiés, tout un monde : recension des écrits sur les politiques, programmes et services aux réfugiés*, Montréal : Université du Québec à Montréal, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, 225p.
- JACOB, André, 1991, *Les rapports sociaux d'insertion des réfugiés salvadoriens et iraniens au Québec*, Paris : Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, Thèses de doctorat en science sociale – sociologie, 468p.
- LABELLE, Micheline, SALÉE Daniel, FRENETTE Yolande, 2001, *Incorporation citoyenne et/ou exclusion : la deuxième génération issue de l'immigration haïtienne et jamaïcaine*, Toronto : Fondation canadienne des relations raciales, 179p.
- MEGRE, Bruno, 1998, *Les enjeux de l'immigration au Québec : histoire d'un kidnapping culturel*, Montréal, Édition : Balzac-Le Griot, 101p.
- MIGUELEZ, Roberto, 2001, *Les règles de l'interaction : essais en philosophie sociologique*, Paris, Édition l'Harmattan, 344p.
- NIZET Jean, RIGAUX Nathalie, 2005, *La sociologie d'Erving Goffman*, Paris, Édition La Découverte, 121p.
- NIZET, Jean, 2007, *La sociologie d'Anthony Giddens*, Paris, Édition La Découverte, 113p.
- PARK, Robert, BURGESS, Ernest, 1969, *Introduction to the science of sociology*, Chicago: University of Chicago Press, 1040p.
- POUPART, Jean, 1997, *La recherche qualitative: enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : G. Morin, 405p.
- POUTIGNAT, Philippe, STREIFF-FENARD, Jocelyne, 1995, *Théories de l'ethnicité*, Collections : Le sociologue, Édition: Paris Presses universitaires de France, 270p.
- QUERÉ, Louis, CASTEL Robert, JOSEPH Isaac, 1969, *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Éditions de Minuit, 319p.
- REA Andrea, TRIPIER Maryse, 2003, *Sociologie de l'immigration*, Éditions Paris : La Découverte, 122p.

- SAYAD, Abdelmalek, *l'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, Éditions Universitaires, 1991, 331p.
- SIMMEL, Georg, 1999, *Etudes sur les formes de la socialisation*, Paris, Éditions Presse Universitaire de France, 756p.
- SCHNAPPER, Dominique, 2007, *qu'est ce que l'intégration?*, Paris : Gallimard, Éditions Folio, 240p.
- STRAUSS, Anselm, 1992, *Miroirs et Masques*, Paris, Éditions Métailié, 191p.
- TALCOTT, Parsons, 1968, *American sociology-perspectives, problems, methods*, Éditions New York Basic Books, 346p.
- WALLACE, Ruth, WOLF, Alison, 1991, *Contemporary Sociological Theory: Continuing the Classical Tradition*, Editeur: Englewood Cliffs, Prentice Hall, 3e édition, 404p.
- WHYTE, William Foote, 2002, *Street corner society la structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris : Éditions Découverte/Poche. Sciences humaines et sociales, 403p.
- WILLIAM ISAAC, Thomas, ZNANIECKI, Florian, c1984, *The Polish peasant in Europe and America*, Urbana: University of Illinois Press, 310p.

DOCUMENTS OFFICIELS ET RAPPORTS

- BECKLUMB, Penny, 2008, *Projet de loi C-3 : Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (certificat et avocat spécial) et une autre loi en conséquence -- [Mise à jour le 14 févr. 2008]*. Ottawa, Édition : Service d'information et de recherche parlementaires, [2008], 2007, 29p. Disponible en version électronique : http://epe.lac-bac.gc.ca/100/200/301/library_parliament/legislative_summary-f/bill_c3_071102_updated_080214/392-567-2F.pdf
- BESSA, Elena, 2009, *Rapport d'évaluation du projet soutien aux familles immigrantes de l'organisme Casa Cafi*, 53p.

- BOUDARBAT, Brahim, BOULET, Maude, 2010, Immigration au Québec : Politiques et Intégration au marché du travail, rapport de projet du CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations), Montréal, 88p. Disponible en version électronique : <<http://blog.akova.ca/wp-content/uploads/2010/04/politique-et-integration-des-immigrants.pdf>>
- Conseil Canadien pour les Réfugiés, 2005, Les portes se ferment pour les réfugiés : rapport sur la première année de l'accord sur les Tiers pays sûrs, 44p. Disponible en version électronique: <<http://www.ccrweb.ca/closingdoordec05.pdf>>
- CASTLES, Stephen, 2000, The Global site critical gateway to world politics, society and culture, Migration as a factor in social transformation in East Asia; Centre for Asia Pacific Social Transformation Studies University of Wollongong, Australia, 20p. Disponible en version électronique : <<http://www.theglobalsite.ac.uk/press/010castles.pdf>>
- CASTLES, Stephen 2005, Global Perspectives on Forced Migration, Refugee Studies Centre, University of Oxford, 18p. Disponible en version électronique : <http://meme.phpwebhosting.com/~migracion/rimd/documentos_miembros/18746SC_Global_Pers_on_FM_for_APMJ-1.pdf>
- Citoyenneté et Immigration Canada, 2008, Faits et chiffres. Aperçu de l'immigration. Résidents permanents et temporaires. 115p. Disponible en version électronique : <<http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2008.pdf>>
- Gouvernement du Québec, 2008-2010, L'immigration au Québec. Partage des responsabilités Québec-Canada. Immigration et Communautés culturelles. 14p. Disponible en version électronique : <<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Immigration-quebec-partage-responsabilites.pdf>>
- Immigration et communautés culturelles du Québec, rapport de : *l'Équipe de travail sur la reconnaissance des diplômes et des compétences des personnes formées à l'étranger*. Disponible en version électronique. <<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/RapportEquipe-ReconnaissanceDiplomesCompetences.pdf>>
- Institut de la statistique du Québec, 2010, Le Québec chiffres en mains, disponible en ligne <http://stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/pdf2010/QCM2010_fr.pdf>
- LABELLE, Micheline, 2008, Politique de gestion de la diversité Canada/ Québec, dans le cadre du cours SOC 8520 sociologie de l'immigration et des relations ethniques, 8p.

- MC ANDREW, Marie, 2001, Projet national, immigration et intégration dans un Québec souverain, Commission d'étude des questions afférentes à l'accèsion du Québec à la souveraineté. Disponible en version électronique : <http://www.saic.gouv.qc.ca/publications/documents_inst_const/03-MarieMcAndrew.pdf>
- Ministère de la Solidarité sociale Emploi-Québec et Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 2000, Entente opérationnelle cadre sur la francisation des immigrants et immigrantes, 9p. Disponible en version électronique : <http://emploi.quebec.net/guide_mesures_services/05_Mesures_progr_Emploi_Quebec/05_8_Mesure_formation_main_oeuvre/Annexes_MFOR/Francisation_cadre_operationnel_vfinale.pdf>
- RACHAD, Antonius, 2008, Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse, notes de cours, 8p.
- ROCHER, François, LABELLE, Micheline, FIELD, Anne Marie, ICART, Jean-Claude, 2007, Le concept d'interculturalisme en contexte québécois : généalogie d'un néologisme, Montréal : Université du Québec à Montréal, Centre de recherche sur l'immigration l'ethnicité et la citoyenneté, 66p
- UNHCR, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 1997-98, Les réfugiés dans le monde : les personnes déplacées : l'urgence humanitaire / HCR, Paris, Édition: La Découverte ; Genève : Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 295p.
- UNHCR, 2003, La réinstallation des réfugiés : Un manuel international pour guider l'accueil et l'intégration, 298p.
- UNHCR, 2004, Rapport Global du HCR, Amérique du Nord et Caraïbes : aperçu régional, 6p. Disponible en version électronique sur : <<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/taxis/vtx/search?page=search&docid=4ad2f3552&query=%20tiers%20pays%20surs%20canada%20USa>>
- UNHCR, 2006, Rapport Global 2006 du UNHCR : La situation en Colombie, 6p. Disponible en version électronique sur : <<http://www.unhcr.fr/4ad2f525f.html>>
- UNHCR, 2007, Convention et Protocole relatifs au Statut des Réfugiés, 56p. Disponible en version électronique sur : <<http://www.unhcr.fr/4b14f4a62.html>>

UNHCR, 2007, La convention de 1951 relative aux statuts des réfugiés : questions & réponses, 20p. Disponible en version électronique sur : <<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/search?page=search&docid=4b14f4b0e&query=La%20convention%20de%201951>>

UNHCR, 2009, Tendances mondiales en 2008 : Réfugiés, demandeurs d'asile, rapatriés, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et apatrides, p.21. Disponible en version électronique : <<http://www.unhcr.fr/cgi-bin/texis/vtx/search?page=search&docid=4af93d346&query=Tendances%20mondiales%20en%202008>>

YOUNG, Margaret, révisé en mai 2004, Étude générale : l'immigration : l'accord Canada-Québec, Division du Droit et du Gouvernement, 10p.

CAHIERS DE RECHERCHE, MÉMOIRES ET THÈSES

AREVALO FRANCO, Robinson, 2007, *La violencia* : récits de guerre et de réfugiés internes en Colombie, Montréal, Édition : Université du Québec à Montréal, 2007, 130p.

BERTHOT, Jocelyne, FRIGAULTS, Louis-Robert, JACOB, André, LÉVY, Joseph, 1998, de l'exil à l'espoir : l'intégration des réfugiés à Montréal, Montréal : Université du Québec à Montréal, Les Cahiers du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté ; no 26, 176p.

DESCHAMBAULT Joëlle, 2009, Sécurité et développement dans la politique de coopération internationales : une approche biopolitique le cas du Canada en Haïti (1994-2008) Montréal, Université du Québec à Montréal, 2007, 133p

LALLONDE, Josée, 2003, Enjeux sociolinguistiques et immigration au Québec : le cas des maliennes et des maliens, Québec, Université Laval, 126p.

MEGRE, Bruno, 1995, La culture, enjeu de l'intégration des immigrants et des réfugiés politiques au Québec, Montréal : Université du Québec à Montréal, 111p.

REVUES ET JOURNAUX :

ARSENAULT, Stéphanie, 2001, « La Colombie : premier producteur de réfugiés en Amérique », *Relations Bulletin Vivre ensemble*, vol. 9, no 33. En ligne. <http://www.revuerelements.qc.ca/ve/archives/themes/mi/miarsenault_33.htm>. Consulté le 27 septembre 2009

BUZZETTI, Hélène, 2006, « Ottawa reconnaît la nation québécoise ». *Le Devoir*, édition du jeudi 23 novembre 2006. En ligne. <<http://www.ledevoir.com/politique/canada/123426/ottawa-reconnait-la-nation-quebecoise>>. Consulté le 29 octobre 2009

CASTLES, Stephen, 2000, « Les migrations internationales au début du XXI^{ème} siècle : Tendances et problèmes mondiaux », *Revue internationale des Sciences Sociales*, no.165, p.312-327.

CALVO OSPINA, Hernando, 2003, « Un mariage de convenance sanguinaire - Les paramilitaires au cœur du terrorisme d'État colombien », *Le monde diplomatique*. En ligne. <http://www.monde-diplomatique.fr/2003/04/CALVO_OSPINA/10081>. Consulté le 7 septembre 2009.

GAGNON, Alain-G, HERIVAULT, Jacques, 2004, « Un référendum sur la souveraineté au Québec Une exigence internationale incontournable ». *Le Devoir*. édition IDÉES, samedi, 21 août 2004, p. b5. En ligne. <http://www.cridaq.uqam.ca/IMG/pdf/Une_exigence_internationale_incontournable.pdf>. Consulté le 10 janvier 2010

KEUCHEYAN, Razmig, 2000, « La sociologie des migrations d'Abdlemalek Sayad », *Solidarité Info*, n°107. En ligne. <<http://www.espace.asso.fr/actu/Sayad-et-nous.htm#sayad2>>. Consulté le 20 septembre 2010.

MAHNIG, Hans, 1998, « Politique d'immigration et principe d'égalité », *Hommes et migrations*, N°.1211, p.113-118.

MAY, Brian 2009, « Tout abandonner : le déplacement interne en Colombie. », *Amnesty International*. Rapport disponible en ligne. <<http://www.amnestyinternational.be/doc/article15002.html>>. Consulté le 15 janvier 2010

PECAULT, Daniel, 1991, « Trafic de drogue et violence en Colombie », *Cultures & Conflits*, 03. En ligne. 31 décembre 2002. <<http://conflits.revues.org/index117.html>>. Consulté le 15 janvier 2010.

- PECAULT, Daniel, hiver 1996- printemps 1997, « De la banalité de la violence à la terreur : le cas colombien », *Cultures & Conflits*, 24-25. En ligne. 27 mars 2007. <<http://conflits.revues.org/index2169.html>>. Consulté le 15 janvier 2010.
- RUBIN, Marcela Águila, 2009, « Silence, on tue les peuples indigènes de Colombie », *Swiss info*. En ligne. 7 septembre. <http://www.swissinfo.ch/fre/actualite/Silence,_on_tue_les_peuples_indigenes_d_e_Colombie.html?cid=547878> Consulté le 27 septembre 2009.
- SADER, Emir, 2008, « Les défis de l'intégration latino-américaine », *Alternatives Vol. 15 N°4*, décembre, page de couverture et p.2.
- ZOLBERG, Aristide, 1994, «Un reflet du monde. Les migrations internationales en perspective historique », Bertrand Badie et Catherine Wihtol de Wenden, *Les défis migratoires : questions de relations internationales*. Paris : Presse de la Fondation nationale des sciences politiques. Pp 41-57.

SITES WEB :

- Agence canadienne de développement international - *La Colombie*, <<http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/jud-129113216-mec>>. Consulté le 15 janvier 2010
- A la recherche de Corto, Forces Armées Révolutionnaires de Colombie -- Armée du Peuple, <<http://www.ikiru.ch/tonio/articles/le-conflit-colombien/forces-armees-revolutionnaires-de-colombie-armee-du-peuple>>. Consulté le 15 janvier 2010
- Amnesty Internationale - Rapport 2010 : *La situation des Droits Humains dans le monde*, <<http://thereport.amnesty.org/fr>>. Consulté le 17 septembre 2010
- Amnesty Internationale, 2007, *Des droits mouvants : Réfugiés, demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, migrants* : <<http://www.amnestyinternational.be/doc/article11751.html>>. Consulté le 17 septembre 2010
- Association Québec-Colombie : <http://www.quebeccolombiedrummond.com/index.php?option=com_content&view=article&id=48&Itemid=53>. Consulté le 12 juin 2010
- Bilan du siècle – Université de Sherbrooke : *Rejet final de l'accord du lac Meech*, <<http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/3504.html>>. Consulté le 10 janvier 2010

- Canada Visa.com, Canada Immigration lawyers, *À propos du Canada*. <<http://www.canadavisa.com/fr/about-canada.html>>. Consulté le 20 septembre 2010.
- Cairn.info – Chercher, repérer, avancer* - Erving Goffman : de la contrainte au jeu des apparences, *Sylvain Pasquier*, <<http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-2-page-388.htm>>. Consulté le 20 septembre 2010
- CanLII (CanLII est un organisme sans but lucratif géré par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. CanLII a pour objet d'offrir un accès gratuit sur Internet au droit canadien) *Loi constitutionnelle de 1867* : <<http://www.canlii.org/fr/ca/const/const1867.html>>. Consulté le 12 décembre 2010
- Centre d'Aide aux Familles Immigrantes (Casa Cafí) : <<http://www.casacafi.org/>>. Consulté le 25 septembre 2009
- Centre National de Recherche Scientifique (CNRS): <<http://www.cnrs.fr/>>. Consulté le 20 septembre 2010
- Centre de Recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ) : <<http://www.cridaq.uqam.ca/>> Consulte le 20 septembre 2010
- Centre pour Réfugiés et Immigrants. En ligne. <http://www.scalabrinimontreal.org/> onulté le 25 septembre 2009
- CIRANO : Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations. En ligne. <<http://www.cirano.qc.ca/bref.php?lang=fr>>. Consulté le 20 octobre 2009.
- Citoyenneté et Immigration du Canada, rubrique - le système de réfugiés : <<http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/index.asp>>. Consulté le 28 novembre 2008
- Citoyenneté et Immigration du Canada, Réétablissement de l'extérieur du Canada : Catégorie des personnes de pays source — Qui peut présenter une demande : <<http://www.cic.gc.ca/francais/refugies/exterieur/source-demande-qui.asp>>. Consulté le 20 septembre 2010
- Citoyenneté et Immigration du Canada, 2009, Le Canada célèbre la Journée mondiale des réfugiés : <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiques/2009/2009-06-20.asp>>. Consulté le 25 septembre 2010

- Citoyenneté et Immigration Canada – devenir Citoyen : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/comment.asp#exterieur%20idexterieur>. Consulté le 17 septembre 2010
- Collection Repères, *Guide de l'enquête de terrain*, Florence WEBER, Stéphane BEAUD : http://www.collectionreperes.com/catalogue/index-Guide_de_l_enquete_de_terrain-9782707160089.html. Consulté le 17 novembre 2010
- Commission de l'immigration et du statut du réfugié au Canada : <http://www.irb-cisr.gc.ca/fra/pages/index.aspx>. Consulté le 12 mai 2010
- Conseil canadien pour les réfugiés : <http://www.ccrweb.ca/fra/accueil/accueil.htm>. Consulté le 28 novembre 2008
- Courrier de la planète - *Nécessaires migrations* - Entretien avec Stephen Castles, International Migration Institute, <http://www.courrierdelaplanete.org/81-82/article1.php>. Consulté le 17 septembre 2010
- Diversité artistique Montréal, Répertoire des ressources culturelles. En ligne. http://www.guidedespublics.com/details.asp?ress_AutoID=6. Consulté le 12 juin 2010.
- École des hautes études en sciences sociales (EHESS) : <http://www.ehess.fr/fr/>. Consulté le 20 septembre 2010
- Espace - Centre de ressource pour les acteurs de l'intégration- Accueil aux étrangers- *Sayad et nous* : <http://www.espace.asso.fr/actu/Sayad-et-nous.htm>. Consulté le 29 novembre 2010
- Géographie du fait religieux, *Will Kymlicka, défense et illustration du multiculturalisme* : <http://geographie-religions.com/blog/?p=112>. Consulté le 27 octobre 2009
- Gouvernement du Canada, Programme des services de dépôt, *l'immigration : l'accord Canada-Québec*, Rédaction : Margaret Young Division du droit et du gouvernement Mars 1991 *Revu en septembre 1998* : <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection-R/LoPBdP/BP/bp252-f.htm#APER%C3%87Utxt>. Consulté le 10 janvier 2010
- Gouvernement du Québec, Immigration et Communautés culturelles : <http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/ministere/acces-protection-info/services-programmes-formulaires.html>. Consulté le 17 septembre 2010

Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique latine (GRIPAL) :
<<http://www.gripal.ca/?q=node/154>>. Consulté le 2 novembre 2009

Groupe d'études sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion
Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles - Andrea REA : ,
<<http://www.ulb.ac.be/socio/germe/chercheurs/andrea.htm>>. Consulté le 20
septembre 2010

Horizons stratégiques, revue trimestrielle du Centre d'analyses stratégiques Article :
qu'est ce que l'intégration ? de Dominique Schnapper :
<http://www.strategie.gouv.fr/revue/article.php3?id_article=360>. Consulté le 28
novembre 2008

Haut Commissariat des Nations Unis aux droits de l'Homme :
<<http://www2.ohchr.org/french/law/refugies.htm>>. Consulté le 24 septembre
2010

Immigration et Communautés culturelles Québec, rubrique – quelques définitions :
<[http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-
autres/immigration-humanitaire/definitions.html#geneve](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-autres/immigration-humanitaire/definitions.html#geneve)>. Consulté le 28
novembre 2008

Immigration et communauté culturelle au Québec :
<<http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/presse/index.html#Politique>>. Consulté le 28
novembre 2008

Immigration et Communautés culturelles Québec, rubrique – statistiques sur
l'immigration récente : <[http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-
statistiques/stats-immigration-recente.html](http://www.micc.gouv.qc.ca/fr/recherches-statistiques/stats-immigration-recente.html)>. Consulté le 28 novembre 2008

Immigration et communautés culturelles du Québec, *Immigrer et s'installer au
Québec* : <[http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer
/index.html](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/index.html)>. Consulté le 28 novembre 2008

Immigration Québec – *Francisation cours à temps complet* :
<[http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/form/formulaire-
francisation.pdf](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/form/formulaire-francisation.pdf)>. Consulté le 12 décembre 2010

Latin Reporters, 2009, « Menaces de guerre" de Chavez : la Colombie va saisir
l'ONU et l'OEA ». En ligne. 9 novembre.
<<http://www.latinreporters.com/venezuelapol09112009.html>>. Consulté le 10
janvier 2010.

La Bibliothèque idéale des sciences humaines, Véronique Bedin et Martine Fournier, 2009, « Erving Goffman ». En ligne. www.cairn.info/la-bibliotheque-ideale-des-sciences-humaines-article-173.htm. Consulté le 20 novembre 2010.

Les Classiques des Sciences Sociales Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) *Émile Durkheim la sociologie et son domaine scientifique*: http://classiques.uqac.ca/classiques/Durkheim_emile/textes_1/textes_1_01/sociology.html. Consulté le 25 septembre 2009

Les presses de l'université de Montréal, *Le référendum du 30 octobre 1995 : une analyse des résultats*, Pierre Drouilly, Université du Québec à Montréal: http://www.pum.umontreal.ca/apqc/95_96/drouilly/drouilly.htm. Consulté le 14 mai 2010

Les Éditions de Minuit - Erving Goffman : <http://www.leseditionsdeminuit.com/f/index.php?q=erving+goffman&Submit=OK&sp=result>. Consulté le 17 septembre 2010

L'Hirondelle. En ligne. <http://www.hirondelle.qc.ca/accueil.html>. Consulté le 25 septembre 2009

Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du codéveloppement (France) : <http://www.immigration.gouv.fr/>. Consulté le 28 novembre 2008.

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective et Citoyenneté et Immigration Canada : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/BulletinStatistique-2008trimestre1-ImmigrationQuebec.pdf> Article: *Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec 1er trimestre 2008, MICC, Direction de la recherche et de l'analyse prospective 5 2008-05-20. Tableaux sur l'immigration au Québec 2001-200*. Consulté le 28 novembre 2008.

Ministère de la Culture, Communication et Condition féminine au Québec : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/>. Consulté le 20 septembre 2010.

Numilog, la librairie numérique. Jacques Rojot (Professeur – Université Paris I Panthéon-Sorbonne), *La théorie de la structuration chez Anthony Giddens*, En ligne. http://www.numilog.fr/package/extraits_pdf/e2627.pdf. Consulté le 10 novembre 2010.

Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA): http://www.ofpra.gouv.fr/index.html?dtd_id=14. Consulté le 24 septembre 2010

Organisations Internationales pour les migrations (OIM) : <http://www.iom.int/jahia/Jahia/lang/fr/pid/1> Article : *Migrations Faits et Chiffres*. Consulté le 25 septembre 2009

Portail Québec / Démographie : <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/demographie/?lang=fr>. Consulté le 12 décembre 2010.

PopulationData.net : <http://www.populationdata.net/index2.php?option=pays&pid=68>. Consulté le 12 décembre 2010.

Séminaire Familles immigrantes et intervention: les valeurs en jeu, Organisé par le Partenariat Familles en mouvance et dynamiques intergénérationnelle: <http://74.125.95.132/search?q=cache:bQhwddD3VzgJ:partenariat-familles.inrs-ucs.quebec.ca/DocsPDF/MyriamSimardMai08.pdf+les+facteurs+d%27integration+socioculturelles&hl=fr&ct=clnk&cd=3&gl=ca&client=firefox-a>

Article : « SIMARD, Myriam, Intégration des familles d'immigrants qualifiés en région: facteurs à considérer à partir de l'exemple des médecins immigrants »>. Consulté le 28 novembre 2008.

SOC2005 - DÉMOCRATIE, CITOYENNETÉ ET PLURALISME, Hiver 2008 - Prof. Victor Armony - Université du Québec à Montréal <http://neoquebecois.blogspot.com/2008/02/blog-post.html>. Consulté le 10 février 2008

Télé Québec : Terres d'échanges : <http://www.telequebec.tv/emissions/terresdechange/>. Consulté le 20 janvier 2010

UNHCR : l'agence des Nations Unies pour les réfugiés : <http://www.unhcr.fr/cgi-bin/taxis/vtx/home>. Consulté le 28 novembre 2008

Université de Sherbrooke, Bilan du siècle - Rejet final de l'accord du lac Meech <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/3504.html>. Consulté le 13 mai 2010

Unité de recherches "Migrations et Sociétés" (URMIS) - Maryse Tripié : <http://www.unice.fr/urmis/spip.php?article163>. Consulté le 20 septembre 2010

DOCUMENTAIRES AUDIOVISUELS :

Choquette, Hélène ; Duval, Jean-Philippe ; Simard, Monique ; Montpetit, Pascale ; Séguin, Jennifer> 2006, « The Refugees of the Blue Planet / les Réfugiés de la planète bleue », Montréal, Éditeur : Office national du film du Canada, 2007, c2006. 53mn.

Charland-Faucher, Sarah, « À fleur de peau- Un bouquet de la Colombie », Québec, 2009, 54 minutes.

Mélanie Dion, Dominic Dorval, Annette Gonthier, Dominique Langelier, Mélanie Dion, Lisette Marcotte, Vincent Leroux, Vic Pelletier Production : Productions Vic Pelletier Québec, 2009, « Terres d'échanges – Colombie » mercredi 13 janvier 2010 Montréal, Télé-Québec. Épisode disponible sur le site web : <<http://www.telequebec.tv/emissions/terresdechange/episode.aspx?idCaseHoraire=10170154>>

Garcia, Carmen, Gutierrez , German, Une production d'Argus Films en coproduction avec l'Office national du film du Canada « L'affaire Coca-Cola », 2009, 130mn.

Leprince, Jean Michel, 2007, « Du trafic de réfugiés au Canada », *Radio Canada, Enquêtes*. En ligne. 11 octobre. 110mn. <http://www.radio-canada.ca/audio-video/pop.shtml?urlMedia=<http://www.radio-canada.ca/Medianet/2007/RDI2/RDIEnDirect200710111030_1.asx&epr=true>. Consulté le 20 novembre 2007

CE TRAVAIL S'INSPIRE ÉGALEMENT DES NOTES DE COURS :

SOC 8520 Sociologie de l'immigration et des relations ethniques (automne 2008) enseigné par Mme Micheline Labelle

SOC 2005 Démocratie, Citoyenneté et Pluralisme (hiver 2008) enseigné par Mr Victor Armony

SOC 6213 Immigration, minorité ethniques et relations interethnique (hiver2008) enseigné par Mr Brice Davakan

SOC 6312 Femme féminisme et rapport de sexe : analyse sociologique (hiver 2008) enseigné par Mme Francine Descarries

SOC 6230 Organisation socioculturelle des communautés ethniques du Québec (automne 2007) enseigné par Mr Samir Moukal

Sociologie de l'immigration, hiver 2007, université de Nice, enseigné par Swanie Potot

Sociologie américaine, *l'école de Chicago*, hiver 2007, université de Nice, enseigné par Jean Pierre Zirotti (Professeur des Universités au département de sociologie-ethnologie de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Doyen honoraire de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines, il est chargé de mission auprès du Président pour le développement spatial de l'Université). En ligne. <<http://www.unice.fr/urmis/spip.php?article135>>. Consulté le 10 novembre 2010.